

Une ethnographie de l'hébergement citoyen en Belgique : étape dans le parcours migratoire et pratique particulière d'hospitalité

Auteur : Clarebout, Alice

Promoteur(s) : Mescoli, Elsa

Faculté : Faculté des Sciences Sociales

Diplôme : Master en anthropologie, à finalité approfondie

Année académique : 2019-2020

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/10474>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

NOM : CLAREBOUT

Prénom : ALICE

Matricule : S185868

Filière d'études : Master en Anthropologie

Mémoire :

Une ethnographie de l'hébergement citoyen en Belgique :
étape dans le parcours migratoire et pratique particulière d'hospitalité

Promotrice : Elsa Mescoli (ULiège)

Lectrice : Elodie Razy (ULiège)

Lectrice : Jacinthe Mazzocchetti (UCL)

Toi tu rêvais d'Europe

Quand sa mythologie

Gorgones et cyclopes

Restaient sourds à tes cris

Maudit chant des sirènes

Leurs promesses de bonheur

Elles t'ont poussé sans peine

À surmonter ta peur

Est-ce que je serai le bienvenu chez vous ?

Est-ce que je serai le bienvenu ? C'est tout

Extrait de la chanson « Lampedusa »,

titre de Debout sur le Zinc

Remerciements

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce à l'accueil, à la gentillesse et au soutien de nombreuses personnes auxquelles j'aimerais témoigner toute ma reconnaissance.

Tout d'abord, je souhaite remercier chaleureusement tous les hébergeurs et leurs hébergés que j'ai rencontrés depuis avril 2019 jusqu'à juillet 2020. Ils m'ont accueillie chez eux, ils ont partagé de leur temps, ils m'ont offert une place à leur table et m'ont confié leurs récits de vie alors que je n'étais, de prime abord, qu'une inconnue. Rien n'aurait été possible sans leur générosité et leurs témoignages.

Je remercie également l'ensemble des professeurs et des assistants de l'ULiège et de l'ULB qui m'ont transmis leurs connaissances tout au long de mon cursus universitaire, ainsi que leur passion pour l'anthropologie. Merci pour leurs enseignements riches, ouverts et stimulants dont j'ai eu la chance de bénéficier.

J'exprime toute ma gratitude à ma promotrice Elsa Mescoli, pour ses conseils bibliographiques toujours éclairants et pour l'attention pointilleuse qu'elle a portée à ce mémoire. Je lui suis également extrêmement reconnaissante pour la confiance et le soutien qu'elle a témoigné envers mon travail durant mes années de master à l'ULiège.

Merci à mes deux lectrices, Elodie Razy et Jacinthe Mazzocchetti, d'avoir accepté de faire partie du jury qui évaluera ce mémoire. Il était important pour moi d'être évaluée par des personnes expertes des thématiques investiguées. Je les remercie d'avoir toutes deux marqué un intérêt à l'égard de ma recherche et de l'avoir éclairée de leurs savoirs.

Et pour terminer, merci à ma compagne, Elise, pour sa présence encourageante à mes côtés de la première à la dernière étape de cette recherche. Un merci également à l'attention de mes trois familles – ma mère, mon beau-père, mon frère, mon père, mon grand-père ainsi que mes beaux-parents – de m'avoir permis de suivre ma passion jusqu'ici, de m'avoir écoutée lors de mes récits à rallonge à propos de mes terrains et de m'avoir soutenue lorsque je pensais ne plus être capable de rien.

Table des matières

Remerciements	2
Introduction	5
Orientations théoriques et conceptuelles et élaboration de la problématique.....	12
L'anthropologie des migrations et le focus sur le parcours migratoire	12
a. Le point de vue de l'émigrant.....	13
b. Contexte de départ.....	14
c. Parcours migratoire et frontières	14
d. Etudier la migration chez des citoyens belges.....	15
L'hospitalité comme concept clé, repensant les questions de parenté et d'alimentation	16
a. La notion.....	17
b. La relation d'hospitalité.....	18
c. La parenté dans l'hospitalité.....	21
d. La place de l'alimentation dans l'hospitalité	22
Appréhender l'hébergement citoyen par une approche globale et locale : du parcours migratoire à l'hospitalité.....	25
Ethnographie multisituée et virtuelle, entre choix et adaptations au terrain.....	26
Approches méthodologiques	26
L'entrée sur le terrain et son évolution.....	30
Retour réflexif sur les démarches de terrain.....	32
Partie 1 : l'hébergement citoyen, une étape dans le parcours migratoire	34
1. Qui sont les hébergés ?.....	34
1.1. Les termes descriptifs utilisés.....	34
1.2. Récits de vie de personnes migrantes hébergées	37
1.3. Quel parcours migratoire ?	41
1.4. L'accueil en Europe.....	43
2. Conditions de survie en Belgique.....	47
2.1. Le parc Maximilien comme point de chute	47
2.2. Le quotidien des <i>try</i> pour les personnes migrantes en transit.....	48
2.3. Vivre dans la crainte mène à la déshumanisation.....	49
3. L'hébergement citoyen comme étape de « mise à l'abri » dans le parcours migratoire.....	50
3.1. La recherche d'un hébergement	50
3.2. L'indispensable WiFi lors de l'hébergement.....	52
3.3. La <i>belgian family</i> , l'hébergement comme point d'accroche sur le parcours	53

Partie 2 : l'hébergement citoyen, un type particulier d'hospitalité.....	54
1. Qui sont les hébergeurs ?.....	54
1.1. Type d'engagement et caractéristiques sociales.....	54
1.2. La Plateforme et le cadre qu'elle offre aux hébergeurs.....	56
1.3. Les groupes Facebook.....	58
2. Secourir, les débuts de l'hébergement.....	59
2.1. Récits du premier hébergement.....	59
2.2. Les motivations poussant à accueillir.....	62
3. Accueillir, une pratique particulière d'hospitalité.....	63
3.1. Les frontières qui s'étiolent.....	63
3.2. L'alimentation illustrant plusieurs aspects de l'hospitalité.....	67
3.3. La relation d'hospitalité, créatrice de parenté.....	70
Conclusion.....	73
Bibliographie.....	75

Introduction

Depuis la nuit des temps, les mouvements de population ont rythmé l'histoire des Hommes. Au fur et à mesure des siècles, ces mouvements se sont transformés en raison de l'institution des frontières et des Etats-nations et se sont progressivement accélérés parallèlement aux divers phénomènes de globalisation qui ont changé notre façon d'appréhender le monde. Ainsi, toutes les régions du monde sont marquées historiquement par la migration. Par exemple, au 19^{ème} siècle, se produit un flux migratoire gigantesque de l'Europe vers les nouvelles colonies, en Amérique du Nord et en Amérique du Sud. La raison de ce flux est avant tout l'envie d'un avenir meilleur, loin de la récession, des salaires trop bas, de la famine et de la surpopulation européenne. Certains fuient également pour des raisons politiques, suite à l'échec d'une révolution ou suite aux persécutions à l'encontre de leur peuple. Cette migration internationale à grande échelle est accentuée par le développement de la technologie grâce à l'industrialisation qui améliore les transports, notamment par train et par bateau. Au 20^{ème} siècle, les flux de migrations forcées constituées d'individus fuyant la guerre et l'oppression sont prédominants : fuite des arméniens ottomans, des juifs, migrations dues à la Première Guerre Mondiale, déplacement des républicains espagnols fuyant Franco, mouvements de population lors de la Deuxième Guerre Mondiale, lors de la Guerre froide, lors des décolonisations (retours à la métropole), lors de la Guerre du Vietnam, etc. La migration et les flux migratoires représentent donc un phénomène qui n'a rien de nouveau ni de soudain, ce qui amène au constat qu'il est complètement illusoire de prétendre pouvoir le maîtriser.

Or, depuis les années 2000, et d'autant plus à partir des années 2010, en Belgique et en Europe, une expression envahit les médias et les discours politiques pour parler de la question migratoire. Il s'agit de l'expression de « crise migratoire » qui fait référence à l'arrivée dite « massive » de personnes migrantes issues principalement de Syrie, d'Irak, d'Afrique subsaharienne ou de la corne de l'Afrique. Fuyant les persécutions et les guerres qui éclatent dans le monde, fuyant la misère et l'absence d'opportunités, les migrants¹ qui font une demande d'asile sont de plus en plus nombreux au début du 21^{ème} siècle, avec un pic de 1 321 600 demandes sur le sol européen en 2015 selon Eurostat (contre 626 960 demandes en 2014)². Toutefois, l'utilisation du terme de « crise » est problématique car il insiste sur le caractère extraordinaire et insurmontable de ces flux migratoires alors qu'ils ne représentent qu'un très faible pourcentage d'arrivées au sein de la population européenne. Les migrations Sud-Sud (des pays du Sud vers les pays du Sud) sont bien plus importantes en termes de pourcentage d'arrivées par rapport à la population nationale que les migrations Sud-Nord. Ce qu'il se produit en réalité est une mauvaise gestion des politiques communes européennes d'accueil des migrants, et cela est notamment dû à des politiques nationales trop hétérogènes pour être harmonisées. De nombreux chercheurs en sciences sociales, en sciences

¹ Quand je ferai référence aux personnes migrantes, j'y inclus également les femmes migrantes. Lorsqu'il s'agira de ne parler que de leur situation, je le préciserai.

² Voir Annexe 1

politiques et en philosophie le scandent : l'expression de « crise des migrants » suppose que les migrants constituent le problème, alors que c'est le système d'accueil européen qui est en crise (Docquier et Machado, 2015 ; Le Blanc et Brugère, 2017 ; Agier, 2018 ; Lendaro *et al.*, 2019 ; Mazzocchetti et Yzerbyt, 2019). Cette appellation détermine en effet une réponse politique non-structurale, basée sur l'urgence de la gestion de la « crise », ce qui implique d'autres problèmes tels que la criminalisation des personnes migrantes et le recours à des politiques sécuritaires. Ainsi, pour Michel Agier, ce qui a été appelé la « crise migratoire » correspond davantage à une « crise des Etats-nations face aux défis de la mobilité » (Agier, 2018 : 10). Les systèmes d'accueil sont, de fait, davantage intéressés par le contrôle des frontières et des arrivants plutôt que par l'organisation de l'accueil proprement dit. Ainsi, la diminution des arrivées sur le sol européen en 2016 puis en 2018 (par rapport au pic de 2015) avait réjoui les personnalités politiques en charge des politiques d'accueil, alors qu'en même temps était constatée une augmentation des décès de migrants aux frontières extérieures et une augmentation des camps de migrants aux frontières intérieures de l'Europe³.

Les migrations font beaucoup travailler l'imagination des individus non-migrants et sont au cœur des débats politiques, localement et internationalement. Actuellement, en Europe et dans le monde, la violence s'installe dans les discours politiques envers les « étrangers ». Être étranger, c'est être étrange, c'est-à-dire ne pas correspondre au profil de la population dominante, celle de l'Etat-nation. C'est également venir de l'étranger, venir d'ailleurs où les us et coutumes sont différents et par conséquent sont effrayants. Ainsi, toute une rhétorique autour de l'envahissement est utilisée par les médias et dans les discours politiques pour décrire les personnes migrantes arrivant en Europe, comme l'expliquent Dirk Lafaut et Gily Coene : « *Immigrants are usually represented as a large, impersonal, and anonymous entity, employing suggestive water metaphors and container memes of swarms, streams, waves, fullness, ... implicitly suggesting threat and the need for control* » (Lafaut et Coene, 2019 : 193). Cela entraîne un nombre important de malentendus et une dissimulation des contextes autour des migrations humaines, et surtout, cela invisibilise les situations des personnes en tant qu'individus ayant des histoires propres.

Dans le cadre de cette recherche, j'ai voulu m'intéresser à ces humains qui n'ont pas le droit d'être mobiles comme les autres, qui ne peuvent pas recevoir de visa aisément, qui ne peuvent pas décider de partir s'installer ailleurs sans difficulté. Ils sont ce que Michel Agier appelle les « indésirables » (2008). Il y a une pléthore de termes pour décrire et caractériser les personnes étrangères qui arrivent en Europe en dehors des sentiers légaux. La plupart cherchent à demander l'asile dans un pays de leur choix⁴, d'autres n'auront pas d'autre choix que de vivre clandestinement avant de trouver un moyen d'obtenir une régularisation. En effet, il faut prendre en considération que

³ Ce sont les fameux « hot spots » pour – tel qu'expliqué officiellement – trier les migrants aux marges de l'Europe. Ils sont également appelés « Plateformes régionales de débarquement » comme le préfère la Commission européenne ou encore « centres fermés ».

⁴ Il faut souligner que l'asile ne peut être demandé, suivant la norme internationale, que dans un autre pays que le pays d'origine.

peu nombreux sont les demandeurs d'asile qui obtiennent le statut de réfugié ou la protection subsidiaire. Les individus qui se voient refuser leur demande d'asile doivent en principe quitter le pays, soit de leur propre gré après avoir reçu un ordre de quitter le territoire (OQT), soit sous la contrainte des forces de l'ordre. Ceux qui choisissent de rester clandestinement sur le territoire deviennent alors des « sans-papiers ». En plus des personnes migrantes qui demandent l'asile, il existe également nombre d'individus qui ne font que passer par les pays européens dans le but d'atteindre une destination en particulier. Ils constituent ainsi des personnes migrantes dites « en transit ». Les demandeurs d'asile, les migrants en transit et les sans-papiers sont les catégories que j'utiliserai tout au long de ce mémoire pour décrire les situations et les statuts des personnes migrantes rencontrées⁵.

En Belgique, déjà à partir de 1993, le gouvernement ouvre des centres fermés pour les étrangers en situation irrégulière. Entre les années 1990 et le début des années 2000, la crise économique et le chômage font leur chemin et des reproches liées à l'accueil de réfugiés commencent à se faire entendre. Les discours politiques, surtout des partis d'extrême-droite nationalistes, mettent en avant la nécessité de protéger le modèle de la famille belge mis en danger par l'immigration et font émerger dans la population des sentiments d'invasion. Les demandeurs d'asile sont peu à peu perçus davantage comme des menaces à l'encontre de la « culture belge » et comme des profiteurs potentiels plutôt que comme des individus fuyant la guerre et l'oppression. En 2015, au moment du pic de demandes d'asile, le gouvernement fédéral fixe un quota totalement arbitraire à l'Office des étrangers de 250 dossiers à traiter par jour. Alors que cela avait pour but officiel de réduire l'accueil pour le faciliter, cela « n'a contribué qu'à enclencher un mécanisme malheureux : dans la mesure où seul l'enregistrement de la demande ouvre droit à un hébergement dans les centres gérés par l'Etat, les quotas d'enregistrement ne laissèrent d'autre choix aux demandeurs massés devant l'Office belge des étrangers que de patienter, jour et nuit, dans le parc Maximilien situé sur le trottoir d'en face » (Lendaro *et al.*, 2019 : 19). Cette situation est ainsi décrite par les auteurs Dirk Lafaut et Gily Coene : « *This resulted in an improvised transit camp in the Maximiliaan Park opposite the Immigration Office, and hundreds of migrants were queueing every morning to try to make their request. As they were not entitled to government support until they were formally registered, a precarious situation developed, provoking a humanitarian response* » (Lafaut et Coene, 2019 : 187). Les demandeurs d'asile ainsi regroupés, en grande majorité syriens à cette période, se sont donc progressivement organisés avec l'aide des organisations humanitaires en camp de réfugiés, dans l'attente d'être pris en charge. Etant donné le non-cloisonnement du lieu et l'aide matérielle (tentes, nourriture, sanitaires, etc.) proposée par les groupes humanitaires, d'autres profils de migrants en situation de précarité sont venus s'ajouter aux demandeurs d'asile : les migrants en transit, souhaitant rejoindre un autre pays de destination, et les sans-papiers, c'est-à-dire les personnes qui s'étaient vu refuser le permis de séjour ou bien qui n'ont jamais pu rêver le demander car n'entrant pas dans les critères de recevabilité. Ce

⁵ Les termes utilisés pour décrire les personnes migrantes tels que « demandeurs d'asile », « sans-papiers » et « migrants en transit » seront développés et discutés par après

camp de fortune a dès lors suscité au quotidien l'engagement de nombreux citoyens bénévoles et associations issus de la société civile dont une bonne partie des acteurs se sont réunis officiellement le 2 septembre 2015 en une « Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés »⁶ pour faire face à l'absence de solutions proposées par l'Etat belge. Après un mois d'activité intense, la Plateforme décide de « fermer » le parc pour rediriger les personnes migrantes dans un entrepôt proche de celui-ci, afin d'offrir leurs aides dans un lieu plus confortable. Malgré le démantèlement fin 2015, les personnes migrantes sont progressivement retournées au parc pour y loger et s'y retrouver entre elles.

En 2017, avec Théo Francken comme Secrétaire d'Etat à l'asile et à l'immigration, la vie au parc devient plus difficile. Des centaines de personnes migrantes transitent à nouveau par le parc chaque jour, les nationalités se multiplient et les tensions commencent à monter. La Plateforme organise alors un hébergement d'urgence pour les jeunes femmes migrantes, jugées en insécurité, mené par Adriana Costa Santos⁷. Après des menaces, Théo Francken pose en effet une interdiction de séjourner dans le parc et organise des rafles menées par la police fédérale pour évacuer et arrêter toutes les personnes en séjour irrégulier. C'est dans ce climat de lutte et de résistance contre Théo Francken et ses actes politiques violents que se mirent en place les débuts de ce qui sera appelé l'« hébergement citoyen ». D'abord uniquement à Bruxelles, des citoyens ouvrent leurs portes aux habitants du parc Maximilien en danger face à la violence des rafles policières. L'organisation est aux mains des bénévoles de la Plateforme : ce sont les « *White jackets* » (vêtus de vestes blanches) qui dispatchent les personnes migrantes dans les familles hébergeuses. La Plateforme ouvre également, grâce au financement du gouvernement bruxellois, un hébergement collectif appelé « la Porte d'Ulysse » permettant de loger jusqu'à 350 personnes par nuit. Les premiers citoyens hors-Bruxelles souhaitant héberger sont, dans un premier temps, remerciés. Ensuite, fin de l'année 2017, face au constat d'un parc jamais vide, l'hébergement s'est étendu à toutes les régions et provinces de Belgique. Ainsi, les *White jackets* répartissaient les migrants du parc en petits groupes, des conducteurs surnommés les « *drivers* » les emmenaient en voiture du parc jusqu'au domicile des hébergeurs, et ceux-ci étaient régulièrement aidés par les « colibris », des citoyens offrant du matériel, de la nourriture, des dons monétaires, etc. aux hébergeurs pour les aider dans leur accueil. Entre bénévoles de la Plateforme, hébergeurs, *drivers* et colibris, s'est constitué progressivement un puissant réseau de solidarité envers les demandeurs d'asile, les migrants en transit et les personnes sans-papiers du parc Maximilien et du territoire belge dans son ensemble.

Dans le contexte politique européen et belge actuel, il me semble ainsi fort important de s'intéresser aux formes d'engagement et de mobilisation autour de l'accueil des migrants en Belgique. Ces personnes « indésirables » aux yeux de l'Etat belge sont en effet laissées à elles-mêmes, sans logement, ni nourriture, ni soins, à même la rue, ce qui constitue selon les hébergeurs la preuve d'un

⁶ La « Plateforme Citoyenne de Soutien aux réfugiés » sera référée par la suite comme la « Plateforme »

⁷ Figure majeure de la Plateforme avec Mehdi Kassou, Adriana Costa Santos est une jeune portugaise venue pour travailler bénévolement au parc Maximilien en octobre 2015 pour un mois, et finalement restée en Belgique pour travailler à la Plateforme après avoir repris des études à l'ULB

grave manquement de l'Etat, voire d'une transgression au respect des Droits de l'Homme. Voyant des milliers de citoyens belges s'investir dans l'hébergement, l'encadrement et la protection des personnes migrantes en situation irrégulière, j'ai eu l'envie de m'y intéresser afin de comprendre comment se passait cet accueil et de comprendre dans quelle mesure cet accueil peut amener à remettre en question nos politiques d'accueil, elles, bel et bien en crise. J'ai ainsi placé ma focale sur l'hébergement citoyen en Belgique francophone, lequel constitue mon objet de recherche en tant qu'étape dans le parcours migratoire des personnes migrantes et en tant que pratique particulière d'hospitalité.

Le terme « hébergement citoyen » est ainsi utilisé par les familles hébergeuses et les collectifs de citoyens belges pour décrire leur pratique d'hospitalité envers les personnes migrantes. Il s'agit donc d'une pratique sociale consistant à accueillir ces personnes chez soi ou dans un logement collectif (géré par des citoyens bénévoles), dans le but d'offrir un logement occasionnel aux personnes exilées pour que ces dernières se reposent, mangent à leur faim, puissent prendre soin de leur hygiène et de leurs maux, profitent de moments de partage ou de calme, etc. Cet hébergement constitue une protection face à l'insécurité à laquelle les personnes migrantes font face étant donné leur inexistence officielle aux yeux de l'Etat et leur illégitimité à être présentes sur le territoire. Ce genre de mobilisation de la part de citoyens ordinaires est assez exceptionnelle. En effet, ce genre d'action est en général menée par des membres du monde associatif et/ou militant. Toutefois, les pratiques d'hospitalité comme pratiques particulières de solidarité ne sont pas inédites. De nombreux anthropologues ont pu observer l'accueil et le logement d'individus chez d'autres à travers le monde : Julian Pitt-Rivers sur la loi de l'hospitalité en Andalousie, et notamment ses liens avec les pratiques alimentaires avec les hôtes (Pitt-Rivers, 1977) ; Michel Agier auprès de migrants et commerçants haoussas en Afrique de l'Ouest (Agier, 1981) ; Alessandro Monsutti sur la pratique d'hospitalité chez les Hazaras d'Afghanistan (Monsutti, 2004) ; Andrew Shryock sur l'hospitalité chez les bédouins de Jordanie (Shryock, 2008) ; etc. De plus, les pratiques de fosterage, de confiage et d'adoption, dans le contexte théorique de la circulation des enfants et des migrations internationales, peuvent être également perçues comme un type d'hospitalité à long terme (Goody, 1982 ; Fonseca, 2000). En effet, « l'adoption comme l'hospitalité signifient l'accueil chez soi d'une personne étrangère à la famille, ce qui implique de trouver une place dans une zone de 'chevauchement' entre l'intérieur et l'extérieur » (Agier, 2018 : 45-46).

L'hospitalité qui constitue mon objet de recherche, celle de citoyens européens envers des personnes migrantes, est également observée actuellement dans plusieurs pays d'Europe. Cela est dû à l'encampement précaire des migrants aux abords de leurs routes migratoires du fait de ne pas être pris en charge par les Etats. Par exemple, à Paris, en 2015, après une série de démantèlements d'abris et de camps de migrants par les forces de l'ordre : « Très rapidement [...] des citoyens et des voisins descendent de chez eux pour aider les exilés : distributions de nourriture, de couvertures ou de tentes, accompagnement administratif, plaidoyer politique, hébergement chez soi des plus fragiles » (Masson Diez, 2018 : 159). En Allemagne, à l'aéroport de Tempelhof où se trouve un autre camp de réfugiés,

ont également été observés par des chercheurs des actes de solidarité dont la pratique d'hospitalité de la part des riverains proches du camp (Le Blanc et Brugère, 2017). Et bien sûr, à Calais, où se trouvait la dénommée « Jungle », se sont également produits de nombreux gestes de solidarité et d'hospitalité au sein du camp et aux abords de celui-ci (Agier, 2008). Toutefois, ces actions de soutien aux personnes migrantes ne sont que peu valorisées et éclairées par les discours politiques et médiatiques. Elles suscitent même de l'hostilité de la part de certains gouvernements et membres des autorités. « Ces actes de résistance et de solidarité avec les migrants suscitent l'hostilité des Etats parce que, en incarnant le désaccord de milliers de citoyens avec les politiques migratoires, ils vont au-delà de la dénonciation publique de leurs effets néfastes » (Lendaro *et al.*, 2019 : 25-26). Il s'est ainsi produit des tentatives d'accusation des hébergeurs comme trafiquants d'êtres humains, une tentative de criminalisation de la solidarité avec la création pénale du « délit de solidarité » en France et une tentative de légalisation des visites domiciliaires de la police belge chez les citoyens hébergeurs sans mandat préalable.

La pratique de l'hébergement citoyen consisterait ainsi en un acte politique pour les citoyens belges. Mais est-ce le cas ? Les hébergeurs sont-ils engagés dans un combat contre les politiques d'accueil en crise ? Ou bien, étant en désaccord avec celles-ci, souhaitent-ils simplement venir en aide à des personnes dans le besoin ? Et qu'en est-il des personnes migrantes hébergées, vivent-elles l'expérience de migration et d'hébergement sous le prisme de l'enjeu politique ? Quelle est leur place sur le territoire et chez les citoyens belges ? Comment se passe la cohabitation lors de l'hébergement ? Les pratiques alimentaires, comme pratiques sociales particulièrement riches pour dépeindre les relations sociales en contexte migratoire, permettent-elles de mieux comprendre l'hospitalité en cours ? Quel type de relation entre les hébergeurs et les hébergés émerge lors de celui-ci ? Ce sont les questions qui animent ce mémoire ayant pour but de comprendre quelles sont les visions du monde qui s'affrontent entre celles des autorités, des hébergeurs et des hébergés. La discipline anthropologique offre ainsi une grande quantité de concepts et d'outils méthodologiques qui m'ont permis d'étudier l'hébergement comme étape dans la migration et comme pratique particulière d'hospitalité. Ce mémoire de maîtrise en anthropologie a comme visée de constituer une modeste contribution au champ de l'anthropologie des migrations tout en faisant des liens avec les domaines de l'anthropologie de la parenté, de l'anthropologie politique et du champ de l'anthropologie de l'alimentation en lien avec le concept d'hospitalité. C'est donc ce type précis d'hospitalité que j'ai pu observer et analyser, sachant, bien entendu, que s'intéresser à l'hébergement citoyen ne permet de saisir qu'une infime partie des questions autour des politiques d'accueil, de la solidarité envers les migrants et de la mobilité des personnes migrantes.

Dans un premier temps, dans le but de situer théoriquement mon objet de recherche, j'aborderai les différentes orientations théoriques et conceptuelles qui m'ont permis d'élaborer ma problématique et ensuite d'analyser mes données. Ensuite, j'accompagnerai le lecteur dans ma plongée ethnographique en présentant ma méthodologie et mon terrain ethnographique, en mentionnant les

rebondissements ainsi que les questionnements ayant émergé en cours d'enquête. J'enchaînerai ensuite avec la présentation et l'analyse des données. Pour ce faire, la suite de mon mémoire est organisée en deux grandes parties se référant chacune à une approche spécifique de mon terrain. La première approche consiste à analyser la place de l'hébergement citoyen dans le parcours migratoire des personnes migrantes, à partir de leur vécu. Il s'agit ainsi d'interroger le contexte historique et politique des types de migrations que j'investigue, d'expliquer qui sont les personnes migrantes hébergées par les citoyens belges, de présenter leur parcours et leurs conditions de vie, de questionner l'importance de l'hébergement citoyen en tant qu'étape transitoire du parcours migratoire et de mettre en avant la pérennité de la relation créée lors de l'hébergement après celui-ci. Ensuite, la deuxième partie correspond à l'étude de l'hébergement citoyen comme pratique d'hospitalité particulière, du point de vue des hébergeurs. Sont analysés dans ce point la relation d'hospitalité entre les hébergeurs et leurs invités migrants, les enjeux autour de l'alimentation au sein de la relation ainsi que les liens de parenté sociale créés. La présentation de mes données et de mon analyse sous cette forme permet de faire découvrir au lecteur la double approche que j'ai construite lors de mon terrain, mettant en avant les deux groupes d'acteurs rencontrés : d'une part le point de vue des personnes migrantes (en transit, en demande d'asile, sans-papiers), et d'autre part le point de vue des citoyens belges hébergeurs. Cette double approche m'a notamment aidée à mieux appréhender les interconnexions entre les perspectives des différents groupes d'acteurs. Finalement, ce mémoire se terminera sur une conclusion générale qui rappellera les points essentiels et proposera une réflexion sur l'hébergement citoyen comme exemple alternatif de processus d'accueil pointant l'inefficacité des politiques d'accueil en place.

Orientations théoriques et conceptuelles et élaboration de la problématique

Avant de plonger dans l'ethnographie que j'ai menée durant une année, il est essentiel de faire le point sur les pans de l'anthropologie et sur les concepts qui m'ont permis d'éclairer certains des nombreux aspects de l'hébergement citoyen. La contextualisation théorique qui suivra, construite grâce aux lectures de la littérature scientifique réalisées avant, pendant et après le terrain, a pour objectif de faire un premier pas vers la compréhension et l'analyse de mon objet de recherche, qui, à leur tour, tenteront de répondre à ma problématique. Je développerai donc ici également comment j'ai élaboré ma problématique, en partant du constat de lacunes perçues dans la théorie, confrontées aux apports du terrain ethnographique et mélangées à certaines réflexions personnelles. Ces allers et venues entre la théorie et l'observation du terrain m'ont en effet permis d'appréhender l'hébergement citoyen d'une manière qui n'a pas encore fait l'objet de recherches approfondies et qui m'a servi de fil conducteur tout au long de l'enquête.

L'anthropologie des migrations et le focus sur le parcours migratoire

Le principal champ de l'anthropologie dans lequel se situe l'étude de l'hébergement est le champ de l'anthropologie des migrations. Si l'hébergement citoyen a lieu, c'est dû à la présence sur le territoire belge de personnes migrantes dont le passé, le présent et le futur peuvent être étudiés à la lumière des concepts issus de l'anthropologie et de la sociologie des migrations. De plus, le monde est aujourd'hui dans un contexte de globalisation des migrations internationales qui induit que presque toutes les régions du globe sont concernées par l'arrivée, le départ ou le transit des personnes migrantes. Dans les chiffres, il y a actuellement autant de migrations du Sud et du Nord vers le Nord que de migrations du Sud et du Nord vers le Sud (Wenden, 2019a : 12). En effet, depuis les années 1990, avec la chute du rideau de fer et l'ouverture de frontières longtemps hermétiques, s'est développé une mode à la mobilité. De plus en plus d'êtres humains sont mobiles, et pas uniquement les candidats à l'asile en Europe : les expatriés, les étudiants Erasmus et les migrants de travail (déménageant à l'étranger grâce à un accord entre deux états suite à une pénurie d'emploi d'un secteur particulier) sont également comptabilisés dans les chiffres des migrations internationales. Les raisons de l'actuelle mondialisation des migrations sont multiples et structurelles : les nouvelles techniques de communication, d'information, de transport et de transfert de fonds améliorent la migration et participent à l'organisation des départs ; les nombreux conflits, les guerres et les changements climatiques qui ont lieu actuellement dans un certain nombre d'états du monde entraînent des migrations forcées ; les situations politiques instables, la récession et les crises économiques à répétition dans de nombreux pays engendrent également des mouvements de population à la recherche d'un avenir meilleur. Toutefois, il est important de noter que le droit à la mobilité est très inégal (Bauman, 1998). Alors que les habitants des pays occidentaux peuvent aller et venir sans avoir besoin d'un visa ou reçoivent un visa sans difficulté, les habitants des pays dits « à risque migratoire » se

voient dans l'impossibilité d'en obtenir. Catherine Wihtol de Wenden l'explique : « Les deux tiers de la population mondiale ne peuvent pas circuler librement et le droit de migrer est très inégalement réparti de par le monde » (Wenden, 2019a : 11). Ce contexte de mondialisation des migrations internationales met d'autant plus en évidence l'importance de se saisir des théories et des concepts du champ de l'anthropologie des migrations pour comprendre l'hébergement citoyen ainsi que le fonctionnement du monde.

a. Le point de vue de l'émigrant

Mais « qu'en est-il, dans ce contexte, des travaux anthropologiques contemporains ayant les migrations pour objet ? » se sont demandées Alice Aterianus-Owanga et Sandrine Musso dans l'introduction d'un numéro intitulé « Anthropologie et migrations : mises en perspective » (Aterianus-Owanga et Musso, 2017 : §1). Bien que l'étude des migrations n'ait gagné sa reconnaissance que tardivement, surtout du côté francophone, ce champ – d'abord étudié par les sociologues – est aujourd'hui bien ancré dans la discipline. A partir du moment où les sciences sociales ont cessé de figer les groupes humains dans des espaces territorialisés déterminés et cessé d'étudier la migration sous l'unique angle de l'immigration, s'est produit un tournant auquel la discipline anthropologique a participé. En effet, l'anthropologie a permis, grâce à ses méthodes, ses approches et ses propositions théoriques, de redynamiser l'étude des migrations. Ainsi, « fidèle à la démarche classique de la discipline, l'anthropologue des migrations s'efforce de restituer le point de vue de l'émigrant et de sa société d'origine » expliquent les auteures de l'éditorial de la revue REMI sur le thème « Anthropologie et migrations » (Cuche *et al.*, 2009 : 8). Contrairement aux autres disciplines des sciences sociales, l'anthropologie s'est intéressée aux émigrants et à leur parcours migratoire plutôt qu'aux problèmes liés à leur immigration. Et les auteures de poursuivre : « L'anthropologie permet ainsi de saisir le phénomène migratoire dans son intégralité, émigration et immigration n'étant pas seulement deux moments de la migration mais, en quelque sorte, les deux faces indissociables d'une même réalité migratoire » (Cuche *et al.*, 2009 : 8). Les recherches se sont donc penchées sur les raisons de l'exil, sur les dynamiques du départ, sur les contextes d'origine des personnes migrantes, sur la diversité des moments et des projets de l'émigré, sur les effets de l'émigration sur la société de départ, etc., ce qui a poussé les anthropologues à remettre en question leurs méthodes quant au terrain « puisqu'il s'agit d'observer 'ici' et 'là-bas' » (Aterianus-Owanga et Musso, 2017 : §8). En effet, pour comprendre la mobilité, le parcours migratoire et les réseaux sociaux développés pendant la migration, il n'était plus possible « d'étudier les groupes de migrants comme des isolats » (Cuche *et al.*, 2009 : 11), comme un anthropologue le ferait sur un terrain lointain fixe lors duquel il observerait un même groupe d'individus pendant une longue période de temps. Ainsi, s'est progressivement développée la méthode d'enquête multisituée, permettant au chercheur de suivre ses répondants dans leur mobilité, rendant les terrains multiples et moins circonscrits.

b. Contexte de départ

S'est ainsi développé un intérêt pour étudier les raisons du départ des personnes migrantes de leurs pays du Sud dont se sont emparés des chercheurs européens et des chercheurs africains, dont Jacinthe Mazzocchetti et Ludovic Lado, pour ne citer que deux exemples. Jacinthe Mazzocchetti a ainsi enquêté au Burkina Faso auprès de la jeunesse scolarisée et a proposé deux concepts pour illustrer les situations qu'ils doivent affronter : la « fermeture des possibles » au pays et l'« ouverture des imaginaires » sur l'exil et l'ailleurs. En effet, la jeunesse constate l'augmentation des inégalités et des situations d'insécurité au pays, ce qui entraîne un va-et-vient entre espoirs d'un avenir meilleur et désillusions à répétition. Cela donne donc aux jeunes burkinabés des envies de mobilités, voire de mobilités internationales (Mazzocchetti, 2009, 2014a). Ludovic Lado, dans un article éloquent, a dépeint la jeunesse camerounaise et ses sentiments ambigus relatifs à l'exil (Lado, 2005). Il témoigne de l'obsession grandissante de l'exil pour échapper à la situation camerounaise où plus rien n'est possible et de l'obsession de l'Occident si attirant dû aux tentations matérialistes d'y faire fortune. Il évoque toutefois la conscience des risques encourus dans la clandestinité et des sacrifices et endettements futurs. Il explique également que l'imaginaire lié à l'Occident est un mélange d'admiration et de ressentiments de la part des populations de l'Afrique postcoloniale. Il existe selon lui un chevauchement de deux perceptions du « blanc » : comme symbole négatif de domination et d'exploitation d'une part, et comme modèle à copier pour se développer d'autre part. Les inégalités perçues entre le Nord et le Sud entraînent ainsi le désir d'ailleurs, qui, une fois assouvi, n'est pas aussi rose que prévu (débrouille clandestine, peur du retour, endettement, intégration douloureuse, etc).

c. Parcours migratoire et frontières

Plus récemment, une nouvelle approche s'est ouverte sur les migrants en train de migrer, sur la route de leur parcours migratoire. Ainsi se développèrent des focus sur les migrants dits « en transit », sur les réfugiés, sur la procédure de demande d'asile, sur le corps migrant, sur la zone particulière de la frontière et sur l'expérience de mobilité (Mazzocchetti, 2011, 2014b, 2017 ; Düvell, 2012 ; Kobelinsky, 2014 ; Brekke et Brochmann, 2014 ; Rea *et al.*, 2019). Ces auteurs démontrent que les frontières sont vues par les autorités politiques comme de grandes murailles faisant blocage. Or, bloquer tous les flux migratoires n'est qu'une illusion et une absurdité sur le plan historique. L'utilité des frontières repose sur des fins fiscales, d'organisation de territoire, de réglementation, etc., mais elles ont toujours été poreuses pour les êtres humains, encore davantage quand il s'agit de celles des états démocratiques. De plus, les migrations reposent sur bien d'autres facteurs qui sont invisibilisés : elles reposent sur une série de *push* et de *pull factors*. Les *pull factors* sont par exemple : la possibilité de travail, la sécurité sociale, la possibilité d'envoyer de l'argent à la famille au pays, le climat propice pour l'éducation des enfants, etc. Les *push factors* peuvent être : la pauvreté, la violence, la corruption, les exactions, l'absence de perspective d'avenir, etc. La migration est, de ce fait, toujours une recherche de dignité par rapport à une situation passée déplaisante. « Dépassant les conceptions de la

migration polarisée autour du binôme ‘pays d’origine’ et ‘pays d’accueil’, divers programmes de recherches et publications interdisciplinaires s’intéressent désormais aux espaces d’entre-deux, de séparation ou de frontières où transitent des millions d’individus », expliquent les auteures de l’introduction du numéro « Anthropologie et migrations » (Aterianus-Owanga et Musso, 2017 : §26). Cette anthropologie de la frontière révèle alors les difficultés à nommer les personnes migrantes, étant ainsi dans un entre-deux et étant maintenant perçues comme plus complexes que les catégories essentialisantes dans les recherches passées sur la migration. C’est pourquoi j’utilise de manière générique le terme de « personne migrante » pour décrire toute personne en train de migrer. J’ai ajouté le mot « personne » avant celui communément utilisé de « migrant » – souvent perçu comme péjoratif dû à son utilisation abusive et erronée dans les médias et les discours politiques – dans un souhait de réhumanisation, constatant que ce dernier effaçait l’individu derrière le mot, ainsi que sa personnalité, son ressenti et sa trajectoire personnelle. Dans ce même intérêt pour les personnes migrantes en mouvement, une attention particulière est progressivement portée sur les émotions, les corps, les mises en mots et en art, les résistances aux contraintes vécues et les modes de subjectivation et d’agentivité lors de l’expérience de migration (Mescoli, 2014 ; Mazzocchetti, 2014b, 2019 ; Martiniello et Mescoli, 2018). L’anthropologie des migrations, par son approche ethnographique articulant « l’approche microscopique de vies singulières et la compréhension globale des mécanismes structuraux qui les infléchissent », est idéale pour mettre en lumière ces aspects jusque-là invisibles de la migration (Aterianus-Owanga et Musso, 2017 : §25). De plus, l’anthropologie s’intéresse également au droit et à la politique en lien avec la migration, plus particulièrement aux lois et aux discours qui mettent en avant l’envie de restreindre davantage l’accès au territoire européen, ce qui entraîne l’apparition des migrants en situation irrégulière, dits « sans-papiers » ou « indésirables » (Fassin *et al.*, 1997 ; Agier, 2008).

d. Etudier la migration chez des citoyens belges

Dans le cadre de mon terrain autour de l’hébergement citoyen, je me suis particulièrement intéressée à ces nouvelles façons de concevoir la migration. Les personnes migrantes que j’ai rencontrées sont encore en train de migrer et d’être mobiles, et elles s’inscrivent dans cet entre-deux, entre les frontières, dans cet espace particulier qu’est l’habitation d’un citoyen belge, un logement collectif, un parc ou un camp. Il s’agit ainsi de mettre en lumière leur parcours migratoire et leur survie dans cet entre-deux, lors de l’attente et des tentatives de traversées des frontières ainsi que lors des moments avec les hébergeurs. L’hébergement citoyen constitue ainsi une étape dans leur parcours migratoire, lors de laquelle les hébergés partagent leur individualité, leur culture, leur altérité et leur ressemblance avec leurs hébergeurs. En s’intéressant au parcours migratoire, il est possible de se rendre compte de l’hétérogénéité des trajectoires et des expériences de la migration vécues par les hébergés. Les hébergeurs expérimentent ainsi la rencontre de l’autre et la diversité culturelle chez eux, de la même façon les hébergés l’expérimentent avec la culture de leurs hébergeurs. Pour la discipline

anthropologique toutefois, « la diversité culturelle n'est pas une considération récente, c'est son terreau, sa façon de percevoir le monde et de qualifier la richesse de l'humanité » (Cuche *et al.*, 2009 : 8). L'anthropologie des migrations, quant à elle, étudie précisément cet échange : « Ce n'est pas seulement reconnaître l'autre qui est à l'ordre du jour, c'est de façon beaucoup plus immédiate, comment vivre avec l'autre, au quotidien, dans sa proximité, avec ses représentations, ses valeurs, ses coutumes » (Cuche *et al.*, 2009 : 8). Il s'agit ainsi de pratiquer une anthropologie des migrations au plus proche, au domicile de citoyens belges cohabitant avec des personnes migrantes. Le déplacement du regard de l'anthropologie, des contrées lointaines à l'Occident vers le proche, a souvent été pensé comme une rupture de la discipline. Toutefois, je rejoins les auteures Aterianus-Owanga et Musso qui expliquent dans leur conclusion que ce déplacement de regard « n'a été en réalité qu'une nouvelle manière d'interroger des objets classiques de la discipline, comme la parenté, la culture, la ville ou les processus de constitutions d'identités individuelles et collectives, repensés au prisme des changements suscités par les migrations » (Aterianus-Owanga et Musso, 2017 : §30).

L'hospitalité comme concept clé, repensant les questions de parenté et d'alimentation

L'hébergement citoyen correspond en tous points aux pratiques d'hospitalité décrites par les anthropologues, les philosophes et les historiens depuis des lustres. Julian Pitt-Rivers, à qui l'on doit « The Law of Hospitality », a ouvert son argumentation avec l'exemple d'un rituel Eskimo emprunté à Franz Boas (Boas, 1887 ; Pitt-Rivers, 1977). Jacques Derrida, qui a développé la notion d'hospitalité inconditionnelle en miroir à l'hospitalité conditionnelle, s'est inspiré des Grecs de l'Antiquité et de l'œuvre de philosophie politique d'Emmanuel Kant et de son projet de paix perpétuelle (Kant, 1796 ; Derrida, 1997). Michel Agier a observé l'hospitalité des Haoussas en Afrique de l'Ouest et a récemment développé une théorisation de l'hospitalité en la liant à la question de l'asile en Europe en se basant sur ses prédécesseurs précités (Agier, 1981, 2018). Ainsi, l'hospitalité a souvent été étudiée de deux manières : l'hospitalité privée ou domestique et l'hospitalité politique ou étatique. Or, dans le cas de ma recherche, il s'agit d'une hospitalité particulière mêlant les deux caractéristiques du concept. Les personnes hébergées sont des individus migrants remettant en question l'efficacité des politiques d'hospitalité européennes tandis que les hébergeurs font preuve d'hospitalité privée envers leurs invités tout en s'insurgeant contre ces politiques qu'ils jugent inhospitalières. Les hébergeurs, ce faisant, mettent ainsi en pratique « une autre politique de l'accueil », car ils se sentent concernés par l'état du monde (Gerbier-Aublanc, 2018 : 123). L'originalité et l'intérêt de ma recherche réside, selon moi, dans cette double caractéristique de l'hospitalité qui caractérise l'hébergement citoyen : politique et domestique.

Les théorisations sur l'hospitalité font également référence à d'autres grands concepts des sciences sociales, pertinents eux aussi pour dépeindre l'hébergement citoyen. Ainsi, les concepts de don/contre-don/réciprocité seront également abordés au sein de mon mémoire. Cela est l'occasion de revenir sur la théorie du don de Mauss et sur ses remaniements plus récents, ainsi que ses liens avec

l'hospitalité (Mauss, 1924 ; Godbout, 1997 ; Paugam, 2007 ; Boudou, 2012 ; Vertongen, 2018 ; Caillé *et al.*, 2019). D'autre part, le focus sur l'hospitalité privée permet une plongée dans les relations créées entre les personnes hébergeuses et hébergées, ce qui amène à s'intéresser à la relation d'hospitalité et également à la question de la parenté dans le cadre de cette dernière. Finalement, j'ai porté une attention particulière aux pratiques alimentaires ayant lieu lors des moments d'hébergement, l'alimentation étant une porte d'entrée pertinente pour observer les règles d'hospitalité, les interactions sociales des uns envers les autres et l'investissement des acteurs de la maisonnée sous forme de don et de contre-don.

a. La notion

L'hospitalité en tant que notion fait couler beaucoup d'encre aujourd'hui car les chercheurs en sciences politiques, sociales et philosophiques font le constat que notre société en est dépourvue sur le plan politique, comme le rappelle Agier dans son ouvrage « L'étranger qui vient, repenser l'hospitalité » (Agier, 2018). Les philosophes Guillaume Le Blanc et Fabienne Brugère se sont, de la même manière, interrogés quant à la fin de l'hospitalité dans nos sociétés (Le Blanc et Brugère, 2017). Alors que toutes les civilisations ont toujours prôné l'importance de faire de l'étranger un hôte, l'Occident montre une autre image de l'hospitalité, transformant l'étranger en un ennemi qu'il faut éloigner. Depuis la panique des gouvernants européens face aux arrivées dites « massives » de migrants en 2015 et les accords entre l'Europe et la Turquie en mars 2016 et entre l'Italie et la Libye en février 2017 pour garder les migrants au loin des frontières européennes, il est certain que les politiques d'accueil se sont métamorphosées en politique d'externalisation. Et c'est également à partir de cette période-là que « des citoyens se sont sentis poussés, à la fois contraints et fondés, à penser et agir bien souvent contre ou à la place de l'Etat » en hébergeant des personnes migrantes perçues comme vulnérables (Agier, 2018 : 15). Ce passage de l'hospitalité politique inefficace à un retour à l'hospitalité d'antan, c'est-à-dire d'ordre privé, est, selon Agier un « chemin inverse, pourrait-on dire » (Agier, 2018 : 11). Ainsi, l'hospitalité ne se limite pas à son utilisation politique : « l'hospitalité est un phénomène paradoxal et complexe qui ne peut se résumer ou se rabattre sur un simple geste d'ouverture à l'étranger », comme le présupposent les politiques d'accueil (Stavo-Debaugé *et al.*, 2018 : 3). Elle est bien plus que cela, elle est une pratique sociale particulière créant une relation interpersonnelle spécifique, qui peut avoir des répercussions sur de nombreux aspects de la vie des individus.

L'hospitalité a toujours fonctionné comme une régulation sociale importante entre les populations et les cultures, et, de ce fait, toutes les civilisations ont toujours eu un intérêt pour l'hospitalité. Ainsi, « elle est la condition même de la 'civilisation' » (Caillé *et al.*, 2019 : 9). Elle est également une valeur prônée par les différentes religions : « En tant que valeur, l'hospitalité fait partie des catégories de l'éthique et de la philosophie morale, nourries par des traditions religieuses nombreuses à avoir formulé commandements et prescriptions pour l'accueil de l'étranger » (Mesure et

Savidan, 2006 : 582). Plusieurs des religions monothéistes inscrivent ainsi dans leurs textes sacrés des préceptes pour encourager les fidèles à l'hospitalité, dans un but de valoriser la cohésion sociale et l'entraide : « *In the course of human history, norms of altruism and hospitality had been proven to contribute to the social cohesion, cooperation and solidarity amongst human beings. These norms were also reflected in religious prescriptions of hospitality, not only in the Bible but also in the Koran and the Torah.* » (Komter et Leer, 2012 : 9). Un invariant anthropologique a été observé quant à la codification des trois jours d'hospitalité primaires qui symbolisent les trois temps de celle-ci : un jour pour l'accueil, un jour pour le séjour et un jour pour le départ (Sarhou Lajus *et al.*, 2008). Ainsi, passés les trois premiers jours d'hospitalité, la relation change de nature car il est désormais attendu de l'invité qu'il aide aux services dans la maison. Cela correspond ainsi à la logique maussienne du don, qui attend d'être rendu, pour sacraliser la relation (Mauss, 1924). Se pose ainsi la question de l'existence d'une universalité de l'hospitalité en tant qu'obligation de soin à l'égard des étrangers et des voyageurs perçus comme vulnérables. Pour les migrants, leur hospitalité est, d'une part, politique mais d'autre part, chargée de valeurs humanistes, car il s'agit également pour les hébergeurs de secourir les personnes migrantes. « L'étranger qui vient, c'est celui qui arrive là, maintenant, à ma porte, dans ma rue, en bas de chez moi, et que je ne peux laisser mourir de faim ou de froid sans rien faire », explique ainsi Michel Agier (2018 : 13).

Dans le cadre de ce mémoire, je souhaite toutefois m'éloigner de l'hospitalité vue comme un sujet consensuel, qui plaît à tous. Dans mes descriptions du terrain ethnographique, je montrerai également les revers de l'hospitalité, ses inconforts, ses frustrations, au même titre que sa richesse, sa vertu solidaire et ses beaux moments. Comme le dit Michel Agier, « Pour être plus vraie, [l'hospitalité] devra donc être décrite concrètement, puis certainement reconnue comme moins belle, moins douce, moins consensuelle peut-être » (Agier, 2018 : 14). En effet, pour dépasser l'essentialisme (et parfois le moralisme) des théories philosophiques, l'anthropologie de l'hospitalité se doit de partir du terrain et de sa description. « C'est en effet en s'appuyant sur l'approche ethnologique et anthropologique de l'hospitalité [qu'il est possible d'] aborder des dimensions sociales du rapport à l'autre » (Mesure et Savidan, 2006 : 585).

b. La relation d'hospitalité

Dans un premier temps, il est toutefois intéressant de décrire la relation d'hospitalité à la lumière de la théorie du don de Mauss. Dans son « Essai sur le don » (Mauss, 1924), l'auteur présente les trois obligations sous-jacentes au don : l'obligation de donner, de recevoir et de rendre le don. Ensemble, elles forment le cycle de réciprocité qui sacralise la relation entre les individus. Recevoir un don correspond à recevoir son âme, le Hau, et il faut rendre le don pour garder son âme en vie. Ainsi, l'hospitalité correspond au don de l'accueillant envers l'accueilli et leur relation se cristallise grâce à la réciprocité qui s'y produit quand l'hospitalité dépasse les trois jours primaires. Je soulève ci-après, à la suite des allers-retours entre les lectures et le terrain, trois caractéristiques qui me semblent essentielles

pour permettre la compréhension de la relation d'hospitalité : l'hôte-intrus, l'asymétrie de la relation et la nécessaire réciprocité.

Le premier élément pertinent est l'idée qu'il faut accepter qu'un hôte reste un intrus, malgré toute la bonne volonté mise dans son accueil. L'hospitalité privée « se manifeste par l'acceptation du dérangement, par une réaction positive face à l'intrusion de l'autre en lui faisant une place chez soi », explique Marjorie Gerbier-Aublanc à propos des Français accueillant des demandeurs d'asile. La relation qui découle de cet hébergement est « une relation qui bouleverse l'intime et redéfinit les frontières de l'ordinaire » (Gerbier-Aublanc, 2018 : 124). Le nouveau venu dérange l'ordre établi dans la maison, il oblige à repenser son espace, à repenser son identité et son statut. Michel Agier ajoute : « l'hospitalité suppose le renoncement provisoire à une part du monde propre de l'accueillant au bénéfice de l'hôte » (Agier, 2018 : 12). L'hospitalité implique ainsi d'ajuster et d'adapter son mode de vie à la présence de l'autre, « c'est le moment où un seul geste peut faire de l'étranger un hôte, sans jamais qu'il cesse tout à fait d'être étranger et donc de porter encore en lui la trace de l'intrus » (Agier, 2018 : 7). Le geste d'hospitalité revient alors à accueillir l'étranger, à éprouver son intrusion chez soi, mais également à le rencontrer, le reconnaître, l'accueillir, sans pouvoir faire disparaître l'inégalité de la relation.

Un autre élément essentiel pour comprendre l'hospitalité est ainsi la nature fondamentalement asymétrique de la relation. La relation est rythmée entre la « symétrie des obligations en même temps que [la] dissymétrie des statuts entre l'invité et le maître de maison » (Agier, 2018 : 33). Dès lors, même si les hébergeurs font tout pour équilibrer la balance afin de faire en sorte qu'il n'existe pas de fossé ou de déséquilibre entre eux et leurs invités, cela ne fonctionnera jamais parfaitement. En effet, le seul fait d'être dans une relation d'accueillant et d'accueilli, d'aidant et d'aidé, d'hôte et d'invité, maintiendra une domination relative des uns sur les autres. Cela a pour effet de laisser paraître un aspect paternaliste à la relation, surtout dans les cas où les hébergés sont des étrangers avec un statut précaire : « *The guest is dependent on the one who offers him or her hospitality, and is therefore at risk of paternalistic interference* » (Komter et Leer, 2012 : 13). Julian Pitt-Rivers pointait déjà cette inévitable asymétrie dans ses « lois de l'hospitalité » (Pitt-Rivers, 1977), qu'il expliquait au moyen du concept d'honneur. Les invités se doivent en effet d'honorer le maître de maison, de ne pas tenter d'usurper sa place et ont l'obligation d'accepter ce qui leur est offert. Il est toutefois possible d'atténuer l'asymétrie grâce au cycle de réciprocité, même si la dissymétrie des statuts, quant à elle, ne peut pas être effacée. La relation d'hospitalité « apparaît donc comme une relation fragile » dont il faut gérer l'équilibre (Gerbier-Aublanc, 2018 : 127).

Finalement, il faut également garder en tête l'indissociable non-gratuité et donc l'inévitable réciprocité de l'accueil. Les « dynamiques de réciprocité [défient] les hiérarchies de pouvoir et les asymétries relationnelles » de la relation d'aide ou d'hospitalité (Mescoli *et al.*, 2020). Car, en effet, l'hospitalité n'a rien d'inconditionnel, contrairement à ce que prétend le philosophe Jacques Derrida. Selon lui, l'hospitalité doit être absolue et inconditionnelle, et chacun devrait accueillir sans égard

pour le contexte, le statut, les difficultés, le lieu, le système ou les lois (Derrida, 1997). Il s'agirait de l'unique voie sacrée de l'hospitalité. Sa définition est, selon Michel Agier, « transcendantale » (Agier, 2018 : 19). Derrida affirme ainsi que « le système d'échange n'appartient pas au domaine de l'hospitalité. L'hospitalité pure est un don sans retour, sans calcul de retour » ((Derrida et Wieviorka, 2001) cité dans (Agier, 2018 : 27)). Pourtant, comme expliqué dans les points précédents, l'hospitalité se vit comme un don envers les hébergés et ne fonctionne de façon pérenne que grâce à la réciprocité. « À l'idéal d'inconditionnalité s'oppose donc nécessairement le réalisme de l'hospitalité : il existe toujours un fossé entre l'hospitalité rêvée et l'hospitalité réalisée (et réalisable) » (Gerbier-Aublanc, 2018 : 129). Certains hébergeurs expriment en effet le fait que leur accueil est gratuit, sans attente de retour et sans égard aux conditions. Il s'agit toutefois d'un imaginaire de leur propre générosité qui ne correspond pas aux faits de l'hospitalité vécue. Dans un article introductif à un numéro sur les hospitalités de la revue du Mauss, les auteurs expliquent ainsi que l'expression « 'Faites comme chez vous !' cache tout un ensemble de réserves, de non-dits, de règles plus ou moins secrètes. Tout généreux, voire inconditionnel qu'il paraisse, le don d'hospitalité est un don prudent et circonstancié » (Caillé *et al.*, 2019 : 11). L'hospitalité et, de ce fait, l'hébergement citoyen tel que je l'ai observé, reposent sur le principe de réciprocité qui permet de faire de l'étranger un hôte. Les personnes migrantes hébergées, possédant parfois peu de moyens pour rendre le don, proposent de participer aux tâches de la maison, témoignent du désir de préparer des repas de leur pays d'origine ou bien se confient sur leur récit de vie en tant qu'acte de réciprocité. Le récit de soi est d'ailleurs un retour souvent attendu par les hébergeurs, qui prennent celui-ci comme une marque de confiance et de familiarité à leur égard : « Le partage de l'histoire de vie rétablit l'équilibre de l'échange et permet la perpétuation de la relation (réciproque) d'aide » (Mescoli *et al.*, 2020). Marjorie Gerbier-Aublanc a également observé ce type de retour de don sur son terrain : « La réciprocité naissant de l'échange entre individus, le récit de soi apparaît comme l'acte de réciprocité par excellence. Ce récit est implicitement attendu par de nombreux accueillants » (Gerbier-Aublanc, 2018 : 126). Dans les cas où les retours de don ne sont pas possibles dans l'immédiat « *then the guest should return the favours done in other ways or at least openly show his or her gratitude* » (Komter et Leer, 2012 : 13) ou encore promettent de revenir ou d'offrir un cadeau à leurs hébergeurs lorsqu'ils seront établis.

Toutefois, il ne faut pas oublier que le don est risqué, car si un des deux partis ne respecte pas ses engagements, la relation se déséquilibre et entraîne une certaine violence (les exemples du Potlatch et de la Kula qui peuvent engendrer des guerres entre clans sont les plus célèbres). Concernant le don particulier d'hospitalité, le risque est similaire : « Il convient également de reconnaître que l'hospitalité peut parfois constituer un don empoisonné – tant pour les accueillis que pour les accueillants » (Caillé *et al.*, 2019 : 13). Dans le cas où un invité casse délibérément ou vole des objets dans la maison de son hôte, ou bien si l'accueillant profite d'un invité en le manipulant, la relation bascule. Les théorisations sur l'hospitalité la dépeignent ainsi comme une relation conditionnée, reposant en partie sur la théorie du don et possédant certaines caractéristiques propres relatives à l'asymétrie entre les individus en

relation. Concernant l'hospitalité politique, elle ne correspond plus à cette conception-ci reposant sur la relation : lorsque le rôle de pourvoyeur de l'hospitalité est délégué aux institutions publiques, « nous sortons du rapport fondamentalement anthropologique du don et du contredon, lequel a institué l'hospitalité comme forme de l'échange » (Agier, 2018 : 49).

c. La parenté dans l'hospitalité

L'anthropologie, en tant que discipline des sciences sociales étudiant les relations humaines, convient parfaitement pour l'étude de la « relation qui peut se nouer avec [l'étranger], pendant et au-delà du geste initial de l'hospitalité » (Agier, 2018 : 7). L'hospitalité est donc l'accueil d'un étranger, d'un Autre, d'un inconnu qui devient un hôte, un invité, un proche. Au fur et à mesure de mon terrain, j'ai pu constater que la relation se tissait entre les hébergeurs et leurs invités ressemblait beaucoup à une relation de parenté sociale. En effet, la grande majorité des hébergés rencontrés au sein des hébergements privés appellent leurs hébergeurs par des surnoms parentaux tels que « *mummy* », « *baba* », « *father* », « *mother* », « *mama* », « *dad* », parfois suivis du prénom de l'hébergeur. Du côté des hébergeurs, nombre d'entre eux font référence à « leurs » invités sous des termes familiaux (par exemple : « voici ta sœur » pour présenter à un hébergé la fille d'une hébergeuse, « ils sont un peu comme nos enfants » pour expliquer l'attachement émotionnel, etc.). Ainsi, les « discours mobilisés par ces individus [utilisent] les champs lexicaux de l'amour et de la parentalité [...] pour décrire la relation qui les unit aux migrants » (Mescoli *et al.*, 2020). Michel Agier, chez les Haoussas, a également observé l'hospitalité qu'il a qualifié de « quasi-parenté » (Agier, 2018 : 38). Comme expliqué plus haut, les relations d'hospitalité qui s'établissent sont hiérarchiques, réciproques et asymétriques. Ainsi, même s'il s'agit d'un adulte, la personne accueillie sera appelée comme un enfant (*yaro* chez les Haoussas, « il est comme mon fils » pour certains hébergeurs), et en prendra donc le statut dans la relation. Par ce type de termes, Michel Agier explique que l'accueillant inscrit l'étranger dans sa parentèle. De la même façon, les accueillis inscrivent leurs hébergeurs dans leur parentèle, en affirmant souvent qu'ils ont une « *belgian family* ». J'ai ainsi voulu comprendre et observer au plus près cette relation, qui constitue un objet intéressant pour le champ de la parenté en anthropologie.

Pour ce faire, le prisme de la parenté est donc pertinent à plusieurs égards. La parenté est un des objets classiques en anthropologie, son étude ayant progressivement évolué suite à la constatation de nouvelles façons de « faire famille » en Occident. Sont en effet apparues des familles homoparentales, recomposées, ayant eu recours à la gestation pour autrui (GPA) ou à la procréation médicalement assistée (PMA) (Courduriès et Herbrand, 2014). Ces exemples de parenté ont finalement révélé que la parenté sociale existait déjà depuis longtemps au sein des sociétés occidentales, sous d'autres formes plus subtiles, alors que celle-ci était auparavant uniquement pensée comme une particularité des sociétés dites « traditionnelles » (Meillassoux, 2000a, 2000b ; Godelier, 2004). La parenté sociale observée dans les sociétés lointaines était, à l'époque, considérée « comme digne d'intérêt en raison de l'étrangeté de leurs systèmes » de parenté (Cadoret, 2007). Toutefois, la

parenté sociale – en opposition à la parenté biologique qui limite le cercle familial au noyau papa, maman, enfants liés par le sang – revêt parfois une importance très grande dans la vie d'un individu. Comme l'explique Christian Ghasarian : « Les amis chers peuvent ainsi être rangés dans la catégorie des parents, ceux sur qui – par définition – on peut compter. La parenté affirmée ('fictive') peut donc compter autant que la parenté biologique ('réelle') » (Ghasarian, 1996 : 16).

Dans le cadre de ma recherche, la parenté observée pourra ainsi être comparée à plusieurs notions appartenant au champ de la parenté, comme le confiage dans le cadre de la circulation des enfants et la famille transnationale (Goody, 1982 ; Razy, 2010 ; Razy et Baby-Collin, 2011). Ces notions seront articulées au concept d'hospitalité et à la relation d'hospitalité, qui ne sont d'ailleurs pas tout à fait étrangères les unes aux autres. En effet, Arthur Maurice Hocart, anthropologue belgo-franco-britannique contemporain de Malinowski, avait mis en lumière une généalogie des pratiques d'hospitalité qui seraient fondées sur les liens de parenté (Hocart, 2019). Ayant étudié la Grèce ancienne, l'Inde classique et ses nombreux terrains de par le monde, il en est venu à affirmer que le système de réciprocité reliant les hôtes et leurs invités venait de la relation sacrée de parenté, qui, se diffusant au-delà du cercle familial, s'est étendue « par le biais d'une parenté fictive, à tout étranger jugé digne d'entrer dans le cercle 'familial' » (Hocart, 2019 : 88). Parenté et hospitalité seraient de ce fait liés, ce qui expliquerait ces termes et ces comportements de parenté que Michel Agier et d'autres ont pu observer.

d. La place de l'alimentation dans l'hospitalité

L'alimentation et toutes les pratiques qui l'entourent constituent un point d'entrée intéressant lorsqu'on s'intéresse aux liens sociaux entre des individus, et plus particulièrement encore quand il s'agit d'observer l'hospitalité des uns envers les autres. Ainsi, Julian Pitt-Rivers, dans sa « Loi de l'hospitalité » explique que l'acte de manger contribue à transformer l'étranger en invité, car il n'est pas supportable de partager l'intimité de manger ensemble avec un parfait inconnu : « *The act of eating supposes a higher degree of intimacy than mere presence and to eat in front of a stranger is to offend this sentiment. His status must be changed therefore to that of guest and this is done by the formality of offering food* » (Pitt-Rivers, 1977). Le repas constitue en effet une occasion particulière pour échanger, ce qui implique de s'intéresser à l'Autre, à ses goûts, à son vécu. Le repas, ou l'invitation à boire le thé par exemple, sert souvent de prémisse à l'hospitalité, permettant aux accueillants de sonder leur potentiel invité avant de procéder à l'invitation.

Pourtant, pendant longtemps, les sciences humaines et sociales ont négligé et mis totalement de côté l'alimentation car celles-ci la considéraient trop biologique pour être sociale. Il s'agit pourtant bien d'une affaire sociale, l'acte physiologique de se nourrir jouant un rôle nécessairement central dans l'organisation sociale d'une collectivité. Que ce soit pour la recherche de la nourriture, la préparation, l'acte de manger en groupe, le partage, la coopération, etc., tous ces aspects autour de l'alimentation sont inévitablement et profondément sociaux (Fishler, 2010). Ainsi, la commensalité

n'est pas la seule pratique alimentaire pertinente pour comprendre l'hospitalité en jeu lors de l'hébergement citoyen. L'organisation de la récolte des denrées, le choix des repas, les aliments de base, la préparation du repas, les manières de table, la sensorialité, etc. nous apprennent également des choses sur la façon de vivre d'une famille hôte.

Les pratiques alimentaires constituent donc des moments très intéressants à observer pour comprendre les relations en jeu, notamment en lien avec le vécu de la migration (Calvo, 1982 ; Fishler, 1988 ; Crenn *et al.*, 2010 ; Mescoli, 2014 ; Poulain, 2017). Alimentation et migration sont d'ailleurs un champ d'étude à part entière consacré à l'analyse des pratiques alimentaires des personnes migrantes ou issues de l'immigration. Les chercheurs explorent notamment la façon dont les individus utilisent la nourriture comme mémoire par rapport à leur pays d'origine en renégociant leurs pratiques alimentaires avec les ingrédients et les façons de cuisiner disponibles dans leur pays d'accueil. La mémoire est en effet fortement liée à l'alimentation et aux goûts dans la vie des êtres humains (Sutton, 2010). Ainsi, les personnes migrantes utilisent parfois l'alimentation comme mode de transmission de la culture d'origine à leurs enfants. Il peut également s'agir de montrer aux habitants du pays d'accueil son identité via le partage de recettes présentées comme des spécialités du pays d'origine, l'alimentation servant ainsi d'incarnation de l'identité des personnes (Fishler, 1988 ; Mescoli, 2014). L'aspect sensoriel de l'alimentation est également très important pour les individus. Alex Rhys-Taylor, dans un article sur les marchés exotiques, explique que les migrants sont très attachés à certains parfums qui les empêchent de ressentir le mal du pays. Il affirme que les odeurs et les goûts marquent la différence entre les personnes migrantes et les groupes déjà établis : « *As well as providing migrants with a sense of stability and comfort, smells and flavours of home also provide markers through which migrant groups' cultural differences are identified by more established groups* » (Rhys-Taylor, 2013 : 394). Elsa Mescoli explique notamment que les aliments sont dotés de significations propres et « exercent une *agency* en ce qu'ils marquent le corps humain par le biais d'autres actions que l'ingestion [...]. La nourriture se fait entendre, sentir, toucher en plus d'être consommée » (Mescoli, 2014 : 472). L'environnement sensoriel, ou *sensescape* (Degen, 2008), est ainsi un élément important à prendre en compte dans l'observation et l'analyse des pratiques alimentaires.

Lors de mes terrains sur l'hébergement citoyen, j'ai pu observer que les personnes migrantes utilisaient l'alimentation comme contrepartie ou remerciement par rapport au don d'hospitalité qu'ils recevaient, de façon à partager un peu de leur identité et de leur culture d'origine avec leurs hôtes. Komter et Leer, dans leur enquête sur l'hospitalité envers des réfugiés de l'ex-Yougoslavie aux Pays-Bas dans les années 1990 expliquent ainsi une habitude prise par des hôtes et leurs invités : « *every Friday evening, he [l'hôte] would come [...] with a bottle of wine, for a dinner they [les hébergés] would cook for him with specialties from their country of origin* » (Komter et Leer, 2012 : 16). Robin Vandervoort, lors de son terrain auprès des habitants des centres de réfugiés en demande d'asile en Belgique a ainsi conclu : « *What Syrians did by offering me sugared tea and*

candy can therefore be read as a subversive act through which they created a temporary microsphere in which all apparent social roles were reversed: in that particular situation, they were giving food and drinks, rather than receiving them; they were hosting me, a Belgian guest, thereby subjecting me to their eating and drinking routines » (Vandevoordt, 2017 : 609). Le fait de cuisiner et d'offrir de la nourriture à un invité permet le développement d'un sentiment d'être à la maison, d'être autonome et digne, ce qui transforme les rôles entre les invités et les hôtes. Par cet acte « subversif », les invités reprennent donc le pouvoir sur leur situation et un peu de leur dignité perdue : « *Food has a crucial symbolic place in the realization of autonomy and individual dignity* » (Vandevoordt, 2017 : 614). Les hébergés et réfugiés en centre ont en effet le sentiment d'être contrôlés, notamment par le fait qu'ils n'ont pas la possibilité de choisir leur nourriture. Le focus sur les pratiques alimentaires met donc en avant le « *crucial aspect of eating rituals embodying collective identities* » (Vandevoordt, 2017 : 617), ce qui permet aux individus de se réapproprier leur identité en cuisinant comme « à la maison », avec tous les aspects sensoriels qui permettent aux individus de se sentir « chez eux ». Pourtant, j'ai également observé que la démarche venait parfois des hébergeurs qui demandaient à leurs invités si une recette de leur pays d'origine leur ferait plaisir, ce qui laisse percevoir l'envie des hébergeurs d'apprendre à connaître leurs hébergés et de les faire également ressentir le fait d'être « à la maison ».

Le sentiment d'être « à la maison » laisse entendre les liens de l'alimentation avec la parenté. En effet, l'étude de l'alimentation démontre parfois le rôle de celle-ci dans la création d'une parenté sociale, que j'ai abordé plus haut. L'anthropologue Janet Carsten explique ainsi qu'il existe un lien fort entre l'alimentation et les liens de parenté entre des individus partageant une même maison. Elle écrit : « Une des choses que j'ai apprises très tôt au cours de mon travail de terrain est l'importance de l'alimentation dans la vie de ceux qui partagent une maison. [...] Il serait impensable pour les différents membres de la maison de ne pas partager la cuisine et l'organisation du repas » (Carsten, 2006 : 4). Elle explique plus loin que le lien entre alimentation et parenté tient du fait que, selon les malais chez qui elle a habité, le riz (aliment de base en Malaisie) est transformé en sang dans le corps et que, en partageant les repas, les individus vivant sous le même toit partagent également le même sang. Durkheim tenait déjà un discours semblable dans son ouvrage « Les formes élémentaires de la vie religieuse » : « Les repas pris en commun passent, dans une multitude de sociétés, pour créer entre ceux qui y assistent un lien de parenté artificielle. Des parents, en effet, sont des êtres qui sont naturellement faits de la même chair et du même sang. Mais l'alimentation refait sans cesse la substance de l'organisme. Une alimentation commune peut donc produire les mêmes effets qu'une commune origine. » (Durkheim, 1894 : 485).

Etant donné que « *into an unfamiliar and uncertain environment [...] food represent a way to recreate a familiar environment restoring aspects of normality* », l'étude du fait alimentaire dans le cadre de l'hébergement citoyen contribue ainsi à la compréhension de la relation d'hospitalité et de la relation de parenté (Terragni *et al.*, 2018 : §1). Je rejoins ainsi ce qu'affirment les auteurs d'une autre enquête sur les centres de réfugiés, cette fois-ci en Norvège : « *Food and hospitality are inherently*

bound together. Ultimately, all forms of hospitality include some form of food provision. [...] the study of food and meals indicates that what is served, where, when and with whom, are essential aspects for denoting kinship, friendship, social position, and power relations. » (Terragni *et al.*, 2018 : §10).

Appréhender l'hébergement citoyen par une approche globale et locale : du parcours migratoire à l'hospitalité

L'originalité de mon objet de recherche se situe dans la double approche sur laquelle s'est construite ma problématique. L'hébergement citoyen, de par son existence et du point de vue des personnes migrantes, ne peut se comprendre qu'au travers de l'étude du fait migratoire et plus précisément du parcours migratoire. Il s'agit ainsi de s'intéresser au contexte historique et politique qui a impliqué l'émergence de ce type d'accueil à l'échelle interpersonnelle et de remettre en question l'efficacité de l'accueil politique en Europe. Il s'agit également de se pencher sur le vécu des personnes migrantes en tant que personnes mobiles, non encore installées de façon stable dans leur lieu de vie de destination, et sur l'importance de l'hospitalité dans leur situation de précarité. Ensuite, la compréhension de l'hébergement citoyen du point de vue des citoyens belges hébergeurs est mise en lumière par le concept d'hospitalité, qui lui-même est éclairé par différentes notions et sous-champs de la discipline anthropologique comme le don, la parenté et l'alimentation. Ma problématique est ainsi construite sur la question : « Comment se déroule et que signifie l'hébergement citoyen pour les personnes migrantes et pour les hébergeurs ? ». Une autre question, suite à la relation particulière observée entre hébergeurs et hébergés, s'est ensuite posée : « Quel type de relation est tissée entre les hébergeurs et les hébergés et quels en sont les aspects particuliers ? ». Ces questions m'ont ainsi amenée à mettre en lumière la dimension politique de l'hébergement citoyen, d'un point de vue global et local, à partir de sa place dans le parcours migratoire et à travers la politisation inévitable des hébergeurs. Le pan inédit de cette recherche réside dans l'importance de présenter le point de vue des personnes migrantes hébergées en plus de celui des hébergeurs et d'investiguer en profondeur la relation établie, dans le but de pointer le contraste entre l'hospitalité politique toute relative et l'hospitalité domestique en tant qu'alternative.

Ethnographie multisituée et virtuelle, entre choix et adaptations au terrain

Pour étudier les objets en lien avec la migration, les anthropologues ont apporté aux autres disciplines des sciences sociales une nouvelle perspective en usant des techniques d'enquête propres à l'anthropologie, qu'ils ont progressivement développées sur des terrains éloignés, dits « exotiques ». Tout d'abord, ils ont amené un regard neuf sur l'étude des migrations en proposant de s'intéresser à l'émigrant – les raisons de son départ, son parcours migratoire, l'expérience de mobilité, etc. – et plus seulement à l'immigrant bien arrivé dans la société d'accueil tentant de s'y intégrer. Pour ce faire, ils ont mis en pratique les méthodes de la discipline anthropologique pour étudier sur des terrains « proches ». « Impliquant temps long – nécessité souvent mal comprise par les autres disciplines alors qu'elle est consubstantielle à la démarche –, investissement personnel du chercheur, questionnement des catégories d'analyse utilisées, aussi bien celles produites par les membres du groupe étudié que par la presse, ou par les politiques publiques, qui s'intéressent de très près aux migrants, l'abord anthropologique des migrations peut se faire dans des conditions assez originales » (Cuche *et al.*, 2009 : 11). Les conditions originales tiennent également de la caractéristique adaptative de la discipline, ce qui amène parfois à des situations cocasses ou à des relations avec les enquêtés qui peuvent aller de l'amitié à l'indifférence. La méthodologie de la discipline anthropologique ne correspond en effet pas à une méthode figée, parfaite et applicable partout en toute situation. Aussi prévoyant que l'on puisse être, un terrain ne se passe jamais comme prévu. La caractéristique principale de la méthode anthropologique est ainsi d'être un incessant ajustement selon ce à quoi l'anthropologue fait front sur le terrain : « Ce sont [...] les réajustements permanents des hypothèses par les faits, les décalages et rapprochements constants entre enquêteur et enquêtés, qui font l'efficacité et la fécondité spécifiques du travail sur le terrain, au fond son inconfort » (de La Soudière, 1988 : §9). Toutefois, celui-ci correspond assurément à une expérience humaine unique, qu'importent les imprévus auxquels il faut régulièrement faire face. C'est de cette manière que j'ai vécu mon expérience de terrain dans le cadre de cette recherche, une expérience humaine riche teintée d'imprévus et d'adaptations au vu des circonstances.

Approches méthodologiques

Souhaitant de prime abord mettre en priorité l'observation participante comme méthode d'enquête sur le terrain, j'ai pourtant dû me rendre à l'évidence que d'autres méthodes d'enquêtes ont été nécessaires. Ainsi, mon terrain a pris forme au moyen des multiples rencontres avec les hébergeurs, les bénévoles d'hébergements collectifs et leurs invités que j'ai vécues depuis avril 2019 jusqu'à juillet 2020. Je les ai rencontrés à leur domicile, au sein de logements collectifs, aux alentours du Parc Maximilien à Bruxelles, sur la route, dans des cafés, à travers des appels-vidéo, des échanges textuels et en lisant leurs témoignages sur le réseau social Facebook. J'ai donc suivi les hébergeurs et les hébergés sur plusieurs des lieux physiques et virtuels qu'ils occupent dans le cadre de

l'hébergement citoyen. Il s'agit ainsi d'une ethnographie multisituée couplée à une ethnographie virtuelle, dont la méthodologie s'est construite au fur et à mesure du terrain en constante adaptation avec les circonstances.

Concernant la première, il s'agit d'une méthode « née aux États-Unis dans un contexte académique et idéologique post-colonial » (Semin, 2009 : 102). Les deux grands chercheurs à son origine sont Georges Marcus et Arjun Appadurai, qui ont voulu amener de nouvelles approches méthodologiques afin de saisir la « globalisation » et ses caractéristiques de mobilité et de déterritorialisation (Marcus, 1995, 1999 ; Appadurai, 1996). Pour ce faire, ils imaginent ce qui deviendra l'ethnographie multisituée : les chercheurs en sciences sociales réalisant des observations participantes au sein d'un même réseau de relations mais à des lieux physiques distants, s'intéressant aux liens et aux interactions entre les différents sites d'enquête. Face à un tel « travail de terrain éclaté » (Amselle, 2001), nombreux sont les anthropologues critiquant la méthode, la jugeant trop superficielle sur chacun des lieux d'enquête observés, comparé à l'impératif d'intégration de longue durée. Toutefois, « La méthode de l'ethnographie multi située [...] ne remet pas en cause la nécessité d'une intégration pour une observation de l'intérieur. En ce sens le positionnement nécessaire à l'ethnographie multi située ne diffère pas fondamentalement de celui nécessaire à l'ethnographie classique, de même que les modes de liens à observer restent approximativement les mêmes qu'ils soient ou non territorialisés. », assure Jeanne Semin après avoir expérimenté les techniques classique et mutlisituée sur ses terrains relatifs à la migration (2009 : 110). L'ethnographie multisituée demande donc à user des techniques classiques de l'anthropologie, que sont en premier lieu l'observation participante et la réalisation d'entretiens.

La méthode de l'observation participante est ce qui permet souvent de distinguer l'anthropologie des autres disciplines voisines telles que la sociologie ou l'histoire. C'est une spécialité des anthropologues, même si elle peut également être sporadiquement présente dans d'autres disciplines. Elle reste en effet la méthode privilégiée et constitutive des anthropologues, et c'est ainsi que j'ai voulu, de prime abord, la mettre en pratique en priorité sur le terrain. La recherche ethnographique permet de mettre en lumière les liens entre des événements globaux et ce qu'expérimentent les individus à un niveau local (Abélès, 2008). Ainsi, en s'intéressant au vécu des personnes, il est possible d'avoir un aperçu sur les grandes transformations sociales de notre monde. Cela est possible grâce à l'élaboration progressive d'une relation de confiance avec les enquêtés qui nécessite un travail sur la durée, une complicité prenant place lors de mots échangés hors enregistrement, le partage d'éléments de la vie privée de l'enquêteur, etc. Ensuite, vient le recoupement des données jusqu'à l'émergence d'enjeux communs qui sont garants de la « rigueur du qualitatif » de la méthodologie ethnographique (Sardan, 2008). Ainsi, ma méthodologie repose sur les fondements de l'ethnographie, définie notamment par Agnès Van Zantem comme ceci :

« L'ethnographie se distingue en six traits caractéristiques : 1/ le séjour prolongé dans la communauté étudiée permettant de recueillir des informations grâce à l'observation participante ; 2/ la focalisation sur les activités

quotidiennes ; 3/ l'intérêt porté au sens que les acteurs attribuent à leur action ; 4/ la production de comptes-rendus donnant la priorité à la contextualisation et à la cohérence interne des phénomènes observés ; 5/ la tendance à concevoir le cadre interprétatif comme une construction progressive plutôt que comme la mise à l'épreuve d'un ensemble d'hypothèses définies à l'avance ; 6/ des modalités de présentation des interprétations mariant volontairement narration, description et conceptualisation théorique » (Van Zanten, 2010 : 33-34).

J'ai ainsi accordé une grande importance à la pérennité de mes observations auprès des mêmes individus en créant une relation de confiance sur la durée. J'ai ainsi observé à plusieurs reprises 4 familles hébergeuses et 1 hébergement collectif. J'ai également réalisé des observations et des entretiens uniques auprès d'autres hébergeurs, ce qui m'a permis d'avoir un bref aperçu de ce qui se passe au sein d'autres hébergements, afin de pouvoir comparer et vérifier d'éventuelles similitudes. En plus de passer du temps chez les hébergeurs et au sein de l'hébergement collectif, je me suis également rendue au Parc Maximilien et à un *dispatching* pour observer comment se passent les moments de répartition dans les familles hébergeuses. Ayant ainsi plusieurs lieux d'observation privilégiés, j'ai pu observer et participer à nombre d'activités quotidiennes, dont principalement la préparation des repas et les moments de commensalité qui sont révélateurs de nombreux aspects des relations en jeu. Ensuite, j'ai fait en sorte d'être à l'écoute de mes interlocuteurs en me concentrant sur leurs discours et leur perception des choses, plutôt qu'accorder de l'importance uniquement à mes interprétations et mes prénotions. C'est d'ailleurs grâce à cette attitude d'enquête que j'ai replacé les personnes migrantes et leur parcours migratoire au sein de ma recherche. Quant au compte-rendu mettant la priorité sur la contextualisation et la cohérence des phénomènes observés, c'est ce que je m'applique à réaliser lors de l'actuelle écriture de ces pages, en m'employant à dépeindre un contexte le plus complet possible et à organiser mes données et mon analyse de façon cohérente et compréhensible. La construction de mon cadre interprétatif est véritablement progressive et repose sur des remises en question incessantes issues des va-et-vient entre la littérature scientifique et mes notes de terrain. Je m'applique ainsi à présenter ma recherche en mélangeant théorisations, contextualisations, narrations et descriptions les plus fines possibles (*thick description* (Geertz, 1973)).

Dans l'ouvrage « Guide de l'enquête de terrain » de Beaud et Weber, les auteurs déconseillent l'observation « pure », sans entretien. Cette dernière ne permet pas de vérifier nos interprétations uniquement basées sur l'observation lors de laquelle il se pourrait que nous voyions de travers, que nous entendions de travers ou que nous nous méprenions sur le sens de ce que nous percevons (Beaud et Weber, 2010). C'est pourquoi il est à mon sens essentiel d'effectuer des entretiens afin de les lier aux observations, pour éviter la surinterprétation et mettre en avant le point de vue des acteurs de terrain. Les entretiens que j'ai réalisés avec mes enquêtés ont revêtu plusieurs niveaux d'exigence. La plupart des entretiens ont été menés de façon formelle, ont été enregistrés en demandant préalablement l'accord des répondants et ont été préparés au moyen de grilles d'entretien souples. Ils correspondent ainsi à des entretiens semi-directifs avec une ouverture à tout nouveau sujet abordé par le répondant.

D'autres entretiens, menés en pleine observation participante, relèvent davantage de la conversation informelle, mais ont gardé une trace grâce à l'enregistrement de ma voix racontant la discussion au sortir du terrain. Par exemple, des entretiens et conversations ont été menés avec les personnes migrantes hébergées, avec lesquels je n'ai pas souhaité demander la possibilité d'enregistrer, ayant déjà observé pour certains la méfiance envers tout appareil d'enregistrement d'images ou de son.

Concernant l'ethnographie virtuelle, elle résulte d'une grande réflexion méthodologique faisant suite à des mois de lecture de publications d'hébergeurs sur les groupes Facebook (triés par régions) que ces derniers utilisent pour témoigner, demander de l'aide, donner des nouvelles, s'organiser, etc. En effet, depuis mon entrée sur le terrain, je n'ai pas cessé de lire les publications écrites et à observer les photographies présentes sur ces différents groupes Facebook utilisés. Prenant conscience de l'importance des informations obtenues au moyen de ces groupes, j'ai ainsi élaboré une méthodologie consistant à collecter des publications sur les groupes Facebook des hébergeurs en faisant des captures d'écran de celles-ci au moyen de mon ordinateur ou de mon smartphone après m'être intéressée à la *nethnography*, méthode proposée par Robert Kozinets (2010). Ces publications constituent selon moi, au même titre que l'analyse de documents ou de contenus journalistiques, des discours analysables par les méthodes anthropologiques. Le fait d'utiliser des témoignages écrits publiés sur Facebook, c'est – comme Jacinthe Mazzocchetti l'explique pour l'utilisation d'un reportage comme matériau – analyser « une parole publique qui n'a ni plus ni moins de valeur méthodologique qu'un entretien compréhensif ou un récit de vie » (Mazzocchetti, 2014b : 139). Cette méthodologie sur terrain virtuel est toutefois chronophage, nécessitant la récolte, le tri et ensuite l'analyse minutieuse des matériaux ; les méthodes ethnographiques qui ont lieu sur Internet ayant leurs particularités et leurs limites. Vincent Berry explique ainsi qu'« une ethnographie du virtuel se distingue d'une ethnographie classique, non seulement parce qu'elle s'opère derrière un écran (au bureau ou à la maison), mais plus encore parce qu'elle ne s'intéresse qu'à ce qui est sur l'écran, qu'à ce qui est produit en ligne » (Berry, 2012 : 37). Il est clair que sans observer et discuter avec les individus postant des éléments écrits sur Internet, les seules données produites par l'ethnographie virtuelle sont ces textes circonscrits à leur environnement numérique. De plus, comme l'expliquent les auteurs Stéphane Héas et Véronique Poutrain, les échanges par écran interposé sont susceptibles d'induire des erreurs d'interprétation et des malentendus dus à l'absence d'expression non-verbale. Ils ajoutent ainsi : « C'est pourquoi, il est toujours intéressant, pour échapper à ces différents biais, de prolonger l'enquête en dehors des sites » (Héas et Poutrain, 2019). Il a donc été pertinent, dans le cadre de ma recherche, de lier ces deux aspects du terrain : tantôt rencontrer, observer et discuter directement avec les hébergeurs et les hébergés, tantôt récolter les publications de ces mêmes hébergeurs ou bien celles d'autres que je n'ai pas rencontrés. Concernant les problèmes liés à cette méthodologie, Berry explique : « la difficulté d'une ethnographie du virtuel n'est pas seulement liée à la maîtrise de techniques de recueil de données mais aussi au nombre considérable de données susceptibles d'être collectées. [...] L'un des risques clairement courus par l'ethnographe en ligne est

de se noyer sous une masse de données » (Berry, 2012 : 53). Il a donc été question de veiller à ne pas perdre trop de temps à me plonger dans ces données virtuelles parfois moins contextualisées, alors que j'avais suffisamment de matériel ethnographique issu de mes observations et de mes entretiens.

C'est de la sorte que s'est constituée cette ethnographie multisituée couplée à une ethnographie virtuelle, me rendant à la fois sur des lieux physiques à la rencontre des enquêtés et sur des lieux virtuels où ils continuaient de s'exprimer entre eux. La seule différence entre les deux terrains est l'homogénéité des enquêtés sur les groupes Facebook : en effet, les groupes Facebook ne sont occupés que par des citoyens hébergeurs et ainsi uniquement par leurs discours, leurs témoignages et leurs points de vue. Or, sur mon terrain physique, je rencontrais et échangeais également avec les personnes migrantes hébergées. Souvent dans une moindre mesure (par rapport aux hébergeurs) à cause de la barrière de la langue et du manque de confiance, certes, mais j'avais tout de même accès à leur discours sur leur expérience de l'hébergement citoyen.

L'entrée sur le terrain et son évolution

Tout commença un peu par hasard, en 2017, le jour où j'ai intégré le groupe Facebook principal de ces citoyens se mobilisant pour venir en aide aux personnes migrantes transitant par le Parc Maximilien. Ayant des connaissances se mobilisant au parc, ma curiosité envers cet élan citoyen m'avait poussée à le rejoindre sans pour autant y prendre part. Inconsciemment, je plongeais déjà dans l'océan qu'allait être mon futur terrain, par la lecture des multiples témoignages et demandes publiés tous les jours. En 2019, comprenant que l'hébergement citoyen allait devenir mon objet d'étude dans le cadre de mon mémoire, je décide d'intégrer le groupe Facebook des hébergeurs de la région liégeoise. Dans le cadre d'un travail en binôme pour un cours de l'Université, je poste un appel à participants afin de pouvoir rencontrer des hébergeurs et les interroger sur leur engagement et sur l'organisation sur laquelle repose l'hébergement citoyen. Suite à cela, à partir d'avril 2019, je mène mes premiers terrains chez des hébergeurs et sur un lieu de *dispatching*. En octobre 2019, j'intègre un collectif citoyen liégeois hébergeant une semaine par mois des personnes migrantes et œuvrant de manière militante pour des politiques d'accueil plus humaines. Jusqu'en mars 2020, je rencontre et me rends chez des hébergeurs et leurs invités et je participe aux hébergements et événements du collectif citoyen liégeois.

L'idéal pour moi était bien sûr de me rendre chez eux ou à l'hébergement collectif afin de pouvoir observer les moments de vie avec les hébergés, notamment les moments autour des pratiques alimentaires. J'avais en effet en tête, au commencement de ma recherche, d'analyser l'alimentation vécue lors de l'expérience d'hébergement dans le but de découvrir ce qu'elle faisait ressortir en termes d'échanges interculturels. Toutefois, au fur et à mesure des expériences de terrain, j'ai compris que l'alimentation n'était qu'un aspect de l'hébergement citoyen. De surcroît, ma plongée ethnographique m'a ouvert les yeux sur un tel nombre d'autres aspects de l'hébergement, que ce soit au travers du vécu des personnes migrantes ou des hébergeurs, que j'ai complètement remanié mon objet de

recherche. J'ai ainsi élargi ma focale lors des observations et des discussions afin d'avoir un aperçu plus global de l'hébergement citoyen. Au fil des rencontres, je me suis ainsi également intéressée aux hébergements collectifs et à leurs bénévoles impliqués, je me suis rendu compte que les personnes migrantes ne représentaient pas un groupe homogène mais une kyrielle d'individus aux origines et aux projets divers, j'ai écouté des témoignages sur la complicité entre hébergeurs et hébergés, sur les difficultés à concilier confiance et respect de l'intimité, etc. J'ai ainsi plongé avec joie dans toute la complexité de mon objet de recherche. Ainsi, j'ai observé 4 principaux hébergements privés en famille à leur domicile, et ce à plusieurs reprises. En plus de mes observations des hébergements privés, j'ai pu me rendre dans un hébergement collectif⁸ et j'ai rencontré plusieurs hébergeurs qui sont également impliqués dans la gestion d'autres hébergements collectifs en Belgique. Du reste, j'ai rencontré et/ou interviewé à distance 6 autres familles hébergeuses au sein desquelles je n'ai pas eu l'occasion d'observer l'hébergement *in situ*. A côté de ces moments auprès des hébergeurs, j'ai également passé des moments avec des personnes migrantes et sans-papiers aux alentours du Parc Maximilien, lors de *dispatching* en province, en allant boire un café ou durant un trajet de voiture.

Avec la pandémie et le confinement qu'elle a entraîné, tous mes terrains prévus au-delà du 13 mars 2020 ont été annulés, réduisant le nombre des observations que j'avais prévues. S'est donc produit ce que j'appelle avec humour un « glissement de terrain », qui, bien que perturbant, m'a permis de rebondir différemment et d'approfondir certains aspects de mon enquête. Durant le confinement et la crise sanitaire, je me suis donc adaptée en remplaçant certains des terrains prévus par des entretiens par appel-vidéo en envoyant une demande aux personnes que j'avais déjà rencontrées ainsi qu'à d'autres futurs potentiels enquêtés⁹. Le confinement m'a également permis de reprendre mon terrain virtuel sur le réseau social Facebook qui est très chronophage.

J'ai ainsi utilisé de différents types de méthodes et de matériaux dont la complémentarité m'a permis une entrée immersive dans une pratique sociale complexe qui touche à plusieurs aspects de la vie des individus. En plus des temps de terrain, mon ethnographie en ligne m'a donné l'accès à des photographies, des discours, des débats, des conflits, qui ont complété mes observations participantes et mes entretiens. Les méthodes croisées que j'ai mises en place s'inscrivent donc dans un processus de terrain multisitué qui croise des lieux physiques et des lieux virtuels mais qui rassemble un même réseau d'individus hébergeurs et migrants. Cette multiplicité des méthodes a été accentuée par les mesures de confinement induites par la crise sanitaire qui m'ont empêchée de poursuivre mes terrains tels que prévus.

⁸ Un seul malheureusement car les observations dans les autres auprès desquels j'avais des contacts ont été annulées à cause du confinement

⁹ Annexe 2

Retour réflexif sur les démarches de terrain

La démarche ethnographique demande un travail réflexif qui consiste à interroger la place du chercheur quant aux éventuels rapports de pouvoir entre les enquêtés et lui ainsi qu'à interroger son degré d'interprétation. En effet, l'anthropologie est vue comme un dialogue entre deux mondes de signification, le sens des individus observés et le sens de l'anthropologue. Dès lors, pour le lecteur de textes anthropologiques, plusieurs questions se posent : à quel point les faits et les réflexions présentés sont-ils fiables ? à quel point l'auteur a-t-il retenu et respecté les propos de ses interlocuteurs ? à quel point les a-t-il interprétés pour qu'ils correspondent à ses théories ? Cela démontre toute la subjectivité des sciences sociales, qui – bien qu'ayant le devoir d'amener le plus de rigueur scientifique possible via la construction d'un dispositif méthodologique solide – seront toujours dans un schéma d'observation entre un humain et un groupe d'humains, ce qui implique possiblement la présence de présupposés ou de malentendus. L'anthropologue est en effet un être humain comme les autres, pris dans des relations sociales avec ses enquêtés qu'il doit maintenir vraies tout en récoltant les données nécessaires à son enquête. Cela implique donc, en même temps qu'une immersion sur le terrain, une mise à distance pour ne pas se méprendre ou se laisser distraire. Dans tous les cas, qu'on rende l'inconnu familier ou le familier inconnu, l'anthropologie s'inscrit dans cette tradition de mise à distance. Ainsi, comme le dit Michel Agier pour illustrer cette nécessité de passer par la réflexivité : « Implication, réflexivité, empathie méthodologique, compréhension, décentrement sont les mots-clés de la révision de l'anthropologie contemporaine » (Agier, 2013 : 86).

En plus de cette mise à distance, l'anthropologue sur son terrain ethnographique doit gérer le fait d'être de prime abord un intrus, qui, progressivement, est accueilli par les enquêtés. Cette progression n'est parfois pas évidente, la relation passant de la méfiance à la confiance relative en tanguant régulièrement, l'ethnographe tentant de s'immerger et de démontrer son intérêt pour les actes et les discours des acteurs de terrain sans y poser de jugements. La relation établie entre l'enquêteur et les enquêtés m'est ainsi apparue comme étant comparable à la relation d'hospitalité vécue par les personnes migrantes hébergées. En effet, les premiers moments sont timides, les enquêtés sont méfiants et s'interrogent sur la bonne volonté du chercheur. Ensuite, la relation s'installe, le chercheur tente de rendre un peu de ce qu'il reçoit en présentant des gestes de gratitude envers ses enquêtés. Et si, par malheur, l'ethnographe fait une erreur, est trop insistant ou déçoit un enquêté, il risque de voir sa relation péricliter et son terrain se fermer brutalement.

Le travail réflexif repose également sur la mise en évidence des erreurs commises, des problèmes rencontrés, des doutes vécus et des regrets concernant l'enquête. Le problème majeur rencontré est celui de l'interruption des terrains et de l'annulation des nombreuses rencontres et observations prévues, notamment dans des logements collectifs et auprès de personnes migrantes. En effet, ces annulations ont considérablement réduit le nombre de mes enquêtés, surtout du côté des personnes migrantes. Cela me frustre car, au fur et à mesure du développement de ma problématique,

j'ai construit tout un pan de ma recherche centré sur l'importance de leurs discours et de leur vécu, pour comprendre leur conception de l'hébergement citoyen en tant qu'étape de leur parcours migratoire. J'aurais voulu avoir l'occasion d'en parler à davantage d'hébergés, car, en faisant le bilan, j'ai finalement plus de discours d'hébergeurs que d'hébergés. Cela vient aussi du fait que l'ethnographie virtuelle réalisée sur les groupes Facebook de la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés ne repose que sur des discours d'hébergeurs. Bien sûr, certains hébergeurs partagent l'histoire de vie de certains de leurs invités faisant part des bonnes et des tristes nouvelles (acquisition de papiers, arrivée en Angleterre, énième négatif, décès, etc.) ou en contextualisant une anecdote d'hébergement, mais leur façon de raconter le récit de vie d'une autre personne n'équivaut pas à avoir son témoignage en direct. Mon ethnographie multisituée dans le proche a correspondu à ce que Sophie Caratini explique comme ceci : « l'anthropologue du proche va faire ses enquêtes comme il irait au bureau, puis rentre chez lui » (Caratini, 2017 : 132). En effet, je n'allais pas tous les jours sur le terrain, quand je rencontrais les hébergeurs je me sentais d'emblée comprise et appréciée du fait de mon intérêt pour leurs activités, le contact avec les hébergés étaient chaque fois facilités par l'introduction de leurs hébergeurs, je me sentais « proche » socialement des hébergeurs et le fait de n'être pas constamment sur le terrain me laissait le temps d'avoir davantage de recul et de réfléchir à tout ce que j'avais déjà appris, me permettant d'être à l'aise à chaque nouvelle entrée sur le terrain. Ce mode d'enquête m'a permis d'étaler mon terrain sur plus d'une année et de rencontrer de nombreuses personnes, mais m'a certainement empêchée de m'immerger totalement dans l'hébergement citoyen en tant que tel. En effet, je n'ai jamais hébergé chez moi ni logé durant une longue période chez des hébergeurs pour vivre l'hébergement de l'intérieur. Cela aurait pu être davantage intéressant et riche, et j'aurais pu mettre une telle immersion en place durant mes derniers mois de terrain qui furent écourtés. Finalement, le domaine de la migration et de l'asile représente un terrain particulièrement sensible pour les recherches en sciences sociales car les questions soulevées par ces recherches sont souvent confrontées aux tensions publiques, militantes, morales ou politiques liées à ces phénomènes. Lors de mes terrains, j'ai souvent été confrontée à des discours très critiques quant aux politiques d'accueil européennes et belges et j'ai montré mon accord avec ceux-ci, alors que j'aurais dû rester neutre dans mes propos. Toutefois, le fait d'avoir montré mon accord a permis d'obtenir une rapide confiance avec la plupart des enquêtés, voyant que j'étais « de leur bord ».

Partie 1 : l'hébergement citoyen, une étape dans le parcours migratoire

1. Qui sont les hébergés ?

1.1. Les termes descriptifs utilisés

Les personnes hébergées dans le cadre de l'hébergement citoyen ne constituent pas un groupe homogène. Il y a des dizaines de nationalités différentes, de nombreuses femmes parmi des centaines d'hommes, des origines sociales et économiques diverses, des bagages éducatifs de niveaux différents, des croyances et religions multiples et des objectifs variés (demander l'asile en Belgique, atteindre le Royaume-Uni, rejoindre des amis, trouver un lieu pour y organiser la venue de sa famille, etc.). Leur seul point commun est d'être globalement perçus comme des « indésirables » au sens de Michel Agier (2008). Il est toutefois possible de distinguer les personnes migrantes en trois groupes : les personnes en procédure de demande d'asile en Belgique, les personnes sans-papiers et les personnes migrantes en transit. Toutefois, ces catégories ne sont pas figées, certains individus pouvant passer d'un groupe à l'autre : par exemple en tentant d'abord de demander l'asile et devenant sans-papiers suite à un négatif, ou bien ayant pour but d'aller s'établir dans un autre pays, et décidant ensuite de demander l'asile en Belgique fatigués des risques et des stress quotidiens. Dans les trois cas, les individus sont indésirables aux yeux de l'Etat belge car leur présence sur le territoire n'est pas considérée comme légitime, sauf s'ils parviennent à prouver, dans le cadre d'une demande d'asile, qu'ils sont allouables à la protection internationale en correspondant à la définition du réfugié de la Convention de Genève ou en venant d'un pays considéré par l'Etat comme en guerre.

Les personnes en procédure de demande d'asile sont donc appelées « demandeurs d'asile ». Frédéric Docquier et Joël Machado expliquent ainsi : « Un demandeur d'asile est une personne qui demande une protection au pays d'accueil contre un risque important d'atteinte à sa sécurité ou à sa vie dans son pays d'origine » (Docquier et Machado, 2015 : 1). La législation énonçant la description d'une personne pouvant acquérir le statut de réfugié est la Convention de Genève de 1951¹⁰. Normalement, dès sa demande déposée, le demandeur d'asile est en situation légale et bénéficie d'une structure d'accueil de la part de l'Etat. Ensuite, « si sa demande est acceptée, il obtient le statut de réfugié, un permis de travail illimité dans le temps, et l'accès à certains droits dits résiduels (revenu d'intégration sociale, assurance maladie, etc.) » (Docquier et Machado, 2015 : 2). Certains demandeurs d'asile, en commun accord avec leurs hébergeurs, choisissent de rester au domicile de ceux-ci durant la procédure d'asile.

¹⁰ La Convention de Genève de 1951 définit un réfugié comme « toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner ».

Pour les personnes sans-papiers, il s'agit d'un terme qui ne possède pas de signification institutionnelle. Ce sont des personnes qui, par exemple, n'ont jamais eu la possibilité de demander l'asile (typiquement une personne venant du Maroc s'établissant en Belgique pour vivre dans de meilleures conditions mais dont la présence ne relève pas des conditions de la Convention de Genève pour demander la protection internationale). Ou alors, ce sont des personnes dont la demande d'asile a été refusée, jugée non crédible ou non recevable par le CGRA (Commissariat Général des Réfugiés Apatrides). Ces personnes migrantes sans-papiers vont alors chercher un travail au noir et tenter de se débrouiller, ce qui entraîne des conditions de vie très difficiles n'ayant accès ni aux allocations de chômage, ni à la souscription à une mutuelle, ni à aucune protection sociale (mis à part l'aide médicale urgente). Certains vont ainsi également avoir recours à l'hébergement citoyen pour trouver un logement et recevoir une aide pérenne. Pour revenir au terme « sans-papiers », il a été instauré par les personnes sans-papiers elles-mêmes, dans les années 1990, pour contrer les appellations données par l'Etat belge tels que « irréguliers », « clandestins » ou encore « illégaux ». Ce faisant, ils se sont approprié un terme convenant davantage à leur situation d'exclusion : « le glissement sémantique est significatif : il décharge les personnes ainsi désignées du poids de réprobation et de suspicion que les vocables illégaux et clandestins comportent et met l'accent sur leur exclusion, les rapprochant d'autres exclus (sans emploi, sans domicile fixe, etc.) » (Faux, 2009 : 137). Ce terme met en avant leur exclusion et leur vulnérabilité, celui qui n'existe pas officiellement aux yeux de l'Etat étant ainsi d'autant plus « à la merci des patrons, des maris, de ceux qui aident, nourrissent » (Mazzocchetti, 2011 : 273).

Néanmoins, la majorité des personnes hébergées par les citoyens hébergeurs sont des personnes migrantes dites « en transit ». Ce terme, relativement neuf dans le jargon de la migration, désigne les personnes transitant par un pays dans le but d'en atteindre un autre. Dans le cas de la Belgique et des personnes rencontrées sur mon terrain, il s'agit majoritairement de personnes migrantes venant du Soudan, d'Erythrée et d'Ethiopie souhaitant traverser la Manche pour demander l'asile au Royaume-Uni. Cet état de transit est ainsi causé par l'échec de l'uniformisation des politiques d'accueil européennes. En effet, « *differences among the member states in living standards, labour-market conditions, and access to government support create incentives for asylum seekers to move on from the first country of asylum to better conditions in other EU countries* » (Brekke et Brochmann, 2014 : 148). Ayant besoin d'un nouveau terme décrivant ces « nouveaux » migrants, les termes « migrant en transit » et « transmigrant » sont apparus dans la presse et dans les textes académiques (Deleixhe, 2018). Toutefois, il est important de noter que le terme transmigrant était déjà existant et désigne des personnes migrantes bien différentes des hébergés. Il s'agit en effet d'immigrés travailleurs qui continuent à avoir une influence économique dans leur pays d'origine en plus de leur pays d'accueil car ils envoient de l'argent à leur famille au pays. C'est pourquoi je ne retiendrai ici que le terme « migrant en transit ».

Toutefois, les trois catégories que j'utilise au sein de ce mémoire ne sont pas les seuls termes utilisés pour décrire les personnes migrantes hébergées. Le terme « réfugié » est ainsi également donné par la « Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés » pour désigner toutes les personnes migrantes à la recherche d'un refuge. Or, ce terme correspond à un statut juridique signifiant qu'une personne demandeuse d'asile a reçu officiellement l'asile de la part de la Belgique. Les nommer ainsi alors qu'ils n'ont pas obtenu ce statut officiel correspond, pour Michel Agier, à une façon de « se détourner de leur réalité » (Agier, 2019 : 90). Le terme « MENA » désigne les mineurs étrangers non accompagnés qui s'inscrivent dans une demande d'asile ou qui transitent par la Belgique pour se rendre ailleurs. Le terme « migrant économique », souvent utilisé dans les médias, désigne les personnes migrantes quittant leur pays d'origine dans le but de vivre plus dignement dans un pays où ils trouveront du travail et gagneront décemment leur vie. Ce terme est souvent mobilisé pour accuser les « mauvais migrants », ceux qui ne correspondent pas aux réfugiés fuyant les persécutions et qui tenteraient ainsi de profiter du système d'asile pour s'enrichir dans les pays européens. Pourtant, chez toute personne qui se déplace, il y a un désir de vivre plus dignement dans le pays de destination, ce qui implique notamment un désir de confort économique. Mais de la même façon, « il y a toujours bien une part de réfugié dans chacun [des] migrants », dû aux souffrances et aux persécutions qu'ils ont subies soit dans leur pays d'origine, soit durant le parcours migratoire (Agier, 2019 : 89). La complexité de catégorisation des personnes migrantes vient notamment de l'évolution des profils de migrants dans le temps et du fait que les personnes migrantes ne sont jamais un seul type précis de migrant. Cependant, il est intéressant de remarquer que le débat sur la classification des personnes migrantes tourne souvent autour de la légitimité de leur présence, ainsi les termes utilisés par les institutions et les médias insinuent généralement la validité ou non des motifs de celle-ci. Sachant que les mots des agents de l'Etat sont performatifs et relayés par les médias, ces termes figent les personnes migrantes dans des cases qui réduisent considérablement la complexité de leurs parcours et de leur histoire de vie.

Ce débat sur les termes décrivant les personnes migrantes se passe également au sein de la société civile venant en aide à celles-ci ainsi que parmi les hébergeurs. La Plateforme – comme expliqué plus haut – utilise le terme « réfugiés » mais également les termes « invités » et « amigrants¹¹ ». Ces termes ont pour objectif de signifier que les personnes migrantes sont les bienvenues et méritent de recevoir un accueil digne. Dans leur lignée, les hébergeurs ont également emprunté certains de ces termes et revendiquent l'importance de leur utilisation. Ainsi, une hébergeuse m'expliquait son point de vue : « Alors moi j'aime pas tellement le terme migrant ou réfugié, c'est parce que moi je dis 'exilé' plutôt, en recherche d'une vie meilleure quelque part. Ce sont des individus, des fils, des filles, des frères, des sœurs, des pères qui bougent pour avoir une vie quoi, exister. Et alors des jeunes qui arrivent chez toi et qui te disent, 'bah c'est la première fois qu'on

¹¹ Contraction des mots « amis » et « migrants ».

m'appelle par mon prénom depuis que j'ai quitté la maison' ça fait quelque chose » (Françoise¹², entretien, 26/10/2019). Apparaît ainsi une volonté de réhumaniser et de reconnaître les personnes hébergées pour ce qu'elles sont. Lors d'une réunion d'un collectif citoyen liégeois responsable d'un hébergement collectif, j'ai observé et participé au débat concernant la mise en place du terme « exilé » pour remplacer celui de « migrant » dans leurs communications. « Exilé » semblait mieux correspondre aux profils variés de leurs hébergés, dont certains, les personnes sans-papiers, n'étaient selon eux plus en train de migrer. Lors de son enquête sur les aides apportées par les citoyens français aux personnes migrantes à Paris, Evangéline Masson Diez a également observé l'importance, pour les acteurs de terrain, des « nombreux débats [qui] ont lieu sur l'utilisation des termes 'migrant', 'réfugié' ou 'exilé' » (Masson Diez, 2018 : 168).

Ainsi, les mots utilisés pour décrire les personnes migrantes sont importants car ils sont chargés d'histoire et de sens multiples. C'est pourquoi je décide d'utiliser le terme descriptif générique de « personne migrante » sous sa forme la plus large, malgré la connotation négative du mot « migrant ». Il s'agit pourtant de la dénomination la plus neutre car « le terme 'migrant' ne veut d'abord rien dire d'autre que 'personne en migration' » (Agier, 2019 : 92). Le fait d'ajouter le mot « personne » me permet ainsi de réhumaniser les hébergés en mettant en avant leur profondeur de vie et d'histoire, telle que le démontre la présentation de leurs récits de vie dans le point suivant.

1.2. Récits de vie de personnes migrantes hébergées

Je vais ainsi présenter dans les paragraphes suivants plusieurs profils d'hébergés que j'ai rencontrés ou dont les hébergeurs m'ont abondamment parlé qui illustreront la diversité des récits de vie et des parcours migratoires de chacun. Chaque hébergé possède une carrière migratoire – au sens élargi proposé par Marco Martiniello et Andrea Rea (2014) – unique, et il me semble essentiel d'en présenter des extraits afin de faire cet effort de réhumanisation des personnes migrantes « qui ne rentrent pas dans les critères de mobilité » (Mazzocchetti, 2014b : 133).

Le 26/10/2019, j'ai rencontré un groupe de jeunes éthiopiens logeant quotidiennement chez une famille bruxelloise tout en tentant de grimper dans des camions se dirigeant vers l'Angleterre chaque nuit de semaine (ce que les hébergeurs et les hébergés appellent les *try* ou les chances – « il était en *try* », « ils sont partis en chance »). Lorsqu'ils sont en *try*, ils s'approchent stratégiquement des aires d'autoroute en direction de l'Angleterre, utilisées par les chauffeurs de camion pour se garer afin d'y dormir. Des campements de fortune sont ainsi construits à quelques centaines de mètres des aires, et à l'heure de départ des camions, ils s'en approchent pour tenter d'y grimper. Le petit groupe d'éthiopiens souhaite parvenir au « UK » pour y demander l'asile, s'y établir et rejoindre des proches ayant déjà réussi à passer la Manche. Les membres du groupe proviennent tous de la même ville en

¹² Tous les prénoms des hébergeurs et des hébergés ont été remplacés par d'autres dans un souci d'anonymisation. J'ai pris cette décision car je ne souhaitais pas que mon mémoire puisse d'une quelconque manière leur porter préjudice.

Ethiopie et nombreux se connaissaient avant leur départ pour l'Europe. Le jour où je les ai rencontrés, ils étaient 5 femmes et 4 hommes à être hébergés dans la famille, dont un couple. A un moment de la soirée, un jeune homme du groupe s'est confié à moi en me parlant de la dureté de son parcours migratoire. Il m'a expliqué que les pires moments avaient été pour lui la traversée des déserts, de la Lybie et de la Méditerranée. Il m'a également expliqué qu'il avait passé une année en France à essayer de passer en Angleterre, et maintenant cela fait quelque temps qu'il est en Belgique. Il insistait beaucoup sur le fait que les conditions de vie ici étaient bien moins dures par rapport à ce qu'ils avaient vécu avant la Méditerranée. Il m'a confié qu'il avait conscience d'être complètement fou d'avoir fait tout ce trajet dangereux, mais que si, dans quelques années, il obtenait ses papiers au Royaume-Uni et parvenait à avoir enfin une vie stable, il ne regretterait pas le fait d'être passé par toutes ces étapes horribles. Le plus important pour lui est que ses futurs enfants soient en paix et puissent s'éduquer et travailler. Par contre, si son périple durait encore des années et n'était pas couronné de succès, là il le vivrait comme un échec cruel. Ce sur quoi il a conclu, en me regardant droit dans les yeux : « *this is life, if it happens, it must have happened like that* ». Parmi les autres hébergés de cette famille, j'apprends que beaucoup ont déjà été arrêtés et mis en centre fermé. La famille a ainsi dû se débrouiller avec des avocats pour les faire sortir. En discutant avec la mère de famille, j'apprends également que, parmi les 4 jeunes femmes présentes, 2 *a priori* célibataires sont enceintes. Une d'entre elles souhaite avorter en secret et l'autre souhaite garder l'enfant mais tient sa grossesse secrète. La famille m'a également expliqué que plusieurs de leurs invités ont atteint l'Angleterre et qu'un autre avait décidé de demander un retour volontaire en Ethiopie. En effet, celui-ci était épuisé moralement et physiquement et souhaitait retrouver sa famille. Les hébergeurs ont ainsi créé avec lui un *business plan* et ont investi de l'argent pour qu'il puisse réaliser son premier rêve, autrefois irréalisable sans fonds du fait de son appartenance à l'ethnie minoritaire : ouvrir une entreprise de taxi.

J'ai rencontré Yassine le 28/10/2019 via un collectif citoyen liégeois s'occupant d'un hébergement collectif. Yassine est un homme algérien d'une petite trentaine d'années. Il a quitté l'Algérie car il ne voyait aucune possibilité pour lui d'avoir un bon job et une belle vie. Sa famille ne s'étant pas rebellée contre les colons français, il n'avait pas accès aux réseaux permettant d'obtenir un statut convenable. Après une formation de cuisinier, il travaille 4 ans dans le seul but d'obtenir un visa pour la France. Sa mère souhaitait qu'il parte vivre au Canada, pensant qu'il aurait plus facile, mais Yassine a eu peur d'y avoir trop froid. Il a passé des années en France (les premiers temps avec un visa, le reste du temps de façon irrégulière), où il s'est installé dans une ville, puis dans une autre avec sa compagne. Finalement célibataire, il a reçu un ordre de quitter le territoire français (OQT) après avoir été interpellé, ce qui l'a amené jusqu'à Hambourg en Allemagne. Là-bas, il se fait arrêter et reçoit à nouveau un OQT. Il arrive alors en Belgique, à Bruxelles, où il trouve refuge à la Porte d'Ulysse. Une rencontre lui parle alors de quelqu'un à Liège qui pourrait peut-être l'aider à subvenir à ses besoins. Il y rencontre le collectif qui va s'organiser pour accueillir Yassine lors des hébergements

collectifs organisés. En dehors de ceux-ci, il sera logé par une des membres du collectif. Il correspond donc à la définition d'un sans-papiers : il a migré en Europe dans l'espoir d'y trouver une situation plus stable qu'en Algérie pour commencer sa vie, mais il ne rentre pas dans les conditions pour demander l'asile (il ne risque en effet aucune persécution en Algérie) alors il se retrouve dans une situation où sa présence sur le territoire belge n'est pas légitime. Il doit donc travailler de façon non-déclarée, doit constamment être attentif à ne pas être arrêté par la police et est surtout complètement dépendant des citoyens belges qui l'hébergent et l'aident.

J'ai rencontré Mustafa une première fois le 26/10/2019, qui est un jeune homme soudanais arrivé en Belgique dans le but de poursuivre sa route vers l'Angleterre. Avant d'arriver en Belgique, il a travaillé en Libye et a passé du temps en France et en Allemagne. Il séjournait au Parc Maximilien avec tout un groupe de soudanais qui a été hébergé dans un logement collectif à Bruxelles, puis dans un autre. Suite à une dispute avec ses compagnons de route et après la fermeture de l'hébergement collectif, une bénévole de celui-ci lui a proposé de l'héberger chez elle. Il disposait chez elle d'une chambre privée et était libre d'aller et venir comme bon lui semblait. Il a continué pendant un temps les *try*, puis s'est arrêté. Il a trouvé un job au noir et s'est mis en tête d'économiser pour plus tard, pour pouvoir repartir en *try*. Près d'un an plus tard, l'hébergement d'urgence s'est transformé en colocation avec son hébergeuse. Il est donc ainsi devenu un sans-papiers, ne se décidant pas ni à retenter les *try*, ni à demander l'asile. Aujourd'hui, n'osant pas s'aventurer dans la pénible et longue procédure d'asile, il a trouvé un logement en Belgique, prend des cours de français langue étrangère (FLE) et continue de travailler au noir pour subvenir seul à ses besoins.

Une hébergeuse m'a raconté par écrit l'histoire d'une famille syrienne qui a demandé l'asile et qu'elle a longuement aidée. Le jour de leur rencontre, l'hébergeuse a été chargée de les récupérer à l'Office des étrangers pour les emmener dans une maison ILA¹³ de sa commune. Ils n'avaient qu'un petit sac à la main pour toute la famille comptant le père, la mère enceinte de 5 mois et les deux enfants. Ils avaient le regard vide et étaient épuisés. Dans la voiture, elle a fait le dessin d'une maison pour leur faire comprendre qu'elle les emmenait en sécurité. Elle leur a demandé d'où ils venaient et le père a répondu 'Alipo', en faisant le geste des bombes qui tombent. Le père est arrivé en Europe le premier, sa femme et ses enfants l'ont rejoint plus tard en faisant la traversée de la Méditerranée dans un canot rempli, ses enfants entre ses jambes, après 10 jours de marche jusqu'à la côte. La plus jeune enfant était en état de malnutrition sévère à son arrivée en Belgique. Aujourd'hui, la famille a obtenu l'asile, la mère a donné naissance à une petite fille en pleine santé, le père a trouvé un travail et un logement grâce à l'aide de l'hébergeuse.

Cheik, un jeune soudanais, a été logé par une hébergeuse et a gardé un fort lien avec elle. Elle m'a raconté son histoire lors d'un entretien le 4/4/2020. Cheik a fui le Soudan à l'âge de 13 ans et a

¹³ Une maison ILA est une maison prêtée par un CPAS d'une commune dans le cadre de l'Initiative Locale d'Accueil. Les demandeurs d'asile en procédure peuvent y être installés, au même titre que dans un centre de réfugiés Fedasil ou Croix Rouge.

mis 4 ans à arriver jusqu'en Belgique. Il est resté un temps enfermé en Lybie avant de pouvoir tenter la traversée jusqu'en Europe. Avec un compagnon de route, leur embarcation traversant la Méditerranée s'est renversée et ils sont restés quatre jours sur un bout de bois avant d'être récupérés par des garde-côtes libyens. Ils ont ainsi été remis en prison. C'est finalement au bout de 4 tentatives qu'ils ont réussi à atteindre l'Italie. En Belgique, ils ont fait ensemble tous les *try* en étant hébergés de temps en temps chez des citoyens belges. Une nuit, son compagnon est passé, et pas Cheik. C'a été un coup dur pour lui de se retrouver seul. Soutenu moralement par les hébergeurs, il a finalement réussi la traversée de la Manche. Il a demandé l'asile et a été reconnu comme un mineur de 16 ans (alors qu'il a passé 18 ans) et a dans un premier temps été placé dans une maison collective. Aujourd'hui il a son petit appartement à lui, et du fait d'être reconnu comme mineur, il va pouvoir entamer des études, ce dont il a toujours rêvé. Il a toutefois encore de gros soucis d'insomnie et, sur les conseils de l'hébergeuse, a finalement décidé de voir un psychologue.

Le dernier récit de vie que je souhaite mettre en lumière est celui d'Abdullah, un jeune homme rencontré via le collectif citoyen liégeois, qui s'est exprimé avec colère sur son histoire lors d'un colloque universitaire le 27/11/2019. Enregistrant le colloque, j'ai capturé ses mots et je me permets de les placer ici tels quels, estimant qu'ils méritent d'être lus avec l'émotion qui y est attachée.

« Moi on m'a donné un négatif et la Belgique m'a ordonné de quitter le pays (OQT), je suis parti en Allemagne, je vais à l'école là-bas, je commence à parler la langue, et puis la Belgique m'a demandé de revenir. Ils m'ont amené à une gare à Eupen, ils m'ont dit d'aller jusqu'à Bruxelles et quand j'arrive, je demande pourquoi vous me dites de partir puis de revenir ? Mon Dublin était en Italie, j'ai eu tous les papiers en Italie, mais là maintenant mon Dublin est effacé. Tous mes papiers sont à l'Office des étrangers actuellement. Ils m'ont gardé dans le centre fermé pendant 18 mois à Saint Trond. Puis ils m'ont dit de quitter, puis ils m'ont ramené. Maintenant je suis bloqué ici, si je vais à Bruxelles à l'Office des étrangers, ils vont même pas me laisser rentrer. Donc maintenant je suis ici à Liège avec [le collectif citoyen liégeois], à cause de Dieu. C'est eux qui s'occupent un peu de moi quoi. Mais ce que je ne comprends pas, c'est qu'on m'a dit de partir et puis de revenir. Moi je souffre ! Je souffre, tu vois ? En Allemagne, je commence à parler la langue, pendant 6-7 mois, je commence à être à l'aise, je n'ai pas de problème pour dormir, mais depuis le 18 juin qu'on m'a ramené en Belgique j'ai des problèmes pour dormir, tout le temps. Ça fait longtemps, depuis 2009 j'ai quitté chez moi, et tous les problèmes c'est ici que je les ai. Maintenant au pays il y a un nouveau gouvernement, le puits, le village, l'arbre, tout a changé. Alors comment est-ce que je peux prouver quoi que ce soit ? Qui ment entre moi et eux ? En 2013 on m'a donné des papiers en Italie, le même jour ils m'ont donné 500 euros pour que je parte. Après je suis allé en Hollande 9 mois, puis je suis retourné en Italie pour renouveler mes papiers ils ont refusé. Les Européens, vraiment ils en ont rien à foutre, ils jouent avec nous. Il te dit de quitter, l'autre il te dit de venir, après il te dit de partir, c'est quoi ça ? Je ne comprends pas. Ça me fait mal. Ils s'amuse avec nous. Maintenant je me casse plus la tête avec les papiers. »

Ces récits de vie démontrent ainsi la diversité des carrières migratoires, des parcours migratoires et des quotidiens de vie des personnes hébergées dans le cadre de l'hébergement citoyen en Belgique. Il apparaît, à travers leurs récits, que l'hébergement constitue toujours une étape

transitoire dans le parcours migratoire, dans l'attente de la procédure d'asile, dans l'attente du passage en Angleterre ou dans l'attente d'une plus grande stabilité de vie.

1.3. Quel parcours migratoire ?

Ces récits de vie mettent en avant des parcours migratoires variés, dont les contextes de départ ont pourtant toujours le même schéma. Le groupe de jeunes éthiopiens sont partis de chez eux car ils ne voyaient aucune possibilité d'avenir digne pour eux étant donné leur appartenance à l'ethnie minoritaire du pays, victime de discriminations et de violences. Yassine, le jeune homme algérien, a quitté son pays pour tenter de trouver un travail stable lui permettant d'avoir une vie paisible, car il ne lui semblait pas possible de vivre ainsi en restant en Algérie à cause du passé de sa famille. La famille syrienne a fui Alep en guerre. Et Mustafa, Cheik et Abdullah ont tous les trois fui leur pays très jeunes pour échapper aux persécutions ayant eu lieu dans leurs régions d'origine. Dans tous les cas, ces personnes ont fait le constat d'une « fermeture des possibles » dans leur pays suite à une série de moments d'espoir d'amélioration suivis de grandes désillusions : que cela soit par rapport au régime politique, aux inégalités sociales et économiques, aux discriminations à leur égard, aux conflits armés, etc. Elles se sentaient déjà mortes socialement dû à l'impossibilité de s'épanouir, alors elles ont pris la dure décision de prendre la route vers l'Europe, portées par l'« ouverture des imaginaires » de l'exil. J'emprunte ces deux concepts de « fermeture des possibles » et d'« ouverture des imaginaires » aux travaux de Jacinthe Mazzocchetti, qui, selon moi, éclairent de nombreux moments du parcours migratoire, du contexte de départ à l'arrivée dans le pays d'installation (Hilgers et Mazzocchetti, 2006 ; Mazzocchetti, 2009).

L'imaginaire intervient ainsi à chaque désillusion : dès qu'un mur vient heurter ses projets d'avenir, la personne imagine qu'il y aura mieux si elle va voir plus loin. Comme l'explique également Constance de Gourcy, « l'aspirant au départ inscrit la migration dans un projet révélateur d'un désir porté par un imaginaire de l'ailleurs », qui fonctionne donc comme un activateur d'une réouverture des possibles (Gourcy, 2013 : 47). D'abord, l'aspirant au départ souhaite migrer par les voies légales : il tente d'obtenir une bourse d'étude ou un visa. Dans les cas où cela n'est pas possible, après une nouvelle désillusion, s'ouvre l'imaginaire de la réussite du voyage vers l'Europe. Cette « ouverture des imaginaires » est donc liée à la conviction qu'il n'y a plus rien pour lui dans son pays pour assurer son avenir et celui de sa famille. Beaucoup de candidats à la migration se sentent ainsi déjà exilés¹⁴ dans leur esprit avant même d'être partis, du fait de se sentir morts socialement à la maison. François Gemenne explique ainsi : « ils préfèrent souvent risquer leur vie dans une traversée périlleuse plutôt que de subir [...] une vie où ils sont déjà à moitié morts » (Gemenne, 2019 : 24). Ludovic Lado soulève d'ailleurs un changement de vision par rapport à la période post-coloniale quant à ce sentiment de mort sociale. Il explique qu'aux moments des indépendances, partir chez les blancs était perçu

¹⁴ En référence à l'étymologie du mot exil, *ex-il* en latin, hors du lieu.

comme un cauchemar et une mort sociale, alors qu'aujourd'hui, à l'époque des logiques de développement imposées par le Nord sur le Sud, la mort sociale se ressent au pays et l'exil est perçu comme une renaissance (Lado, 2005).

Après le grand départ, les allers et retours entre la fermeture des possibles et l'ouverture des imaginaires continuent lors du parcours migratoire. En effet, la « fermeture des possibles » se ressent aussi face aux murs, aux enfermements, aux refus d'asile, aux chutes des camions ou au constat de l'expérience de la rue et de la solitude. Face à cela, les personnes migrantes renforcent leurs rêves, en créent de nouveaux, s'abritent dans leurs imaginaires auprès d'un futur meilleur. L'espoir suit le désespoir et ainsi de suite. En compagnie des hébergeurs, les migrants partagent parfois leurs états d'âme : l'espoir du passage en *UK* lors des *try* ou l'espoir de l'acceptation du dossier de demande d'asile est partagé par les deux groupes d'acteurs. Et cela est de même pour le désespoir et la désillusion que vivent ensemble hébergeurs et hébergés, que la mauvaise nouvelle soit vécue côte à côte ou bien par messagerie interposée. Après l'hébergement, la relation perdue parfois, ce qui entraîne une continuité dans ce va-et-vient de sentiments partagés. Pour les personnes migrantes ayant réussi à demander l'asile au Royaume-Uni, l'attente est souvent longue (encore) avant de pouvoir obtenir un permis de travail et une stabilité. Nombreux sont alors ceux qui reprennent contact avec leurs « *belgian family* » pour avoir du soutien et entretenir des contacts humains lors de cette nouvelle attente teintée de « fermeture des possibles » (attente, inactivité, solitude, fatigue, dépression, addictions) en même temps que d'« ouverture des imaginaires » (espoir qu'il s'agisse de la dernière attente avant de commencer enfin leur nouvelle vie).

Quitter son pays n'est pas une chose facile et traverser les frontières en dehors des sentiers légaux est d'autant plus difficile et risqué. Ce qui les attend sont les traversées des déserts, des multiples frontières et de la sombre Méditerranée via des réseaux de passeurs peu scrupuleux. Le projet migratoire n'est pas toujours tracé à l'avance, et quand bien même il l'a été, il se voit toujours modifié en cours de route. Le vécu et les contraintes rencontrées le modifient (les législations, une prise d'empreintes due à la réglementation Dublin, une rencontre qui assure que l'Angleterre est plus accueillante que les autres pays, etc.). En effet, « les individus sont pris dans des configurations sociales, politiques, familiales et, plus largement, relationnelles qui influent sur le projet, sa temporalité et le modulent dans un sens ou dans un autre » (Gourcy, 2013 : 43). Les routes migratoires évoluent également en fonction des réactions politiques : la « Route des Balkans », majoritaire en 2015, est entravée depuis 2016 dû à l'accord migratoire entre la Turquie et l'Europe ; la « Route de la Méditerranée centrale », témoin de milliers de morts par an, est perturbée à cause de l'Italie, de la répression sur les ONG de sauvetage et des tractations des garde-côtes libyens ; la « Route de l'Afrique de l'Ouest » qui passe par la péninsule ibérique, a été fermée en 2005 et reprend de l'activité depuis peu. Ainsi, dû à la fermeture des frontières, le sort des personnes migrantes se retrouve entre les mains des passeurs, qui rendent l'Europe, avec les politiques d'externalisation de l'accueil « la destination du monde la plus dangereuse pour ceux qui entament un long voyage de migration »

(Gemenne, 2019 : 23). En plus des risques liés aux traversées, de nombreuses exactions et tortures sont commises sur les personnes migrantes à cause de leur vulnérabilité, notamment en Libye où cela se produit de manière massive. Le long du parcours migratoire, elles seront amenées à vivre dans des camps de réfugiés organisés ou non, souvent dans des conditions difficiles. Michel Agier explique que l'expérience de migration et d'encampement « entraîne pour eux un changement culturel rapide au contact de réfugiés venus d'autres régions ou d'autres pays et qu'ils n'auraient jamais rencontrés si n'était cette violence-là, de la guerre, de la fuite, et du dispositif humanitaire global-localisé lui-même » (Agier, 2019 : 93). Ils doivent ainsi apprendre d'autres langues et d'autres modes de vie : « Ils apprennent surtout l'obligation de se 'débrouiller' » (Agier, 2019 : 94). A leur arrivée en Europe, c'est donc « une autre forme de violence qui les attendra. Celle du rejet et de l'exclusion, de conditions de vie indécentes » (Gemenne, 2019 : 24).

La migration entraîne également la création de la dette migratoire. En effet, pour organiser le départ, il faut un certain capital économique pour payer les trajets et les passeurs. Cet argent est souvent collecté via le réseau de parenté, le projet migratoire étant généralement un projet collectif soutenu par la famille. Les parents se sacrifient parfois en vendant des terres pour ensuite attendre en retour une sécurité de la part de leur enfant établi en Europe. Le fait d'être encore dépendant font de ces jeunes (même si certains sont majeurs) des cadets sociaux, ce qui les place dans un statut de subordonnés (Courant, 2014). La dette se rembourse en dons monétaires envoyés à la famille restée au pays d'origine mais également sous forme affective, quand le remboursement en argent n'est pas encore possible. Les personnes migrantes remboursent d'ailleurs en priorité leur dette affective, et particulièrement à leur mère. Malgré la distance, ils gardent contact avec leur mère via téléphone et via la messagerie par Internet Whatsapp pour échanger, demander des nouvelles et raconter leur quotidien. C'est en effet quelque chose que j'ai régulièrement observé sur le terrain. Les hébergés, lorsqu'ils s'installent chez les hébergeurs, contactent en premier lieu leur mère pour lui donner des nouvelles et parfois font échanger leurs hébergeurs avec leur mère par téléphone ou par appel vidéo. Dans le cas d'un échec migratoire (retour forcé ou années d'attente avant d'avoir des revenus à envoyer au pays d'origine), la honte est inévitable et difficilement supportable. De plus, la peur du retour s'intensifie, car ils ont conscience d'avoir fortement changé durant leur parcours migratoire et redoutent le fait de ne plus correspondre à leur vie d'avant (Courant, 2014). Plusieurs des hébergés que j'ai rencontrés m'ont ainsi parlé de cette peur du retour, surtout pour les personnes sans-papiers qui n'ont pas « réussi » comme ils l'auraient voulu.

1.4. L'accueil en Europe

L'Europe, depuis le début du 20ème siècle jusqu'à aujourd'hui, s'est progressivement construit une forteresse dans laquelle il n'est pas facile de s'établir. Pourtant, l'histoire même de l'Europe est fondée sur les flux migratoires qui l'ont créée, l'ont reconstruite et l'ont fait croître. A partir du 20ème siècle, « les États nations ont fini par devenir partout la forme dominante

d'organisation sociale », institutionnalisant le pouvoir de l'Etat, la citoyenneté, les droits sociaux et utilisant le service militaire autour de l'importance de l'identité nationale (Sayad, 1999 ; Favell, 2010 : 37). Cela a pour effet de créer les distinctions entre les citoyens de la nation et les étrangers à la nation. Ensuite, la forteresse poursuit sa construction en durcissant ses frontières extérieures, avant d'avoir l'idée de mettre en place des politiques communes d'asile et d'immigration. A partir de 1992, avec le Traité de Maastricht, débute alors le processus d'harmonisation européenne des principales questions liées à l'immigration et à l'asile (instauration de la libre circulation dans l'espace Schengen, uniformisation des visas, organisation des contrôles aux frontières extérieures de l'Europe, conditions de séjour, critères de l'asile suivant la Convention de Genève, mise en place de listes de « pays tiers sûrs », etc.). Au fur et à mesure des traités, l'Europe consolide l'idée de communauté européenne et enrichit les droits des citoyens européens tout en adoptant des politiques d'immigration et d'asile de plus en plus ancrés dans la logique sécuritaire. La demande d'asile et l'obtention d'une protection internationale sont actuellement les rares voies possibles de légalisation et de sécurisation des parcours. Se produit ainsi un « durcissement des politiques d'immigration et d'intégration » (Favell, 2010 : 44) qui participe à cette image de l'« Europe forteresse ».

Le résultat de ce durcissement consiste en une double stratégie d'évitement de la part de l'Europe concernant sa responsabilité de prise en charge de l'asile sous la forme de plusieurs politiques d'externalisation de celui-ci. D'un côté, faire en sorte de laisser les migrants à distance des frontières extérieures (accords avec les pays frontaliers et d'origine), et de l'autre, parvenir à les maintenir à l'extrémité des frontières internes (hotspots et réglementation Dublin). Ainsi, sont construits des centres de tri de personnes migrantes aux frontières de l'Europe en Grèce et en Italie – les fameux hotspots – qui servent à prélever en masse les empreintes des nouveaux arrivants et à sélectionner ceux qui pourront demander l'asile. Ce recours généralisé à l'internement, justifié par la nécessité de contrôler les populations qui arrivent sur les côtes européennes, témoigne de la déshumanisation des personnes migrantes de la part de l'Europe. Ces lieux de détention constituent de véritables camps d'internement où les migrants sont enfermés pendant des mois sans avoir commis d'acte criminel, ce qui rappelle d'autres formes de détention tels que les goulags, les camps de concentration ou les camps de travail. Des accords sont également passés entre l'Europe et la Turquie ou la Libye pour empêcher l'arrivée des personnes migrantes, ainsi qu'avec les pays d'origine tels que le Soudan, pour permettre l'expulsion rapide des personnes dont la présence est jugée illégitime.

Actuellement, l'harmonisation européenne des directives quant à l'asile repose sur le RAEC, Régime d'Asile Européen Commun (ou en anglais CEAS *Common European Asylum System*). Il est supposé organiser l'accueil des demandeurs d'asile, mais ses directives semblent plutôt avoir pour but de contourner l'arrivée des réfugiés dans les pays européens. De plus, ce RAEC ne gomme pas toutes les différences de législations nationales des différents états d'Europe : « *There is a discrepancy between the European Union's ambitions to create a harmonized reception system for asylum seekers and the realities on the ground. National differences in reception conditions, access to integration*

measures and social rights undermine the supranational efforts to coordinate policies across the region. These differences encourage secondary movement by migrants, movement that the Common European Asylum System (CEAS) was intended to prevent » [Brekke et Brochmann, 2014 : 146]. Le RAEC tente en effet d'empêcher ces mouvements secondaires grâce au règlement Dublin et à la base de données EURODAC. Le règlement Dublin est entré en vigueur en 1997 et a été révisé plusieurs fois depuis. Il découle du point concernant la liste des « pays tiers sûrs » du Traité de Maastricht qui avait pour objectif de refuser les demandeurs d'asile provenant ou ayant transité par un pays considéré comme sûr par l'Europe. Le Règlement Dublin, qui s'applique aux états membres de l'Union Européenne ainsi qu'au Royaume-Uni, à la Suisse, à la Norvège, à l'Islande et au Liechtenstein, oblige la personne migrante à introduire sa demande d'asile dans le premier pays européen où elle est enregistrée, c'est-à-dire où lui sont prélevées ses empreintes. « *It regulates the transfer of people who move on to present their case in a second country and hinders asylum seekers from 'asylum shopping', moving from one country to the next and applying multiple times for protection, or from 'orbiting' throughout Europe with no single country taking responsibility for their cases* » (Brekke et Brochmann, 2014 : 147). Aussi, « il n'est pas anodin de se souvenir que le système Dublin, destiné à déterminer le pays responsable de la demande d'asile, [a été] pensé par les Etats – Allemagne, France, pays du Benelux, Royaume-Uni – dont la position géographique leur évite le plus souvent d'être désignés comme tels, au détriment de ceux qui forment la frontière extérieure de l'UE » (Lendaro *et al.*, 2019 : 13). L'interdiction du choix des migrants quant à leur pays de destination et l'accueil très relatif des pays aux frontières sud de l'Europe entraînent donc des mouvements secondaires de personnes qui transitent notamment par la Belgique pour atteindre d'autres pays (majoritairement le Royaume-Uni).

Concernant l'accueil en Belgique, la procédure de demande d'asile commence par la vérification que la Belgique est bien compétente pour examiner la demande, par rapport à la réglementation Dublin. Si la personne est « dublinée » ailleurs, elle doit y être renvoyée (généralement en Grèce, en Italie ou en Espagne). Si la Belgique est bien compétente, la personne a droit à un centre ouvert. Toutefois, ceux-ci sont régulièrement saturés car les ministres ouvrent des places en urgence et les referment dès qu'il y a moins d'arrivées, sans prêter attention au contexte international qui n'est jamais stable. Si aucune place n'est disponible, les personnes peuvent être temporairement placées dans des maisons ILA des CPAS ou bien sont laissées à elles-mêmes, dans la rue. Ensuite, il y a deux possibilités. Soit le candidat à l'asile doit prouver qu'il vient d'un pays ou d'une région reconnue par la Belgique comme étant en guerre, et si cela est bien le cas, il reçoit rapidement la protection subsidiaire. Il existe ainsi une carte découpée en pays et régions en guerre sur laquelle les agents de l'Etat se basent. Sauf que les guerres sont des phénomènes qui évoluent constamment, d'une part, et d'autre part, il faut savoir que le Secrétaire d'Etat à l'asile et l'immigration a un pouvoir de modification sur cette liste. Par exemple, une association d'aide aux personnes migrantes m'a expliqué qu'en 2015, alors que Bagdad était officiellement une région en guerre, un flux d'immigration venant

d'Irak est arrivé en Belgique, ce qui a provoqué une réaction du Secrétaire d'Etat qui a alors décidé que Bagdad n'était plus une zone à risque, pour faire en sorte de refuser les protections subsidiaires.

L'autre possibilité consiste en la procédure classique d'asile. La personne demandeuse d'asile doit convaincre l'Etat belge, à travers le personnel du Commissariat Général des Réfugiés Apatrides (CGRA), qu'elle court un risque réel pour sa vie en cas de retour dans son pays d'origine. Pour ce faire, il faut apporter des preuves sous forme de documents, de photographies, d'articles de presse, de cicatrices physiques visibles, etc. Souvent, pourtant, il n'y a aucune trace écrite des exactions subies, donc la seule forme de preuve est le récit de la personne migrante. Le CGRA convoque ainsi les personnes pour qu'elles puissent parler de ce qu'il s'est passé, et à défaut de preuves, les convoque deux fois. La première fois pendant 3-4h, la deuxième fois pendant 3-4h également pour poser les mêmes questions et tenter de trouver les petites contradictions. Ce type d'audition est très lourd et très dur à vivre pour les personnes migrantes, qui doivent expliquer plusieurs fois et en détails leurs traumatismes. La question de la crédibilité est centrale et beaucoup de personnes échouent car elles ne sont pas préparées (il y a un vrai manque d'aide juridique gratuite de bonne qualité). Et lorsque la demande est refusée parce qu'on ne les a pas crues, les personnes sont doublement traumatisées. Il y a donc une réelle « généralisation du soupçon et de la méfiance à l'égard de toute demande d'asile » de la part des agents de l'Etat en charge de son octroi (Kobelinsky, 2007 ; Agier, 2019 : 84). Si la personne reçoit un positif, elle reçoit le statut de réfugié. Si elle reçoit un négatif, elle peut potentiellement faire une 2^{ème} voire une 3^{ème} demande, mais il est rare que cela se transforme en positif. De plus, ces demandes supplémentaires ne donnent plus droit à un centre ouvert. Après le négatif, la personne se retrouve en situation irrégulière avec le stress constant d'être arrêtée et d'être directement envoyée en centre fermé. En centre fermé, il faut vite que leurs hébergeurs ou des associations trouvent des arguments pour les faire sortir pour éviter que l'Etat belge obtienne des laissez-passer d'expulsion pour le pays d'origine. En plus de cela, pour les personnes ayant obtenu un droit de séjour, celui-ci doit maintenant être renouvelé après un an au moyen d'une nouvelle procédure compliquée dont l'accès demande de nombreuses conditions (il faut avoir un travail, avoir suivi des cours d'intégration, ne pas être dépendant des pouvoirs publics, etc.). Les politiques d'accueil sont donc très restrictives en Belgique, les titres de séjours étant donnés du bout des doigts.

L'hospitalité politique de la part de l'Europe et de la Belgique est de plus en plus conditionnée et transforme progressivement l'asile en sauvetage humanitaire gommant ainsi les questions politiques liées à l'exil et à la demande d'asile (Fassin, 2001 ; Mazzocchetti, 2014b, 2019). « Le crédit accordé au corps souffrant devient supérieur au crédit accordé au corps menacé et le droit à la vie se déplace du politique vers l'humanitaire » (Mazzocchetti, 2014b : 149). En effet, c'est souvent quand la personne réussit à prouver les maltraitances physiques subies, sa minorité d'âge via des analyses biométriques ou sa grande détresse psychologique que les Etats européens acceptent de la « sauver » en lui accordant l'asile. « Ce faisant, est évincée la complexité des questions globales dans lesquelles les

migrations et les politiques d'asile s'insèrent », perdant de vue toute la dimension politique de la demande d'asile (Mazzocchetti, 2019 : 94-95).

2. Conditions de survie en Belgique

Ainsi, « l'Europe dite 'forteresse' n'empêche pas les flux. Elle rend par contre les migrants plus vulnérables » (Mazzocchetti, 2011 : 263). Vulnérables car le trajet d'arrivée en Europe est rendu clandestin et donc terriblement risqué, vulnérables car il s'agit pour les personnes migrantes de progresser en toute discrétion pour ne pas se faire arrêter, enfermer et expulser, vulnérables car elles sont le pantin des réglementations européennes qui les fichent et les renvoient d'un pays à l'autre, etc. Les conditions de vie – ou de survie – en Belgique pour les personnes migrantes sont donc très difficiles, alors que, bien souvent, plusieurs années se sont déjà écoulées sur la route depuis leur départ.

2.1. Le parc Maximilien comme point de chute

Les personnes hébergées dans le cadre de l'hébergement citoyen considèrent le parc Maximilien comme un lieu clé et relativement sécurisé pour elles. En effet, c'est le lieu qui s'est vu transformer en camp de réfugiés en 2015, pour accueillir à l'époque un grand nombre de demandeurs d'asile syriens qui étaient refoulés aux portes de l'Office des étrangers, située face au parc. A partir de ce moment-là, plusieurs associations humanitaires et ONG y ont installé des effectifs pour venir en aide à cette population laissée pour compte. Les candidats à l'asile syriens ont été progressivement rejoints par d'autres demandeurs d'asile ainsi que par des migrants en transit et des personnes migrantes sans-papiers, notamment à cause du démantèlement de la « Jungle » de Calais. En effet, dans le début des années 2000, les migrants souhaitant se rendre au Royaume-Uni se sont rassemblés à Calais, dans un camp de fortune aux abords de l'entrée française du tunnel sous la Manche et de la zone portuaire de Calais. Ce camp s'est progressivement transformé en véritable ville appelée « la Jungle ». Déjà à cette époque, de nombreux belges¹⁵ se rendaient régulièrement dans la Jungle pour apporter leur aide ainsi que des dons de nourriture. Un couple d'hébergeurs m'expliquait ainsi : « Pendant presque 2 ans, on allait à Calais deux fois par mois avec des vivres etc. On allait à la Belgium Kitchen, donc ce sont des gens de Bruxelles qui se sont déplacés à Calais pour construire une cuisine belge au milieu de la Jungle. Donc ils étaient bien alimentés par plein de petits groupes qui venaient de Belgique pour apporter du riz, des tomates, du pain, des pommes de terre, etc. Donc on faisait de grandes récoltes et puis on allait là-bas avec des grosses camionnettes » (Marie et Franck, entretien, 13/4/2019). Le parc Maximilien est ainsi devenu un lieu de rassemblement pour de nombreuses personnes migrantes et pour plusieurs acteurs humanitaires, qui se sont finalement

¹⁵ Dont plusieurs des hébergeurs que j'ai rencontrés sur le terrain

rassemblés en un Hub humanitaire dans un lieu proche du parc. Ce Hub constitue un sanctuaire centralisant toutes les aides de première ligne.

Aujourd'hui, le camp a été démonté dû à l'interdiction par les autorités publiques d'y résider, mais il reste un lieu central pour les personnes migrantes en Belgique, non seulement du fait de l'aide qui y est régulièrement apportée (repas chauds, dons de vêtements et de matériel en tout genre) ou qui est centralisée dans un lieu proche, mais également du fait qu'il s'agit d'un lieu de rassemblement pour les personnes migrantes dispatchées dans des coins éloignés de la Belgique pour réaliser leurs *try* et pour être hébergées. C'est en effet au parc que se déroulent les dispatchings pour être logé chez des hébergeurs, que circulent les informations quant aux tuyaux concernant telle ou telle route vers la Manche ou tel ou tel passeur. Malgré les aides apportées et l'hébergement proposé, de nombreuses personnes migrantes dorment encore dans le parc ou aux abords de celui-ci. En effet, je m'y suis rendue à plusieurs reprises et j'y ai croisé à chaque fois des dizaines de personnes migrantes enfermées dans des sacs de couchage posés sur des cartons humides.

2.2. Le quotidien des *try* pour les personnes migrantes en transit

Ludovic Lado, dans son article sur les jeunes camerounais souhaitant émigrer, explique que ces jeunes ne cessent de répéter qu'il faut tenter sa chance et poursuit : « L'allusion à la chance, ici, n'est pas accidentelle ; car, dans un contexte social où le mérite a perdu son sens, les gens ont tendance à capitaliser sur la chance et ses sources magiques » (Lado, 2005 : 20). Cela peut expliquer pourquoi les personnes migrantes en transit souhaitant rejoindre l'Angleterre répètent qu'ils partent en « chance ». L'autre mot utilisé pour décrire les tentatives de traversée de la Manche est « *try* », c'est-à-dire « essai » en anglais. Ces tentatives sont très risquées, et il s'y produit régulièrement des accidents et des chutes causant des blessures, des fractures, voire le décès de la personne tentant de grimper sur un camion. En illustre cette publication partagée abondamment sur les groupes Facebook des hébergeurs :

« Ce week-end j'héberge deux amis de Mulue qui est décédé cette semaine sur l'autoroute entre Calais et Dunkerque et qui m'ont raconté la dernière journée de Mulue. Il y a d'abord eu 'l'habituel' contact avec la police le matin, puis retour au camp où il a dit à ses amis 'je repars essayer'. Et ensuite, plus rien. Il était seul. Une voiture ou un camion a roulé sur son corps, parce qu'il n'a pas fait attention, parce qu'il était fatigué, parce qu'il ne s'est pas rendu compte que les voitures roulaient trop vite pour qu'il puisse traverser... Parce qu'il voulait juste choper un put... de camion pour obtenir enfin un peu de répit de l'autre côté de la Manche. Il a 23 ans. Plus jeune que mes filles. Il est mort pour un rêve qu'il ne verra jamais. Il aurait pu débarquer chez moi un week-end prochain pour souffler un peu. Mais je n'aurai pas la chance de le croiser et de lui offrir un peu d'humanité... » (publication datant du 25/5/2019)

Les *try* se déroulent en général pendant les nuits de semaine. Les personnes migrantes, par petits groupes, mettent en place des petits camps de fortune aux abords des aires d'autoroute utilisées par les chauffeurs de camions de marchandise pour s'y reposer. Les personnes migrantes en transit essayent alors de repérer les camions ayant pour destination le Royaume-Uni et tentent de s'y hisser

avant son départ. Si elles n'ont pas réussi à grimper dans un camion au bout de la nuit, soit elles retournent au camp pour y dormir la journée, soit elles vont dans une famille qui les héberge quotidiennement. Après les cinq jours de semaine de *try*, les personnes migrantes se rendent généralement au parc Maximilien ou dans d'autres lieux de *dispatching* pour trouver une famille d'accueil pour se reposer le weekend. Les hébergeurs les récupèrent alors exténués et souvent très sales du fait d'avoir passé une semaine dehors : « Retrouver les chaussettes et les caleçons dans la poubelle au début, ça fait bizarre ! Parce qu'ils reviennent tellement sales de 5 jours de pas dormir, d'être dans la campagne, dans les bois et tout et donc ils sont dans un état pas possible. Et donc parfois je récupérais les chaussettes et les trucs et je les faisais passer 2-3 fois au lavage » (Françoise, entretien, 26/10/2019).

2.3. Vivre dans la crainte mène à la déshumanisation

Le fait d'être en situation irrégulière est source d'angoisse au quotidien pour les personnes migrantes hébergées. En effet, elles risquent d'être interpellées n'importe où dans l'espace public (dans les trains, dans le parc Maximilien où sont parfois organisées des descentes de police, sur le chemin des aires d'autoroute, etc.). Vivant dans la méfiance, elles ne s'autorisent pas à baisser la garde. Elles craignent non seulement l'expulsion dans le pays d'origine ou dans le premier pays européen dans lequel elles ont déposé leurs empreintes, mais également les violences policières (lors de l'interpellation ou en cellule). Une hébergeuse me racontait ainsi : « Mais eux ce qu'ils vivent comme répression ici ! On a les témoignages des gens, ce qu'ils racontent c'est honteux, honteux, honteux. [...] 48h dans une cellule sans couverture, sans matelas. Ils pissent dans un seau au milieu. Et boivent l'eau des toilettes. Qui encore peut imaginer des trucs pareils en Belgique, un pays civilisé ? [...] On jette leurs affaires à la poubelle, le sac, le téléphone avec les numéros de téléphone des parents quoi ! » (Françoise, entretien, 26/10/2019).

De ce fait, alors que plusieurs d'entre eux auraient la possibilité de casser leur Dublin pour demander l'asile en Belgique, la politique belge de dissuasion, de répression et de violence envers la population migrante « indésirable » mine leur confiance dans les autorités belges. Pour éviter d'être renvoyées lors des interpellations, les personnes migrantes utilisent une série de stratégies pour contourner le règlement Dublin ou pour amadouer les forces de l'ordre. La plupart d'entre elles donnent ainsi un faux nom, une fausse date de naissance voire même une fausse nationalité. Les faux noms permettent de ne pas les retrouver rapidement sur le fichier EURADEC, prouvant qu'ils ont déjà été enregistrés dans un autre pays. S'ils prétendent être mineurs, ils seront relâchés et incités à introduire une demande d'asile en tant que MENA. S'ils prétendent venir d'Erythrée, ils ne seront pas renvoyés d'office étant donné que la Belgique considère le pays en conflit, contrairement à l'Éthiopie voisine. Ces mensonges sur leurs vraies coordonnées personnelles sont parfois utilisés avec les hébergeurs aussi, dans cette même logique d'autoprotection face au risque de l'expulsion. Un hébergeur m'expliquait ainsi : « Au début ils nous disaient qu'ils n'avaient jamais donné leurs

empreintes, et puis quand ils ont été arrêtés et qu'on a bien dû négocier avec la diplomate pour tout savoir exactement, c'est là qu'on a eu leurs vrais noms qui correspondaient aux empreintes qu'ils avaient dû donner en tout cas, et c'était en Espagne. [...] De temps en temps certains sont envoyés à Bruges ou au 127bis, et là ils ont 5 jours, entre 5 ou 10 jours selon les cas, pour faire un recours. Et là il paraît qu'il y a une énorme désinformation sur ce qu'il est possible ou mieux de faire pour eux, du système et des gens qui sont censés les aider à l'intérieur. [...] Ils ne savent pas parfois vraiment comment faire, du coup ils se conseillent souvent entre eux de mentir pour se protéger » (Franck, entretien, 13/4/2019). Cette menace de l'expulsion est l'essence même de l'Etat-nation, au sens de Abdelmalek Sayad : « il est dans la nature même de la souveraineté de la nation d'expulser qui bon lui semble parmi les résidents étrangers (au sens de la nationalité) et il est dans la nature de l'étranger (nationalement parlant) d'être expulsable » (Sayad, 1999 : 13).

La façon qu'a la Belgique de traiter les personnes migrantes consiste ainsi à transformer leur individualité en une image de migrant-danger ou de migrant-victime. Mais, dans les deux cas, les politiques d'accueil exécutées par les agents de l'Etat (le personnel du CGRA et les forces de l'ordre) ont pour effet d'invisibiliser leurs réalités de vie et de les déshumaniser. « Au fur et à mesure des années, de l'enfermement à l'exploitation, aux insultes dans les lieux publics, les migrants comprennent voire intériorisent l'importance du silence, de se faire discrets, de baisser la tête » et cela participe « à la progressive déshumanisation des migrants » (Mazzocchetti, 2014b : 146, 151). Ce processus de déshumanisation se révèle toutefois très dangereux, car il peut rendre légitime des pratiques inhumaines, tels que les camps de concentration ou l'esclavage. Or l'hospitalité a le pouvoir de réhumaniser les personnes migrantes par la création de liens sociaux, ils redeviennent dès lors des individus qu'on regarde, qu'on écoute et à qui on tient. L'errance migratoire et la déshumanisation provoquent le sentiment de n'être nulle part chez soi, alors que l'hospitalité, en tant que pratique d'accueil alternative aux politiques homonymes inefficaces, invite à se sentir chez soi quelque part à nouveau.

3. L'hébergement citoyen comme étape de « mise à l'abri » dans le parcours migratoire

3.1. La recherche d'un hébergement

L'hébergement commence par la recherche d'une famille d'accueil, et cela se passe sur les lieux de dispatching existant çà et là en Belgique. Les dispatchings sont les moments de répartition des personnes migrantes au sein des foyers disponibles pour les accueillir. Au Parc Maximilien, ces dispatchings ont longtemps été organisés quotidiennement, puis plus sporadiquement, par les bénévoles et travailleurs de la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés, appelés les « *White Jackets* » (dû à leur tenue permettant de les identifier). Sur les lieux des autres dispatchings, non encadrés par la Plateforme, les hébergeurs s'organisent au mieux, désignant verbalement ou tacitement un responsable du jour, qui tente alors de répartir les jeunes dans les familles. Les moments de

dispatching sont particulièrement stressants pour les personnes migrantes désirant trouver un toit. Souvent épuisées dû à une semaine intensive de *try* et/ou dû aux nuits précédentes passées dans la rue, leur besoin de repos est tel qu'ils insistent souvent auprès des organisateurs pour absolument leur trouver une famille. J'ai ainsi observé qu'apparaissaient des tensions entre les personnes migrantes et les organisateurs de la répartition à la fin de celle-ci, le nombre de personnes migrantes excédant généralement le nombre de places disponibles dans les familles d'accueil volontaires. En effet, les familles fonctionnant uniquement sur base volontaire, leur engagement n'est pas fixe et dépend de multiples facteurs comme la météo (il y a davantage de familles prêtes à ouvrir leurs portes en hiver), la présence de leurs enfants à la maison, les arrangements extérieurs au dispatching pour les familles qui reprennent systématiquement « leurs habitués », etc.

Les personnes migrantes forment souvent de petits groupes soudés (généralement originaires d'un même pays, d'une même région ou d'une même ethnie), faisant ensemble leurs *try* durant la semaine, et tentant parfois de loger ensemble en famille ou en hébergement collectif les weekends. Il existe certains groupes mixtes, comme le groupe de jeunes éthiopiens logeant quotidiennement dans la famille bruxelloise, mais la plupart des groupes sont composés uniquement d'hommes ou de femmes. Les femmes migrantes bénéficient d'un logement collectif subventionné et géré par la Plateforme à Bruxelles, la « *Sister's House* », dont les bénévoles et les bénéficiaires ne sont que des femmes. Un hébergeur de la région liégeoise accueille également uniquement des jeunes femmes migrantes dans le but de leur offrir un lieu sécurisant à l'écart de la violence de la rue dont elles sont souvent victimes. Lors des dispatchings, les groupes souhaitent généralement être placés ensemble dans une famille, expliquant que leur compagnon de route est leur « *brother* » ou leur « *sister* ». Il s'agit souvent d'un terme signifiant pour eux qu'il s'agit d'un ami proche mais ce terme est souvent compris par les hébergeurs comme si la dyade correspondait à une fratrie, et capitulent à accueillir la personne supplémentaire, pensant que ce serait inhumain de séparer des frères et sœurs.

Certains hébergés dont le rythme de vie n'est pas coordonné par les 5 jours de *try* et les 2 jours de repos, ont difficile à comprendre que des hébergeurs accueillent pour une période définie de 2 jours ou d'une semaine, mais pas plus. Yassine et Moussa, deux personnes sans-papiers, m'ont ainsi expliqué qu'ils trouvaient horrible d'entendre « je peux t'accueillir une semaine, puis basta, tu retournes à la rue ». Bien sûr, ce ne sont pas les mots qu'ils entendent de la part d'hébergeurs, mais c'est ainsi qu'ils réceptionnent ce genre d'annonce d'hébergement temporaire et éphémère, qui leur impose de ne jamais s'installer nulle part et de garder constamment leur sac-à-dos à l'épaule. Les personnes sans-papiers recherchent ainsi un hébergement longue durée, tout comme les personnes en demande d'asile, alors que les personnes migrantes en transit sont davantage intéressées par les hébergements le weekend, que cela soit en famille ou en hébergement collectif. Il existe évidemment des exceptions, où des personnes migrantes en transit logent en semaine dans une famille proche d'un lieu de *try* et rejoignent le weekend une autre famille ou des amis au parc à Bruxelles ou ailleurs. Lors d'un entretien, une famille habitant proche d'une aire d'autoroute m'expliquait leur organisation :

« c'est vrai qu'on faisait ça presque tous les jours, alors que d'autres n'hébergent que le weekend. Nous autres c'était principalement que la semaine et de temps en temps le weekend, parce que certains aimaient retourner le weekend à Bruxelles ou à Anvers, pour aller dans de la famille ou voir des amis. Et puis parfois ils veulent aller au Parc parce que c'est là qu'ils vont avoir des tuyaux pour passer, des informations. Tandis que s'ils restent ici, ils n'ont rien » (famille Saume, entretien, 24/3/2020). Dans tous les cas, les hébergés profitent de ce qui leur est offert et s'habituent à ce mode de vie de cohabitation particulier, plus ou moins éphémère selon les cas. Une hébergeuse m'a ainsi écrit : « En général, ils sont habitués de passer d'une famille à une autre et s'adaptent très vite à la situation » (Nathalie, échanges écrits, 15/4/2020).

Certains hébergés préfèrent toutefois trouver un hébergement collectif pour avoir plus d'indépendance que dans une famille, où l'on doit suivre le rythme de la famille et où ils peuvent se sentir infantilisés. Les logements collectifs correspondent davantage à des colocations où chacun fait ce qu'il veut quand il veut, tout en respectant certaines règles de bienséance. Le propre des hébergements collectifs, en plus du sentiment d'autonomie davantage présent, est le fait de cohabiter avec des personnes migrantes de différentes nationalités et origines sociales. Il s'agit parfois d'un exercice qui peut s'avérer difficile et qui peut engendrer des tensions. Des hébergés m'ont ainsi expliqué que, en plus de ne pas partager la même langue, les différences de culture amènent des malentendus liés à des gestes ou des propos jugés amicaux par certains et déplacés par d'autres. Il faut ainsi s'adapter et parfois davantage dialoguer pour mieux se comprendre et réussir à vivre ensemble sans heurts.

3.2. L'indispensable WiFi lors de l'hébergement

« Tink Tink Tink Tink Tink Tink. Comme tous les vendredis, ils poussent la porte de la maison. Et alors que je les embrasse, leur GSM se connecte au WiFi. Le tintinnablement des messages qui les relie à leur famille si loin là-bas et à leurs amis perdus ici semble se réjouir qu'ils soient rentrés à la maison. Je les regarde et je me réjouis. Ils sont à la maison » (Véronique, témoignage sur un groupe Facebook, 22/02/2020)

Les personnes migrantes sont nombreuses à posséder des smartphones qui correspond à un des objets les plus précieux à leurs yeux. En effet, il s'agit du seul outil qui leur permet de garder contact avec leur famille et leurs amis et de se tenir au courant de l'actualité de leur région d'origine. Tout cela se passe sur Internet, via les réseaux sociaux et les messageries en ligne tels que Messenger ou Whatsapp. Ce mode de communication est également utilisé pour échanger avec les hébergeurs, pour les tenir au courant de leur avancée. La connexion au WiFi lors de l'hébergement citoyen est donc indispensable. C'est ce qu'illustre le témoignage retranscrit ci-dessus d'une hébergeuse avec qui j'ai passé plusieurs heures par appel-vidéo le 3/7/2020. Lors d'un terrain le 26/10/2019 auprès d'une famille hébergeuse, j'ai vu que la famille tenait un fascicule de bienvenue au sein duquel toutes les règles et le fonctionnement de la maison étaient détaillés en anglais. Après une présentation avec photos de tous les membres de la famille, une des premières pages était ainsi consacrée au nom et au

code du WiFi de la maison. La mère de famille, me voyant y jeter un coup d'œil, m'a interpellée en m'expliquant que le WiFi est très important pour ses invités, que ce soit pour contacter la famille au pays, les amis sur la route ou déjà arrivés à destination et bien sûr les personnes qui leur donneront des tuyaux pour passer les frontières (famille Lambiot, carnet de terrain, 26/10/2019).

Ainsi, il apparaît que la migration ne suppose pas une rupture des liens de parenté, ce malgré la distance. C'est en effet ce que démontre la littérature qui étudie la migration du point de vue transnational (Ambrosini, 2008 ; Mazzocchetti, 2011 ; Razy et Baby-Collin, 2011). De plus, « les nouveaux outils de télécommunication facilitent l'interaction des membres d'une communauté internationale [qui peuvent être] instantanément informés des événements importants concernant [...] la vie de la famille ou du village d'origine » (Semin, 2009 : 103). De fait, de nombreux hébergeurs m'ont raconté que les hébergés passaient beaucoup de temps sur leur téléphone à passer des appels-vidéos et à regarder des vidéos sur les faits d'actualité au pays : « ils sont constamment sur leur téléphone et ils communiquent. Et ils regardent aussi des trucs forts, des vidéos de massacre, machin bazar, tout ce qui se passe chez eux quoi » (Marie et Franck, entretien, 13/4/2019). J'ai également assisté à plusieurs appels-vidéos avec des amis déjà passés en Angleterre ou avec de la famille au pays. Les personnes migrantes, en dépit des frontières qui les distancient, s'efforcent ainsi de maintenir les relations et les liens affectifs avec leur famille et leurs proches au moyen des outils de communication actuels que sont les réseaux sociaux et les messageries en ligne.

3.3. La *belgian family*, l'hébergement comme point d'accroche sur le parcours

La plupart des hébergés développent des liens particuliers avec certains de leurs hébergeurs réguliers. Ces hébergeurs et leur domicile devient un point d'accroche pour les personnes migrantes, qui, au fur et à mesure de la relation d'hospitalité, ont de plus en plus confiance en leurs hôtes. Ainsi, lorsqu'ils ont un problème de santé, sont arrêtés et placés en centre fermé, ou lorsqu'ils parviennent à passer la Manche ou obtiennent leurs papiers, ils contactent ceux qu'ils nomment leur « *belgian family* ». Pourtant, les premières rencontres avec des hébergeurs inconnus sont souvent source d'angoisse pour les personnes migrantes qui sont de prime abord très méfiantes. Lors des premières nuits chez de nouveaux hébergeurs, elles dorment en général d'un demi-sommeil, le sac-à-dos prêt, au cas où il faudrait fuir. Toutefois, à leur réveil, les hébergeurs ne font que leur proposer du café et à manger, ce qui instaure la relation d'hospitalité.

L'hébergement correspond ainsi à une mise à l'abri pour les personnes migrantes qui doivent survivre dehors dans des conditions de vie difficiles. En plus d'offrir un toit, de la nourriture et du repos, l'hébergement leur offre également un « chez-eux » temporaire et une chaleur humaine qui leur rend leur individualité et les réhumanise. Les relations sociales tissées à travers la pratique d'hospitalité entre les citoyens belges hébergeurs et les personnes migrantes sont dès lors particulièrement intéressantes à analyser pour comprendre comment se déroule l'hébergement citoyen, cet accueil alternatif aux politiques d'accueil inhospitalières.

Partie 2 : l'hébergement citoyen, un type particulier d'hospitalité

1. Qui sont les hébergeurs ?

1.1. Type d'engagement et caractéristiques sociales

Les hébergeurs, tout comme les hébergés, sont un groupe hétérogène en termes de caractéristiques sociales, de type d'engagement mais aussi en termes d'affiliation ou non à une organisation structurée. Certains se sentent appartenir à la Plateforme Citoyenne, d'autres à d'autres organisations ou collectifs et certains se défendent d'être engagés au sein d'une quelconque structure et préfèrent la souplesse d'un engagement non-formalisé. Toutefois, rares sont ceux complètement indépendants des réseaux d'hébergeurs, majoritairement rassemblés sur des groupes Facebook régionaux particulièrement actifs gérés par des référents liés à la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés. Tous les hébergeurs rencontrés, mis-à-part une hébergeuse employée par l'asbl de la Plateforme, n'ont en effet signé aucun document écrit scellant leur engagement. Ils s'engagent à titre individuel et volontaire, font des pauses dans leur engagement quand ils en ressentent le besoin, acquièrent leur savoir-faire sur le tas en expérimentant les situations compliquées et en demandant éventuellement de l'aide et des conseils aux hébergeurs plus expérimentés sur les groupes Facebook. Certains se considèrent comme des résistants, des militants, et d'autres comme de simples citoyens solidaires à l'écoute de leur conscience. Il s'agit ainsi d'un engagement assez libre, laissant place à la possibilité de se retirer, de revenir et de s'investir un minimum ou au contraire un maximum dans l'organisation du réseau et dans l'hébergement. Ce type d'aidants recherchant la souplesse de l'engagement, la non-formalisation de l'action et la liberté de ne pas avoir de contraintes régulières correspond aux profils des acteurs qui se sont mobilisés aux côtés des migrants dans les campements urbains parisiens durant l'été 2015, décrits par Evangéline Masson Diez (2018). Ceci dit, il ne faut pas ignorer le cadre proposé par la Plateforme qui donne aux hébergeurs des informations, des consignes et des conseils pour les aider à agir en toute sécurité vis-à-vis de la loi.

Les hébergeurs que j'ai rencontrés et avec lesquels j'ai échangé entre avril 2019 et juillet 2020 m'ont tous expliqués qu'ils avaient rencontrés et sympathisés avec d'autres bénévoles parfois très différents d'eux qu'ils n'auraient jamais rencontrés autrement qu'à travers leur engagement dans l'hébergement citoyen. Certains m'ont ainsi rapporté que les hébergeurs, les drivers et les colibris appartenaient à toutes les classes sociales et ne partageaient parfois pas les mêmes visions des choses, du point de vue politique, spirituel, etc. Lors d'un entretien, un hébergeur m'a ainsi expliqué : « Dans les hébergeurs et dans les aidants il y a quand même de tout hein, des gens qui ont facile, des gens qui ont moins facile, et c'est vrai qu'il y a des gens qui hébergent alors que chez eux ils n'y arrivent déjà pas, et pourtant ils arrivent encore à héberger. Et là il y a aussi une restructuration de liens sociaux, tu sens vraiment les gens qui sont un peu démunis et seuls, et que [à travers l'hébergement citoyen] la Plateforme leur apporte aussi des relations, de la nourriture, une vie quoi » (Franck, entretien,

13/4/2019). Malgré ces différences, nombreux sont ceux qui m'ont exprimé le fait qu'ils accordaient facilement leur confiance aux autres hébergeurs, se sentant proches d'eux d'emblée du fait d'être engagés dans la même aventure humaine. Grâce au partage des valeurs de tolérance et d'acceptation de l'autre, les hébergeurs arrivent à dialoguer et s'organiser autour d'un même objectif : mettre à l'abri les personnes migrantes. Toutefois, après un an et trois mois d'observations et de rencontres, je note une prédominance de certains profils, surtout en termes de composition familiale, de classe sociale et de genre.

J'ai ainsi rencontré de nombreuses femmes hébergeuses, qu'elles soient célibataires ou en ménage. Dans les ménages, le dialogue sur l'envie d'héberger est d'ailleurs généralement initié par les compagnes. Une hébergeuse m'a ainsi expliqué que selon elle, ce grand élan de solidarité féminin vient du fait que l'hospitalité, le « faire foyer », semble plus accessible pour les femmes (Véronique, entretien, 3/7/2020). Certaines m'ont également expliqué qu'elles avaient presque imposé l'hébergement à leur compagnon et à leurs enfants, trouvant incompréhensible leur scepticisme. Il existe bien sûr des hommes célibataires hébergeant ou en couple ayant initié l'hébergement au sein de leur famille, cependant je n'ai pas eu l'occasion d'échanger avec eux. Ainsi, de manière certaine, il apparaît – à travers les discours des hébergeurs rencontrés ainsi qu'à travers les publications sur les différents groupes Facebook – qu'il y a davantage de femmes engagées dans la pratique de l'hébergement citoyen. Concernant les compositions familiales, il s'agit souvent de familles composées du couple parental et de plusieurs enfants ou de femmes célibataires avec ou sans enfants vivant généralement dans des maisons et plus rarement dans des appartements. La moyenne d'âge des hébergeurs rencontrés est d'une cinquantaine d'années et l'âge de leurs enfants se situe plus ou moins entre 6 et 25 ans. Quant à la classe sociale, nombreux sont les hébergeurs dans la classe moyenne voire supérieure, ayant des métiers et des formations menant à des salaires avantageux. Dans l'ensemble toutefois, les activités des citoyens hébergeurs que j'ai rencontrés sont en effet variées : fleuriste, médecin, juriste, professeur dans le supérieur, dessinateur dans le bâtiment, chômeur, ingénieur, éducateur, assistant social, responsable d'asbl, etc. Du point de vue de la localisation géographique, il faut savoir qu'il y a des hébergeurs dans toutes les provinces de Belgique. Dans le cadre de mon enquête, j'ai eu une majorité de contacts avec des hébergeurs de la région bruxelloise et de la province liégeoise, mais j'ai également rencontré des hébergeurs habitant les autres provinces wallonnes du Hainaut, du Namurois, du Luxembourg et du Brabant Wallon. J'ai ainsi voulu élargir au maximum mon échantillon dans l'espace pour échanger avec des hébergeurs de tous les coins de la Belgique francophone. Cependant, il est important de noter que, malgré mon envie de rencontrer le plus de profils différents, mon échantillon n'est pas représentatif de tous les hébergeurs engagés dans l'hébergement citoyen.

1.2. La Plateforme et le cadre qu'elle offre aux hébergeurs

La Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés s'est créée en réaction au constat de non-intervention de l'Etat face à la situation précaire des demandeurs d'asile, des migrants en transit et sans-papiers laissés à eux-mêmes dans le parc Maximilien en 2015. Estimant que l'Etat belge enfreint la règle de droit constitutionnel sur le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine en laissant ces centaines de réfugiés dans la rue, la Plateforme a décidé de mettre en place elle-même des solutions d'urgence. Sans ligne politique officielle définie, elle coordonne ainsi ces initiatives d'urgence qui vont d'une offre de repas, de soins de santé, d'un hébergement, de bourses aux vêtements jusqu'à des animations, une offre de soutien psychologique, des cours d'alphabétisation, etc. (Vertongen, 2018 ; Deleixhe, 2018). La Plateforme dénonce toutefois l'anormalité de ses multiples initiatives solidaires et pointe le « désengagement calculé » de l'État face à ses responsabilités (Bertrand, 2019). Ainsi, bien que la Plateforme s'affiche comme non politisée, les « *Humanitarian actors internally politicized their work by repeatedly stating that the government transferred its responsibilities to them and asked the government to organize a “decent” reception* » (Lafaut et Coene, 2019 : 189).

Concernant l'hébergement citoyen, il existe différents rôles partagés par les bénévoles de la Plateforme et d'autres citoyens solidaires pour que celui-ci fonctionne de façon coordonnée. Certaines personnes n'en assument qu'un seul et d'autres jonglent avec plusieurs casquettes. Ainsi, en plus des hébergeurs qui accueillent, offrent un lit et un repas aux migrants, la Plateforme a également élaboré un réseau de personnes appelées les « *drivers* » qui conduisent en voiture les invités du Parc Maximilien jusqu'aux habitations des citoyens hébergeurs. Les organisateurs des *dispatchings* répartissent alors les personnes migrantes dans les familles et organisent les trajets des *drivers* pour qu'ils soient les plus pratiques possible. Pour aider et pérenniser ces hébergements, il existe aussi des réseaux de personnes qui récoltent ou font des dons de nourriture (il s'agit de nombreux citoyens mais on peut également citer des collectifs liés au parc et à la Plateforme tels que la Belgium Kitchen qui a démarré ses activités à Calais avant de les poursuivre au Parc Maximilien ou bien le Collect'actif, initiative de sans-papiers pour récupérer la nourriture destinée à la poubelle et en faire des repas pour les plus fragiles), de vêtements, de linge de lit, de sacs de couchage, de produits d'hygiène, etc. Les membres de la Plateforme appellent ces personnes les « colibris ». Ce terme est inspiré d'une légende amérindienne¹⁶ qui a été popularisée par le penseur et activiste Pierre Rabhi. En effet, sans l'investissement de ces personnes et sans leurs dons, les hébergeurs ne pourraient pas (pour la plupart) assumer tous les frais supplémentaires que l'hébergement entraîne. La Plateforme et de nombreux hébergeurs utilisent ainsi un néologisme, le terme « vnous » pour parler des citoyens solidaires (hébergeurs, *drivers*, colibris) et des bénévoles et travailleurs de l'asbl de la Plateforme :

¹⁶ Annexe n°3

« Le terme ‘vnous’ a été proposé par un bénévole du parc lors d’un échange sur le groupe Facebook pour illustrer le fait que sans cette mobilisation, les bénévoles du parc ne pouvaient rien faire. Le terme vnous a été repris pour intégrer dans un seul mot les bénévoles du parc, les chauffeurs, les hébergeurs et tous les citoyens mobilisés autour de l’accueil. [...] un terme qui symbolise l’inclusion, des vécus communs et la diversité qui nous rassemble autour d’un même engagement » [BXLREFUGEEES, 2019 : 13].

Le fonctionnement de la Plateforme repose ainsi sur la solidarité de dizaines de milliers de citoyens belges qui s’organisent entre eux via les réseaux sociaux, et principalement au moyen de publications sur des groupes Facebook. A ce jour, plus de 40 000 personnes sont inscrites sur le groupe Facebook central de la Plateforme, et ces mêmes personnes et/ou d’autres se regroupent également sur des groupes Facebook qui correspondent aux antennes régionales de la Plateforme (Liège, Hesbaye, Wapi-Tournaisis, Namur, Ciney-Rochefort-Luxembourg, etc.). Toutefois, tous les citoyens hébergeurs ne se sentent pas appartenir à la Plateforme, certains s’en sont éloignés par désaccord et d’autres ne se sont jamais sentis inclus. De plus, depuis 2 à 3 ans, les hébergeurs ont commencé à se débrouiller entre eux par région concernant l’accueil de « leurs habitués » qui eux-mêmes ne se rendaient plus toujours jusqu’au parc pour être dispatchés. En effet, de nouveaux lieux de dispatching, proche de certains lieux de *try*, se sont naturellement formés et les hébergeurs y venaient eux-mêmes chercher les personnes migrantes. Dans le même temps, la Plateforme a tenté de décourager les familles hébergeuses de reprendre constamment les mêmes personnes migrantes, pour faire en sorte que celles restant dehors puissent elles aussi être logées à leur tour. De ce fait, les bénévoles de la Plateforme responsables des dispatchings quotidiens au parc Maximilien ont espacé les jours de dispatching, pour finalement ne garder que les lundis soir et les vendredis soir. Cela a eu pour nouvelle conséquence un désinvestissement des *drivers* et de certains hébergeurs qui ne bénéficiaient plus de l’organisation offerte par la Plateforme. Les liens entre les hébergeurs et l’asbl de la Plateforme sont donc complexes, compte-tenu également du fait que c’est généralement l’asbl qui reçoit les honneurs de la part d’institutions diverses (doctor honoris causa de l’UNamur en 2018, triangle rouge d’or en 2019, le Talent Wallon pour l’antenne liégeoise en 2019, etc.).

Ainsi, sans la Plateforme, il n’y aurait jamais eu d’hébergeurs. Peut-être que la plupart des hébergeurs s’organisent aujourd’hui sans l’envie ou le sentiment d’appartenir au mouvement initié par la Plateforme, mais il faut reconnaître que celui-ci a démarré grâce à leur présence et leur investissement au parc Maximilien. De plus, la Plateforme donne encore aujourd’hui un cadre sécurisant aux hébergeurs, sur le point de vue juridique et communicationnel en donnant des directives et des conseils aux hébergeurs aux moyens des différents groupes Facebook. « Les consignes on les a via Facebook, sur le groupe Liège hébergement nous [...]. [Il y a aussi celui de] la Hesbaye, donc ça c’est une Plateforme séparée, mais on travaille vraiment ensemble, je fais des lifts aussi pour eux, et ils me proposent aussi de temps en temps si j’ai un souci, ils peuvent en faire aussi. Bref, ce sont deux

structures où ils postent souvent les consignes qui viennent de Bruxelles¹⁷ quoi. C'est 'Adriana¹⁸ a dit que', on rappelle les consignes, enfin comme il y a des nouveaux qui se rajoutent au groupe, au lieu d'aller chercher les anciennes publications, ils les remettent de temps en temps quoi » (Franck, entretien, 13/4/2019). Cet extrait d'entretien avec un hébergeur fait ainsi référence aux connexions entre les groupes Facebook des différentes régions et montre que les hébergeurs prennent toujours en considération les consignes de la Plateforme. C'est d'ailleurs souvent grâce au fait que la Plateforme existe et à son cadre que de nouveaux citoyens curieux se sentent en confiance pour commencer à héberger. Une hébergeuse m'expliquait ainsi ses débuts dans l'aventure de l'hébergement : « on se dit 'merde moi j'ai une chambre qui est vide mais j'ose pas le faire'. Mais eux, à la Plateforme, ils ont dit 'ayez confiance, on va sauter le pas ensemble et ouvrez votre porte, et on est là pour se raccrocher, expliquer les choses' » (Françoise, entretien, 26/10/2019).

1.3. Les groupes Facebook

Facebook est le plus grand réseau social sur Internet, avec plus de 2,7 milliards d'utilisateurs actifs par mois. Si Facebook est apparu comme un espace d'échange idéal pour l'organisation des hébergeurs de personnes migrantes en Belgique, c'est pour sa facilité d'utilisation. Il est en effet facile de s'y connecter tous les jours, de répondre à une demande en commentaire en quelques clics, de chercher un sujet dans la barre de recherche du groupe, etc. Ces groupes permettent également aux citoyens curieux d'observer la dynamique du réseau d'hébergeurs avant de penser s'y investir davantage. Evangéline Masson-Diez, sur son terrain autour de l'aide envers les camps de réfugiés à Paris, a également constaté la grande importance du réseau social Facebook :

« L'utilisation des réseaux sociaux est essentielle pour comprendre la mobilisation qui s'est mise en place autour des campements. Les collectifs ont souvent une page Facebook qui fédère les bonnes volontés. On y affiche les besoins d'accompagnements, de soutiens ou de matériel, on y relaie les manifestations et les événements culturels ou publics, on y publie des articles, des 'coups de gueule', des témoignages. C'est via les publications sur leur mur d'actualité, relayées par des amis ou des connaissances [...] que les futurs hébergeurs décident de s'engager » (Masson Diez, 2018 : 173).

Toutefois, afin de maintenir une ambiance de bienveillance sur ces groupes virtuels, il faut que des personnes assurent le rôle de modérateur du groupe qui se doit de gérer les membres à coups de quelques règles formelles de respect. Bien sûr, il n'existe pas de formation ou de mode d'emploi pour gérer de tels groupes, mais la plupart de ces modérateurs sont écoutés et respectés, grâce à leur affiliation à l'asbl de Plateforme et/ou grâce à leur ancienneté en tant qu'hébergeurs. Mis à part ces modérateurs, l'organisation de l'hébergement citoyen repose donc sur une autogestion, les uns déposant des demandes sous forme de publications, les autres y répondant en commentaire, d'autres encore en téléphonant directement à un ami hébergeur plus expérimenté. Il faut toutefois souligner que

¹⁷ L'allusion à Bruxelles vient du fait que l'asbl de la Plateforme est basée dans la capitale

¹⁸ Adriana Costa Santos est donc aujourd'hui une des responsables de la Plateforme

cette sorte de hiérarchie horizontale entraîne parfois des difficultés, au niveau de la communication ou au niveau de la gestion des conflits internes.

Les groupes Facebook des citoyens hébergeurs sont donc le théâtre de publications quotidiennes allant de la demande d'un smartphone de seconde main pour un invité, de conseils de recettes ou de bons plans pour acheter du bérberé en quantité, des anecdotes comiques sur la cohabitation et ses aléas, jusqu'aux témoignages de récits terribles sur l'enfer libyen, la traversée de la Méditerranée ou les violences policières et de témoignages sur le désespoir de l'attente causée par les procédures d'asile complexes. Pour certains hébergeurs, ces groupes et les publications sont très utiles et représentent des refuges qui permettent de se sentir soutenus : « Les différents groupes d'entraide permettent de trouver des solutions rapidement à des problèmes quotidiens : une paire de chaussures 43, un transport d'un endroit à un autre, un transfert vers un autre hébergement, un sac de couchage, etc. [...] Je n'utilise pas souvent les groupes mais j'aime beaucoup lire sur ce qui se passe ailleurs ou sur les témoignages. Cela apporte du soutien et je me sens parfois moins seule avec mes questions » (Nathalie, échanges écrits, 15/4/2020). Pour d'autres, les publications consistant en des témoignages à rallonge parasitent les demandes urgentes et ne sont que des façons de mettre en avant « ses » hébergés et « son » histoire personnelle : « Je regardais Facebook pour voir ce qu'il y avait au niveau des consignes de l'hébergement mais... ça m'énervait très fort [rires] parce que cette compassion judéo-chrétienne ne me convient pas du tout voilà. Et donc je lisais, j'ai mis des trucs de temps en temps sur Facebook par exemple pour prévenir quand Cheik est arrivé en Angleterre. Mais je ne me plonge pas trop dedans parce que c'est beaucoup d'égo » (Julie, entretien, 4/4/2020). Les groupes Facebook sont ainsi également des sortes de journaux intimes publics pour certains hébergeurs qui ressentent le besoin de partager leur vécu, leur bonheur ou leur tristesse avec les autres hébergeurs, les seuls, à leurs yeux, à même de comprendre leur situation.

2. Secourir, les débuts de l'hébergement

2.1. Récits du premier hébergement

Les récits des premiers hébergements sont d'une grande richesse pour comprendre le passage d'étranger et d'intrus à celui d'invité et d'hôte. La relation d'hospitalité commence en effet à l'étape du geste d'ouverture de la porte de son « chez-soi » à un inconnu, qui, au moment de repartir, sera devenu un proche. Les prochains paragraphes seront ainsi des récits de ces premiers pas pour les hébergeurs dans l'accueil de personnes migrantes chez eux.

Véronique, son époux et ses enfants ont accueilli pour la première fois en octobre 2017, dans leur maison située dans le Brabant Wallon. Véronique souhaitait s'investir depuis un moment, mais les bénévoles de la Plateforme la remerciaient en disant que seuls les hébergements à Bruxelles étaient souhaités. Elle *drivait* alors des personnes migrantes du parc Maximilien jusqu'à chez des hébergeurs. Après un temps, elle rencontra une hébergeuse liégeoise qui avait initié l'hébergement en dehors de

Bruxelles constatant que le parc ne se vidait jamais. Véronique convainc alors son mari et ils se mirent d'accord pour accueillir 2 « gars », ayant préparé deux lits dans une chambre. Elle alla ainsi au parc dans l'intention d'aller chercher 2 personnes migrantes, et sur l'insistance d'un bénévole de la Plateforme assurant qu'ils pouvaient dormir à 2 par lit, en prit finalement 4 pour le weekend. Dans la voiture, elle était anxieuse : seule avec quatre jeunes hommes, tout pouvait arriver. Toutefois, elle remarqua qu'eux aussi n'étaient pas rassurés. Pour le repas du soir, elle avait expressément acheté des aliments nord-africains pour faire un grand couscous. Sauf que ses hébergés, des Soudanais étant passés par la Libye où les personnes migrantes subissent massivement des violences et des humiliations lors de leur enfermement, ont été traumatisés par une alimentation presque exclusivement composée de couscous. Le soir même, elle a bien compris que cela ne leur plaisait pas, mais ce n'est que plus tard qu'elle en comprit les raisons. Au moment d'aller se coucher, elle et son mari ressentirent une certaine peur pour la sécurité de leurs enfants, ne pouvant pas contrôler ce qui se passerait la nuit. Ils étaient loin de se douter que leurs invités aussi étaient maintenus à moitié éveillés par la peur. Finalement, après un weekend d'échanges et de repos, Véronique se rendit compte que sa peur d'eux s'était transformée : « en 48h, la peur que j'avais d'eux s'est transformée en une peur pour eux », relative aux conditions de vie qui les attendaient dehors (Véronique, entretien, 3/7/2020).

Floriane est l'hébergeuse liégeoise ayant initié les hébergements en dehors de Bruxelles. A son premier hébergement, son mari et elle sont partis au parc chercher 2 jeunes hommes soudanais pour une semaine, afin de récupérer des nuits passées dehors pour les *try* vers l'Angleterre. Arrivés à la maison, ils n'ont pris qu'un thé et un biscuit puis ont été se coucher directement et tout habillés. Ils ont dormi pendant de longues heures, épuisés de leurs dernières semaines. A leur réveil, ils ont passé un temps incroyablement long à la salle de bain, dans laquelle Floriane a récupéré les flacons vides d'une crème anti-âge onéreuse, de plusieurs gels douche et de shampoings. Durant la semaine, la communication se faisait beaucoup par gestes, Floriane ne parlant pas anglais du tout. Elle a proposé de les emmener chez le coiffeur, ce qui leur a fait beaucoup de bien car ils ne cessaient de répéter qu'ils étaient de nouveau beaux. Le contact s'étant bien établi durant la semaine, les deux soudanais sont ainsi revenus tous les weekends après leurs *try* en semaine (Floriane, carnet de terrain, 4/3/2020).

Nathalie, une hébergeuse du côté d'Arlon, m'a raconté par écrit son premier hébergement :

« Janvier 2019 : et voilà que l'on me propose un premier hébergement... ça y est ! Je me sens nerveuse... J'ai préparé une petite chambre pour eux : deux matelas pas terre, une petite table de nuit et une étagère armoire. La pièce se trouve juste à côté de ma chambre. Je vais les chercher chez une hébergeuse. Ce sont deux éthiopiens qui tentent leur chance pour l'UK à partir des alentours d'Arlon... Je préviens mes enfants qui sont aussi nerveux... Je vais les chercher un vendredi vers 17h chez "X". Ils viennent de passer deux nuits chez elle. Elle me rassure et dit qu'ils sont OK. Elle héberge déjà depuis un an je crois. Et elle me dit de l'appeler en cas de problème ou questions. Et me voilà dans la voiture avec A et S. A parle anglais et S seulement un petit peu. Je les emmène à la maison. Je leur montre les pièces et leur chambre et je fais la présentation avec mes enfants qui sont très sociables et les accueillent avec beaucoup de gentillesse. [...] Au départ, j'aurais préféré accueillir une ou des femmes mais ce sont principalement des hommes ou jeunes

hommes qui ont besoin d'hébergement... Alors je suis passé au-dessus de cet apriori et cela s'est bien passé. Il a fallu aussi que je passe au-dessus de mes peurs par rapport à ma fille âgée de 18 ans » (Nathalie, échanges écrits, 14/4/2020).

Pour la famille Saume, c'est un peu par hasard qu'est arrivé le premier hébergement. En effet, ils habitent non loin d'une aire d'autoroute utilisée comme lieu de *try* par des personnes migrantes en transit, et voyaient régulièrement des jeunes qui passaient devant leur maison et prenaient des poires pas encore mûres de leur poirier. « A force de les voir passer, on se posait des questions sur ce qu'on pourrait faire nous », m'expliquait le mari. Un jour, il les a alors interpellés en criant, ce qui leur a fait peur, puis a finalement réussi à leur faire comprendre qu'ils étaient les bienvenus chez eux pour manger un bout et recharger leurs téléphones. « C'était au mois d'octobre, le 2 octobre, vers 20h, et ils étaient 4, 2 filles et 2 garçons, 2 érythréennes et 2 soudanais, et alors ils sont venus à la maison. On a soupé ensemble, on a fait recharger les GSM, et voilà c'est parti comme ça. » Les personnes migrantes repartaient toutefois après le repas pour tenter de grimper sur les camions, et logeaient dans un camp de fortune construit dans un bois non loin de l'aire d'autoroute. Plus tard, lorsque la météo a commencé à se gâter, la famille Saume leur a proposé de rentrer dormir chaque matin après la nuit de *try*. Leur hébergement était alors un hébergement de semaine, car le weekend leurs hébergés partaient dans d'autres familles ou rejoindre leurs amis à Bruxelles ou ailleurs (famille Saume, entretien, 24/3/2020).

Pour la mère d'une famille hôte de la région liégeoise, le premier hébergement fut particulièrement angoissant. La première soirée et la première nuit furent très calmes, leurs invités étant exténués, ils dormirent à poings fermés jusqu'à tard le lendemain. Mais la deuxième nuit, ayant remarqué qu'un des deux avait l'air particulièrement fragile et tendu et ayant vu leurs invités regarder des vidéos violentes sur leurs smartphones, Jacqueline eut une insomnie. Elle m'expliqua ainsi : « J'ai réveillé François en pleine nuit en lui disant 'écoute on a fait une connerie quoi'. Les filles étaient dans leur chambre, je lui ai dit 'va chercher les filles, mets les dans notre chambre, on ne sait pas qui ils sont'. Moi je les imaginais en fait, parce que bon, t'as aussi beaucoup de stéréotypes la première fois [...]. Et donc moi je les imaginais dans la chambre en train de préparer une tuerie, et à un moment de sortir de leur chambre et tout [rires]. Donc voilà, j'ai vraiment eu très peur. Et François m'a dit 'mais arrête, je vais pas aller chercher les filles, après elles vont avoir peur'. Et donc voilà, pendant 4 heures je suis restée éveillée à essayer de me rendormir et de me dire 'allez, arrête c'est juste des idées'. Le lendemain, évidemment tout s'est bien passé quoi » (Marie et Franck, entretien, 13/4/2020). Leur premier hébergement les a ainsi quelque peu retournés : ils ont compris que leurs invités ont certainement vécu des choses compliquées et ils se sont demandé s'ils avaient les épaules pour gérer tout ça. Cette première expérience ne les a toutefois pas découragés et ils ont accueilli à nouveau.

2.2. Les motivations poussant à accueillir

De nombreux hébergeurs étaient déjà sensibilisés à la cause migratoire avant de commencer l'hébergement citoyen. Parmi les hébergeurs que j'ai rencontrés, un couple se rendait régulièrement à Calais pour apporter des dons à la Belgium Kitchen installée dans la Jungle, certains travaillent dans le secteur social d'aide aux personnes migrantes, plusieurs ont commencé par faire des *drives* du parc Maximilien jusqu'à chez des hébergeurs avant d'ouvrir leur propre porte, d'autres étaient d'abord bénévoles à la Croix Rouge, chez Médecins du Monde, à la Belgium Kitchen du parc Maximilien ou bien au Hub humanitaire de la Plateforme avant de commencer à héberger. En effet, ce type de premier pas dans l'engagement paraît plus accessible, et permet d'être témoin des conditions de vie difficiles des personnes migrantes devant se débrouiller dans la rue.

Ainsi, la motivation la plus prégnante qui fait office de déclencheur à l'hébergement citoyen est la prise de conscience de la détresse d'êtres humains proches de chez nous. Que ce soit à cause du fait de croiser les personnes migrantes sur son lieu d'engagement ou près de chez soi, ou bien à cause du fait de les voir en images dans les médias relatant les événements dramatiques tels que la mort du petit garçon Aylan ou les milliers d'autres morts en Méditerranée, les futurs hébergeurs s'insurgent de leurs conditions de vie et veulent soudainement faire quelque chose de concret à leur échelle. Il est ainsi question de dignité humaine, qui relève d'un argument moral qui fait qu'on ne peut rester indifférent à la misère de son prochain. La dignité humaine, comprise comme la valeur universelle à laquelle chaque personne de la planète a droit, est fréquemment associée à la justice sociale (Misztal, 2012). C'est donc généralement ce qui provoque le « passage à l'acte » des hébergeurs, le fait de se dire : j'ai une place chez moi et l'occasion de nourrir une bouche supplémentaire, je me dois d'offrir l'hospitalité à ces personnes pour qu'elles récupèrent leur dignité. La sensibilité à la question de la dignité est ce qui engendre l'action (Le Blanc et Brugère, 2017).

Nombreux sont donc les hébergeurs m'ayant tenu ce type de discours : « Que des gens soient comme ça à la rue, sans aucune possibilité de quoi que ce soit, ils n'ont accès à rien, si nous on ne met pas en place quelque chose, ils n'ont rien strictement rien. Ni l'accès à une douche, à des vêtements, à des soins, à une maison, etc. Moi je trouve surtout que on est en Belgique et se dire qu'il y a des gens qui dorment dehors et qui en plus sont agressés constamment et agressés par la police, c'est horrible » (Marie, entretien, 13/4/2019) ; « Travaillant toujours avec les familles et ayant moi-même deux enfants, mon empathie a très vite fait effet... Je ne pouvais ignorer ce qui se passait à nos portes... Je suis quelqu'un qui a toujours défendu le respect de l'homme et de la nature. [...] Mais j'ai toujours pensé qu'il ne fallait pas seulement défendre des idées mais aussi avoir le courage de passer à l'acte quand cela était possible ! Et là tout à coup, je pouvais joindre les actes à la parole... » (Nathalie, échanges écrits, 15/4/2020) ; « Quand j'ai commencé à héberger, c'était l'hiver, il faisait froid, j'ai commencé à recevoir des messages à propos du Parc Maximilien et puis un jour je me suis décidée : allez hop, moi je peux ouvrir ma maison donc je l'ai fait ! J'ai commencé d'abord en hébergeant 2

personnes systématiquement, minimum 2 nuits chaque fois. Et puis, très rapidement, il y en a qui sont devenus des habitués. J'hébergeais autant en weekend qu'en semaine en fait, vu que c'était l'hiver et que j'avais envie que ces jeunes se mettent à l'abri, puisque je pouvais le faire ! » (Vinciane, entretien, 5/4/2020). Que cela soit pour les protéger des conditions de vie difficiles, du froid ou des violences policières, les hébergeurs s'engagent dans l'hébergement citoyen pour secourir, à leur échelle, des individus privés de leur dignité passant non loin de chez eux.

3. Accueillir, une pratique particulière d'hospitalité

3.1. Les frontières qui s'étiolent

Marjorie Gerbier-Aublanc propose une interprétation de la mise en place de l'hospitalité envers les personnes migrantes sous forme de la déconstruction de trois types de frontières : les frontières matérielles et spatiales dans la maison (faisant référence aux questions d'intimité et des limites relevant de la cohabitation), les frontières de la vie ordinaire (les hébergeurs partageant à présent les drames, la violence de la migration et de l'asile de leurs hébergés) et les frontières dans ses rapports à l'Etat et à la citoyenneté (l'hébergement citoyen permettant de se rendre compte de la violence institutionnelle, de ses propres privilèges de statut et du sujet de droit qu'est la personne migrante dormant dans sa maison) (Gerbier-Aublanc, 2018). J'emprunterai ici son interprétation pour présenter les différents aspects de l'hospitalité observés lors de mes terrains sur l'hébergement citoyen, que je juge pertinente dans l'optique où celle-ci démontre bien le processus de redéfinition du monde que les hébergeurs vivent à travers l'expérience d'hospitalité de personnes migrantes. Ces trois types de frontières me permettent également de mettre en avant les aspects de la relation d'hospitalité autour de la notion d'intrus, d'asymétrie et de réciprocité.

Les frontières matérielles et spatiales dans la maison s'étiolent lors de la relation d'hospitalité particulière de l'hébergement citoyen qui consiste ainsi à accueillir chez soi une ou plusieurs personnes migrantes. Ces personnes sont dès lors des intrus qui sont toutefois les bienvenus dans le foyer et avec lesquels les hébergeurs souhaitent « faire famille ». Une hébergeuse m'expliquait ceci : « Quand on décide d'héberger, il faut lâcher prise.... Il faut laisser sa maison et tout ce qu'il y a dedans aux mains d'inconnus » (Nathalie, échanges écrits, 15/4/2020). Il faut donc partager sa maison, son espace et son intimité, sans toutefois le faire de manière inconditionnelle. L'intrus, au fil de la relation, devient alors un proche, mais sans totalement cesser d'être un intrus, gardant en lui le statut inférieur d'invité devant respecter les règles de la maison. Abdelmalek Sayad compare ainsi l'hospitalité et le devoir de « politesse » des immigrés envers les lois de leur pays d'accueil : « Quand on est hors de chez soi, chez les autres, chez les hôtes, il faut savoir se tenir, bien se conduire, se comporter et se conduire comme l'exigent et comme l'enseignent les règles de bonne conduite des maîtres des lieux » (Sayad, 1999 : 9). Il critique de ce fait le racisme inhérent à la société française et le contrôle des nationaux envers les non-nationaux, mais cela illustre bien, à mes yeux, l'asymétrie de la relation

d'hospitalité entre personnes ayant le statut de citoyen belge et personnes migrantes sans statut régularisé. Les hébergés doivent donc se plier aux règles de la maison et se limiter à occuper l'espace qui leur est accordé. L'espace réservé aux hébergés dans la maison est d'ailleurs spécialement aménagé pour eux par leurs hébergeurs. Certains hébergeurs transforment leur salon en chambre pour la nuit, d'autres mettent à disposition une pièce privée, d'autres encore font déménager leurs enfants dans une seule chambre pour permettre davantage d'espace, etc. Certaines familles hébergeuses, cependant, donnent tellement d'elles-mêmes, de leur temps et de leur maison qu'elles finissent par en souffrir. Une hébergeuse liégeoise, mère de deux jeunes enfants, a ainsi transformé sa maison – selon ses termes – en « logement collectif » et en « relais de jour », tant elle laissait ouverte sa porte. Il arrivait ainsi qu'une trentaine de personnes transitent par jour par sa maison. Seule sa chambre à coucher, où elle dormait avec ses enfants, était restée privée. Toutes les autres pièces de la maison (hors cuisine, salle de bain et garage) avaient été aménagées en dortoirs. Une des seules limites de la maison consistait au temps passé à la salle de bain. Son investissement était tel que l'hébergeuse a créé une asbl s'occupant dorénavant d'hébergements collectifs, récupérant ainsi un peu d'intimité dans sa maison (Jocelyne, carnet de terrain, 23/8/2019). Une autre hébergeuse habitant dans le brabant wallon m'a également confié l'épisode de grosse fatigue émotionnelle proche du *burn out* qu'a vécu sa famille. Pendant près de deux ans, ils ont hébergé toutes les nuits minimum 4 invités en semaine et jusqu'à 12 personnes le weekend, en plus des 5 membres que compte déjà la famille. De la même façon que pour l'hébergeuse liégeoise, la plupart des pièces de la maison avaient été transformées en dortoirs. La famille a dû, à coups de dialogues, changer ses priorités afin de s'alléger de cette charge mentale et financière supplémentaire qui menaçait leur foyer (Véronique, entretien, 3/7/2020). Le risque est dès lors d'aller trop loin dans le don et dans la déconstruction des frontières dans la maison et de ne plus se sentir à l'aise dans sa propre maison.

C'est pourquoi certains hébergeurs se mettent davantage de limites à eux-mêmes ainsi qu'à leurs invités dès le début de l'hébergement. Ils sont, paradoxalement, critiqués par les autres hébergeurs qui reprochent un côté paternaliste et trop conditionnel à leur hospitalité : « Je sais que j'ai choqué beaucoup de gens parce que j'étais très catégorique dans ma façon d'accueillir et les gens se disaient 'tu pourrais faire plus' mais j'avais ma vie et eux ils sont de passage ils ont aussi une vie après nous. Pour moi c'était très important d'imposer des limites. Maintenant je me suis fait beaucoup d'amis qui hébergeaient via la Plateforme et il y en a une qui m'a dit 'tu as eu complètement raison' parce que son mec a failli partir avec ses deux enfants en bas âge » (Julie, entretien, 4/4/2020). Dans leur article sur l'hospitalité des citoyens néerlandais envers les réfugiés d'ex-Yougoslavie, les auteurs expliquent ainsi : « *Guests sometimes acted too much as if 'at home' and some hosts did not refrain from paternalistic interventions. The danger of intrusion into the life of the hosts could be restricted by offering a specific quarter of the house and by the application of rules* » (Komter et Leer, 2012 : 20). En effet, certains hébergeurs vont jusqu'à contrôler le nombre de cigarettes consommées par leurs invités, à fermer des portes à clés, à interdire d'utiliser la cuisine, à n'accueillir qu'après 21h pour ne

pas prendre en charge le repas du soir ou bien à interdire d'inviter des amis sans leur autorisation. Le fait d'instaurer des règles est compréhensible, toutefois certaines ont en effet un air paternaliste, ce qui démontre bien l'équilibre fragile d'une relation d'hospitalité : les hébergés sont invités à se sentir chez eux, mais il est tout de même attendu d'eux une certaine retenue afin de respecter les limites de leurs hébergeurs.

Lors de la rencontre avec l'Autre à travers la cohabitation qu'engendre l'hébergement citoyen se déconstruisent également les frontières de la vie ordinaire des hébergeurs. Partager des moments avec les personnes migrantes entraîne la prise de conscience d'« une réalité qui s'impose au quotidien de leurs vies préservées » (Masson Diez, 2018 : 170). La vie des hébergeurs se transforme à leur contact car ils ont tout d'un coup accès à leur quotidien, à leurs joies, à leurs désillusions, à leurs peurs et à leurs rêves. « Tu sais, quand tu as côtoyé et vécu de près avec les migrants, tu ne peux plus vivre comme avant... tu sais et tu ne peux plus faire comme si tu ne savais pas. [...] c'est une expérience qui ne laisse pas indifférent et nous avons tellement à apprendre d'eux. Cela relativise tout », m'a bien résumé une hébergeuse (Raphaëlle, échanges écrits, 26/3/2020). Ainsi, vivre avec une ou plusieurs personnes migrantes permet de les réhumaniser, de les voir en tant qu'individus ayant des histoires propres, et cela amène aussi les hébergeurs à accepter leur propre changement induit par le contact de l'Autre. Se réveiller en pleine nuit, s'apercevoir qu'il pleut et penser aux personnes migrantes en transit en *try* devient normal, apprécier la musique d'ailleurs alors qu'elle paraissait si dérangeante au départ devient normal, pleurer leur passage en *UK* qui signifie que ce matin était le dernier moment partagé devient normal. Dès lors, s'arrêter d'héberger se révèle être difficile (sauf pour les personnes ayant absolument besoin d'une pause, étant épuisées moralement par le manque d'intimité ou le partage de trop de souffrances). Les hébergeurs, depuis le premier hébergement jusqu'au millième, sont beaucoup à répéter « Une fois qu'on est entré dans la danse, on ne s'arrête pas de danser » ou encore « J'ai l'impression que je suis presque tombée dedans quand j'étais petite ».

Vivre avec des personnes migrantes originaires de pays lointains engendre également le contact avec des points de vue, des croyances, des opinions de société différentes qu'il faut pouvoir tolérer et accepter, d'un côté comme de l'autre. Il arrive ainsi que des désaccords ou des incompréhensions apparaissent, sans pour autant entacher la relation. Une hébergeuse m'expliquait ainsi sa situation familiale, difficilement compréhensible par ses invités : « Ils ne peuvent pas tous comprendre notre façon de vivre (sans pour autant la juger). Je suis une femme divorcée. Je ne vis pas avec mon compagnon mais il vient de temps en temps dormir à la maison. Il a une fille. Et j'ai deux enfants de mon côté. J'ai aussi deux beaux-enfants (les enfants de mon ex-mari). J'ai un très bon contact avec les deux jeunes adultes de mon ex-mari. Mais ce n'est pas toujours évident de faire comprendre cette situation » (Nathalie, échanges écrits, 15/4/2020). Une autre hébergeuse, homosexuelle ayant une fille avec son ex-compagne par PMA, a ainsi dû expliquer sa situation à un de ses plus proches hébergés « très musulman » selon ses termes : « Je lui dis 'Cheik, tu as vu les photos de Stéphanie, bah voilà je suis homosexuelle et Stéphanie est ma compagne'. Je voyais qu'il était

étonné, et je lui dis ‘et ma fille je l’ai eue avec mon ancienne compagne qui l’a portée’. Et il me dit ‘mais comment vous avez fait ?’ alors je dis ‘bah tu vois on est allées à l’hôpital à St Pierre et on a pris du sperme’ et là silence [...] et il me dit ‘le principal c’est que les gens vivent ce qu’ils ont à vivre’. Je voyais tout le monde qui avait les larmes aux yeux et je dis ‘oui Cheik, c’est la leçon qu’il faut en tirer’ » (Julie, entretien, 4/4/2020). Inversement, les hébergeurs doivent également être à l’écoute et respecter les visions du monde de leurs hébergés. Une hébergeuse liégeoise, en couple avec un hébergé depuis que celui-ci a décidé de rester en Belgique, m’a ainsi expliqué que le choc culturel est parfois difficile à vivre dans leur relation. En effet, elle est très indépendante, activiste, anarchiste, agnostique, féministe et contre toutes les formes d’homophobie et elle partage sa vie avec un homme raciste, ayant une vision sexiste des relations hommes-femmes, très homophobe et « très obéissant à la sacro-sainte religion islamique ». Cela engendre au quotidien de longues discussions et une grande tolérance et ouverture d’esprit de l’un vers l’autre (Florence, carnet de terrain, 4/3/2020). La relation d’hospitalité entre hébergeurs et hébergés correspond ainsi également à un partage de cultures, de savoirs et de vies.

Le troisième type de frontières amenées à être détruites sont celles figeant les citoyens hébergeurs dans leurs rapports à l’Etat et à la citoyenneté. En faisant acte d’hospitalité envers des personnes migrantes en situation irrégulière, les hébergeurs ont ainsi accès à leurs vécus, à la complexité des politiques d’accueil belges et européennes, aux injustices qu’elles entraînent et aux conditions de vie très difficiles qu’ils doivent subir à cause de celles-ci. Cela amène les hébergeurs à voir leurs invités comme des sujets à part entière et donc également comme des sujets de droits. Les hébergeurs, ouvrant de prime abord leur porte pour secourir et apporter une aide humanitaire d’urgence, en viennent à se politiser en remettant progressivement en question les politiques d’accueil, d’immigration et de régularisation de leur pays. Ils s’insurgent alors contre les mesures sécuritaires, se révoltent par rapport aux violences policières que subissent leurs invités, se rendent compte du privilège de leur statut de citoyen, etc. Les hébergeurs que j’ai rencontrés tiennent ainsi des discours qui tendent à motiver leur engagement avec des arguments de plus en plus politiques, exprimant des sentiments de révolte : « Je continue à défendre les droits des migrants et à me ‘révolter’ de la politique de notre pays et même de l’Europe... » (Nathalie, échanges écrits, 15/4/2020) ; « Je suis de plus en plus révoltée et je me dis que c’est nous qui devons faire bouger les politiques » (Julie, entretien, 4/4/2020). Comme l’explique Marjorie Gerbier-Aublanc, « Ces expériences d’accueil [façonnent] les opinions et le positionnement politique des hôtes accueillants, y compris pour des personnes auparavant éloignées des sphères de participation publique » (2018 : 125).

L’hébergement devient donc politique, en tant qu’alternative aux politiques d’accueil inhospitalières. Ainsi, la relation et les gestes d’hospitalité envers les personnes migrantes à l’échelle interpersonnelle servent de levier à une motivation davantage politique, tel que l’ont déjà analysé plusieurs chercheurs (Le Blanc et Brugère, 2017 ; Gerbier-Aublanc, 2018 ; Deleixhe, 2018 ; Masson Diez, 2018 ; Tazzioli et Walters, 2019 ; Mescoli *et al.*, 2020). « La politisation surprenante et

inattendue des hébergeurs citoyens découle de l'événement de la rencontre avec les migrants » (Deleixhe, 2018 : 137). C'est en effet grâce à cette relation d'hospitalité, lors de laquelle les hébergeurs auront été amenés à décentrer leur regard sur le vécu de la migration et à s'immerger dans les droits et les termes relatifs à l'accueil des personnes migrantes, qu'ils s'investissent ensuite pleinement dans le champ du politique scandant haut et fort que l'hospitalité des étrangers est possible. Le Blanc et Brugère émettent ainsi l'hypothèse que le sens de la citoyenneté ressenti par les aidants ne serait plus national mais local (il se passe quelque chose près de chez moi, alors j'agis) et mondial (nous sommes tous des citoyens du monde, alors j'agis). Les auteurs proposent alors les termes d'infra-politique et de cosmo-politique pour nommer ces pratiques d'hospitalité comme des actions politiques allant à l'encontre de la vision des frontières et des étrangers des Etats-Nations (Le Blanc et Brugère, 2017).

La politisation de l'hébergement engendre toutefois un problème, ou du moins un paradoxe, dans le sens où cette mobilisation de la part de citoyens entraîne les autorités à se reposer sur leurs actions et à ne pas prendre leurs responsabilités politiques d'accueil des personnes migrantes. En effet, « [la pratique de l'hébergement citoyen] inverse la distribution traditionnelle des rôles entre gouvernants et gouvernés autour des enjeux migratoires » (Deleixhe, 2018 : 132). De plus, les réactions négatives des autorités (à l'instar du personnage Théo Francken ou de Maggie de Block qui incarnent la violence répressive à l'égard des personnes migrantes en Belgique) contribuent également au renforcement de l'action humanitaire et de la politisation de citoyens investis dans les activités d'hospitalité. Ainsi, les « initiatives humanitaires génèrent – et se chevauchent à – une démarche politique » dans l'engagement des citoyens hébergeurs (Mescoli *et al.*, 2020).

3.2. L'alimentation illustrant plusieurs aspects de l'hospitalité

L'hospitalité implique d'offrir le gîte et également le couvert aux accueillis. Dans le cadre de l'hébergement citoyen, il est ainsi intéressant d'observer les pratiques alimentaires qui sont particulièrement pertinentes lorsqu'il s'agit de citoyens hébergeurs belges offrant de la nourriture à des hébergés étrangers. En effet, il apparaît régulièrement que les hébergeurs souhaitent faire plaisir à leurs invités en essayant de leur préparer des repas qui leur plairont ou en leur laissant choisir et préparer les plats qu'ils aiment, souvent des recettes venant de leur pays d'origine. C'est donc une marque d'hospitalité qui montre à l'hébergé que son hébergeur s'intéresse à lui et à son confort, pour qu'il se sente comme à la maison. Pour ce faire, les hébergeurs font l'effort de récolter des denrées qui auront cet effet pour leurs invités : ils achètent des aliments de base de leur alimentation, se rendent dans des magasins d'alimentation exotique, achètent en ligne de grandes quantités d'ingrédients introuvables ailleurs, etc. Le réseau de colibris (les citoyens qui aident financièrement ou via des dons les hébergeurs) s'organise également pour récolter de la nourriture, que ce soit en faisant le tour des invendus des supermarchés ou bien en achetant eux-mêmes des aliments qu'ils apportent chez les hébergeurs. La famille Lambiot, dans son fascicule de bienvenue à l'attention des nouveaux hébergés,

leur écrit ainsi : « *Feel free to use all the food we have in our kitchen and to join us at the table during meals. We encourage you to take part in household activities such as setting the table, cooking and cleaning up dishes. If you feel like cooking traditional dishes, you will find Ethiopian/Eritrean ingredients in the kitchen such as berbere, teff flour, loads of onions and tomato sauce! In general, we don't eat a lot of meat but if you want to cook some just let us know and we will buy some* » (Lambiot, carnet de terrain, 26/10/2019). Ils achètent ainsi, comme d'autres hébergeurs, ces ingrédients typiques de la cuisine de la corne de l'Afrique sur Internet en grandes quantités pour satisfaire leurs invités. L'attention des hébergeurs quant à leurs goûts culinaires fait souvent très plaisir aux hébergés, car, dans la rue, les aides humanitaires qu'ils reçoivent ne sont pas d'une grande qualité ni diversité : denrées issues d'invendus dont la date de péremption est dépassée, soupe coupée à l'eau ou plats arrivant froids sont souvent le quotidien des personnes migrantes. Dans ces conditions, ils se sentent ainsi être des moins que rien, alors que lors des moments d'hébergement en famille, ils retrouvent le plaisir de manger en quantité et en qualité. Les hébergeurs utilisent d'ailleurs régulièrement les groupes Facebook afin de donner ou demander des conseils de recettes pour que leurs hébergés apprécient leur alimentation.

De plus, le repas est également un lieu propice aux échanges verbaux qui permet tout d'abord de délier les langues en parlant de ce qui est servi à table, puis de parler des différences de cultures, de raconter des anecdotes, de blaguer, etc. La commensalité est ainsi le théâtre de manières de table et de discussions permettant d'avoir un aperçu sur les relations entre hébergeurs et hébergés. Voici ci-après un extrait de mon carnet de terrain, sous forme de vignette ethnographique, racontant un repas partagé avec une hébergeuse et ses invités :

Au moment de passer à table, tous les invités sont présents. Le repas est constitué des injeeras – qui sont des sortes de crêpes salées réalisées avec de la farine de teff et beaucoup de levure –, de viande de poulet dans une sauce à base de tomates, d'oignons, d'huile et de berbere (mélange d'épices très relevé typique d'Afrique de l'Est), d'une salade fraîche composée de salade, de tomates et d'oignons blancs et de morceaux de pain. Après les présentations, les discussions vont bon train en anglais entre Giovanna, les hébergés et moi. Entre eux, ils parlent amharique. Un hébergé assis face à moi, très enjoué, se met alors à m'apprendre comment manger les injeeras. Il me montre comment lui découpe un morceau d'injeera à la force des doigts de la main droite, saisit la viande avec le morceau découpé et trempe le tout dans la sauce avant de l'insérer dans sa bouche. Au vu de sa dextérité, je m'y attelle sans peur, avant de rapidement remarquer que la dextérité de ma main droite (étant gauchère et habituée aux couverts) manque à l'appel. Dans l'hilarité générale, l'hébergé m'a préparé une bouchée de son assiette et me l'a mise en bouche directement. Giovanna en reçoit alors une également de son voisin de gauche : *'mommy, mommy, I do the same for you'*. [...] A table, nous parlons de leurs derniers *try* et d'anecdotes vécues lors de ces moments dangereux. L'invité à gauche de Giovanna se fait ainsi chambrer car il aurait réveillé un chauffeur de camion endormi sur une aire de repos pour lui demander de monter à l'arrière de son camion. Giovanna tente de le raisonner en lui disant qu'il a eu de la chance que le chauffeur n'ait pas appelé la police (famille Lambiot, carnet de terrain, 26/10/2019).

Ces moments de convivialité lors de la commensalité participent ainsi à l'établissement de la relation d'hospitalité, notamment par la réciprocité entre l'alimentation offerte par les hébergeurs et la complicité et les récits de vie que leurs hébergés partagent avec eux.

Quand les hébergés ont l'occasion de préparer des plats de chez eux, ils offrent ainsi également un contre-don à leurs hébergeurs, quelque chose qui vient d'eux pour remercier et combler l'asymétrie du don d'hospitalité. Chez certains hébergeurs, ces derniers ne cuisinent presque plus jamais, les hébergés s'étant emparés de la tâche pour s'impliquer dans la vie à la maison : « Au début que j'ai hébergé c'était souvent moi qui faisais à manger, mais je me suis rendu compte assez vite qu'ils n'aimaient pas trop ce que je faisais. Voilà [rire]. Et puis comme c'est un peu devenu des habitués et puis même parfois les gens qui venaient pour la première fois, ils aimaient bien cuisiner aussi eux-mêmes. Ici moi je ne cuisine quasi plus jamais. Ce sont les garçons qui prennent ça en charge » (Martine, entretien, 5/4/2020). Certains hommes migrants ne savent toutefois pas cuisiner et plusieurs s'essaient à des recettes de chez eux pour la première fois dans les cuisines de leurs hébergeurs.

En plus de consister en un contre-don dans la relation d'hospitalité, le fait de cuisiner des repas à ses hébergeurs correspond également à un acte subversif dans la relation (Vandevordt, 2017). En effet, en cuisinant des recettes de chez eux et en offrant de la nourriture à leurs aidants, les personnes migrantes reprennent un peu de pouvoir dans la relation. Cela leur permet de récupérer un peu d'autonomie et d'agentivité sur leur vie, qui est souvent marquée par leur forte dépendance aux acteurs de l'aide aux personnes migrantes (hébergeurs, associations humanitaires, etc.) (Mescoli *et al.*, 2020). Ce sentiment de reprise de pouvoir dans sa vie passe également par le fait de se sentir chez soi dans un environnement sensoriel ou *sensescape* familial. L'agentivité induite par le pouvoir de choisir les ingrédients, les épices et les méthodes de préparation, permet ainsi de recréer les odeurs et les goûts de la maison. Une hébergeuse rencontrée *a posteriori* de ce témoignage avait ainsi parlé sur Facebook de l'importance de se sentir chez soi, d'autant plus importante lors de la fête du Ramadan pour ses hébergés soudanais : « Ce soir, nous avons rompu le jeûne à la maison. C'est le troisième Ramadan que nous célébrons avec nos invités. Le premier soir est toujours le plus spécial. Il règne une fébrilité joyeuse dans la maison. Je cours chez le boucher, oublie les dattes, reviens, peste parce que je n'ai pas trouvé de *bamia* et me prends la tête avec mon ami Musa sur les accompagnements de la viande qui rôtit gentiment sur le barbecue pour l'occasion. On opte pour *assuad*, une sorte de tapenade d'aubergines aux cacahuètes pourtant normalement réservée aux déjeuners, car l'important, me dit M., c'est qu'ils se sentent à la maison » (Véronique, témoignage FB, 25/4/2020). Ainsi, comme l'expliquent les auteurs d'un article sur l'alimentation dans les centres de réfugiés en Norvège : « *the importance of eating familiar food [is] particularly visible during special events* » [Terragni *et al.*, 2018 : §34]. Les épices jouent un grand rôle dans la mise en place de l'environnement sensoriel familial, ainsi pour les personnes migrantes venant d'Éthiopie ou d'Érythrée, le recours au mélange d'épices berbéré est indispensable. Il leur est d'ailleurs très précieux. Si précieux qu'une hébergeuse

m'a confié que beaucoup de ses hébergés en ont un sachet en plastique gardé bien soigneusement dans leur poche de pantalon. « C'est leur trésor » me dit-elle. Elle m'a également expliqué que les plats agrémentés de berbéré lui sont immangeables : « une bouchée et je transpire des gouttes tant c'est piquant ! » (Jocelyne, carnet de terrain, 23/8/2019). Cela fait écho à un article d'Alex Rhys-Taylor à propos d'une femme immigrée dans le marché londonien qui avait constamment en sa possession « *a small bag of what she affectionately calls 'my spices'* » (Rhys-Taylor, 2013 : 393). Dans son article, l'auteur explique ainsi que les personnes migrantes sont très attachées à certains parfums dû au fait que les papilles sont intimement liées à la situation sociale des individus, ici à l'expérience de migration : « *noses and tastebuds have been integral to the articulation of diasporic identities and the reproduction of ethnicised social spaces amidst the experience of dislocation* » [Rhys-Taylor, 2013 : 394]. Les hébergés construisent ainsi un espace familial qui leur fait du bien et leur permet de reprendre du pouvoir dans leur expérience de mobilité.

3.3. La relation d'hospitalité, créatrice de parenté

La relation d'hospitalité consiste à faire de l'étranger un proche, en ouvrant la porte de son foyer et en « faisant famille » avec lui. La famille étant ce cocon de confiance, d'amour et de partage que Pierre Bourdieu décrit comme « ce lieu où l'on met en suspens l'intérêt au sens étroit du terme et où l'on recherche une formule d'équivalence dans les échanges » (Bourdieu, 1972 : 104). La pratique d'hospitalité viendrait ainsi d'un élargissement de la relation de parenté, laquelle se verrait transformée en ajoutant au cercle familial de base un ou plusieurs individus reconnus comme méritant d'y adhérer (Hocart, 2019). S'observent ainsi, de part et d'autre de la relation d'hospitalité, des termes et des appellations relevant de la parenté qui offrent un aperçu de la parenté créée à travers l'hébergement citoyen. Voici, ci-après, le témoignage d'une hébergeuse qui s'interroge sur cet amour filial inattendu :

« Alors qu'ils prennent leur douche dans un joyeux tintamarre et que je prépare le souper, je n'en finis pas de m'interroger. Comment puis-je les aimer autant ? Que se passe-t-il exactement pour que ces inconnus, ces étrangers qui viennent de si loin deviennent, en quelques minutes parfois, mes amis, mes frères, mes fils ? Après tout ce temps, je ne sais toujours pas. D'une manière que je ne comprends pas, alors que tout devrait nous éloigner, nous opposer parfois, nous nouons ces liens précieux dans cet espace-temps inattendu que créent deux êtres humains quand ils donnent leur confiance à un inconnu. Et que chacun découvre en face de lui, un être humain » (Véronique, témoignage sur un groupe Facebook, 22/2/2020).

Ainsi, dans le groupe hétérogène des hébergés, une partie d'entre eux¹⁹ utilisent de manière presque systématique des surnoms parentaux pour s'adresser à leurs hébergeurs (parfois le surnom est suivi du prénom de l'hébergeur), ce qui témoignerait de l'efficacité de l'accueil et du « faire famille ». Toutefois, le fait que les hébergés utilisent ces appellations envers leurs hébergeurs me fait me demander s'il ne s'agit pas, de leur part, d'un type de contre-don affectif destiné à leurs aidants pour

¹⁹ Majoritairement les personnes migrantes originaires d'Éthiopie et d'Érythrée, un peu moins observé pour les soudanais et les personnes venant d'autres pays à confession musulmane

que ceux-ci aient l'impression d'avoir un lien privilégié avec eux. Il ne s'agit pas pour autant d'une stratégie manipulatrice – ayant observé de réels gestes et discours affectifs des hébergés envers ceux qu'ils appellent leur « *belgian family* » – mais peut-être d'un contre-don d'un degré supplémentaire qui invite l'hébergeur à entrer dans la parentèle de la personne migrante. Lors d'un terrain auprès de la famille Lambiot, je remarque en passant à table le mur en face de moi, peint façon tableau noir, sur lequel sont écrits plein de petits mots qui sont pour la plupart des traductions les uns des autres en français, anglais et amharique. Au sommet, un dessin de maison et l'inscription « *Lalibela family* » surplombe le reste des petits mots. L'hébergeuse m'explique alors que les invités ont renommé la famille Lambiot ainsi, car ils viennent tous de la ville nommée Lalibela en Ethiopie, pour intégrer leur famille d'accueil belge à leur histoire (Lambiot, carnet de terrain, 26/10/2019). Cette inscription dans la parentèle de l'hébergé peut également s'observer au travers de la mise en relation de la famille restée au pays avec la famille d'accueil belge, en général au moyen d'appels-vidéos émouvants.

Du côté des hébergeurs aussi se note l'usage de termes descriptifs filiaux pour parler de leurs invités réguliers, avec lesquels des liens forts se sont établis. Les membres de la famille, enfants comme adultes, identifient ainsi leur invité comme un membre de la famille, en parlant de lui comme un fils ou un frère. Les personnes migrantes étant majoritairement jeunes et isolées, les familles belges leur offrent une protection et un environnement familial qui peut les rassurer. Le fait d'identifier ces personnes migrantes comme ses enfants participe souvent de la motivation à agir, facilitant l'empathie et la sensibilité quant à leur dignité humaine : « Comme maman, je me suis dit que si un jour, mes enfants devaient errer je ne sais où, je serais infiniment reconnaissante si une famille les accueillait... Alors j'ai considéré ces jeunes adultes comme s'ils pouvaient être d'une certaine manière mes propres enfants... Et il est devenu impossible pour moi de ne pas leur ouvrir ma porte... » (Nathalie, échanges écrits, 15/4/2020). Dans leur étude sur l'hébergement de réfugiés d'ex-Yougoslavie dans les années 1990 aux Pays-Bas, les chercheurs expliquent : « *For refugees who had experienced the horrors of a war, it was a great gift to regain the most important thing they had lost: trust in other people. Some guests and their hosts had come to consider each other as 'family members' with whom one has a natural bond: the stranger had been 'converted' into a familiar* » (Komter et Leer, 2012 : 15). Ainsi, l'hébergement citoyen, grâce à la confiance progressivement établie entre les acteurs de la relation d'hospitalité, provoque un élargissement de la famille de part et d'autre, conduisant à une réelle relation de parenté. Parfois (bien que cela soit plus rare), la relation d'hospitalité peut également effectivement se transformer en relation de parenté dans les cas où les hébergeurs adoptent un hébergé MENA ou se mettent en couple avec un hébergé.

Cette relation de parenté représente également très bien l'asymétrie de la relation hospitalité, figeant généralement les hébergés dans un statut inférieur d'enfant ou de cadet social comparé au statut supérieur d'adulte et de parent des hébergeurs. Cependant, cette attache affective peut devenir dangereuse si l'hébergeur tente de mater ses invités ou de persuader un hébergé de rester vivre en Belgique par exemple. La relation de parenté empoisonne de ce fait l'agentivité de la personne

migrante ayant ses propres désirs, rêves et projets. Certains hébergeurs ont ainsi bien conscience de ces dangers et l'expriment : « Ma fille a rencontré [Cheik] récemment et j'ai dit 'Lou, je te présente ton frère', ils sont tombés dans les bras l'un de l'autre et c'était vraiment très émouvant. [...] J'ai dit ça avec beaucoup d'humour parce qu'en aucun cas Cheik est mon fils. De temps en temps il m'appelle 'mummy' et c'est quelque chose qui me tient beaucoup à cœur mais ils ne sont pas des choses ou des gens qu'on doit adopter [...] je l'adore et j'ai une relation très privilégiée avec lui mais ce n'est pas mon fils. Il a eu des parents, il a fait sa vie et il ne faut pas les prendre pour des gosses. Ils ont un passé dur même s'ils n'en parlent pas et il faut les traiter d'humain à humain » (Julie, entretien, 4/4/2020). Un hébergeur m'a également parlé de son malaise quant à ces appellations parentales. Cela lui fait penser à une sorte de reste de paternalisme datant de la période coloniale, ce qui le met très mal à l'aise, car, dans ses relations avec ses hébergés, il fait tout pour casser la barrière « eux/nous » (Jean-Marie, carnet de terrain, 3/10/2019).

Certains hébergeurs considèrent l'hébergement citoyen comme une première expérience d'intégration pour les personnes migrantes, qui, grâce à la cohabitation avec une famille belge, ont un aperçu de la culture européenne. Cette façon de voir l'hébergement m'a ainsi fait penser à la circulation des enfants et au confiage, des concepts anthropologiques décrivant le placement d'enfants dans d'autres environnements afin qu'il leur soit prodigué une éducation particulière pendant un certain laps de temps (Goody, 1982 ; Fonseca, 2000). Paradoxalement, pour la plupart des parents hébergeurs rencontrés, l'expérience d'hébergement « relève d'un véritable projet éducatif » pour leurs propres enfants pour leur enseigner la tolérance, le partage, la diversité et l'ouverture à l'autre (Gerbier-Aublanc, 2018 : 123).

Une particularité de la relation d'hospitalité observée dans le cadre de l'hébergement citoyen réside dans le caractère extensible de cette relation, grâce à l'établissement de la relation de parenté sociale. En effet, après le départ des hébergés (que ceux-ci s'installent en Belgique, en Angleterre ou ailleurs), nombreux sont les hébergeurs qui gardent des contacts réguliers avec leurs anciens invités via les messageries instantanées telles que Whatsapp ou Messenger, voire qui se rendent en Angleterre pour visiter leurs amis fraîchement installés. Pour les hébergés ayant atteint un autre pays de destination que la Belgique, se crée ainsi une parenté de type transnationale avec leur « *belgian family* ». En effet, « la famille dispersée, qui apparaît dans la littérature sous différents vocables (famille transnationale, internationale...), présente deux caractéristiques générales : ses membres sont géographiquement dispersés et conservent cependant des liens » (Razy, 2010 : 336). Ces liens sont actuellement généralement entretenus grâce aux moyens de communication modernes tels que les réseaux sociaux et les messageries en ligne (Ambrosini, 2008). Des hébergeurs m'expliquaient ainsi : « Quand les 4 nôtres sont passés, Marie elle pleurait mais, vraiment quoi, comme si elle avait perdu ses enfants quoi. Moi j'étais heureux pour eux qu'ils soient enfin en Angleterre, qu'ils aient enfin réussi. [...] on sait qu'on va les revoir parce qu'on ira en Angleterre pour ça, mais quand on a fait un FaceTime [...] rien que de les revoir, eux ils pleuraient, moi aussi, c'est monté comme ça et on s'est dit 'Waouw' quoi. Comme quoi

il y a vraiment des liens forts qui peuvent se créer. Il y a le côté attachement, parce que quand même, on veillait sur eux comme on veille sur nos enfants, c'est vraiment comme si nos enfants étaient là-bas quoi » (Marie et Franck, entretien, 13/4/2019).

J'ai également été témoin d'un de ces appels-vidéos entre une hébergeuse, ses invités et d'anciennes invitées installées à présent en Angleterre. Les jeunes femmes voulaient absolument montrer le nouvel appartement qu'il leur avait été attribué : « *mommy, look the apartment we have, it's so big, we have 3 rooms and a small bathroom* ». Cet appel était rempli de joie, ils étaient tous heureux de se donner des nouvelles les uns des autres (Lambiot, carnet de terrain, 26/10/2019). Dans la même optique de se revoir, nombreux sont les hébergés installés à l'étranger qui promettent de revenir voir leur « *belgian family* » une fois leurs papiers obtenus, ce qui constitue une promesse de contre-don futur : « De toute façon, ils l'ont dit, 'la première chose qu'on fera quand on aura nos papiers c'est qu'on reviendra'. Parce que nous on leur avait dit 'quand vous serez passés on ira vous voir' et c'est ce qu'on a fait, en plus on n'avait jamais été en Angleterre » (famille Saume, entretien, 24/3/2020).

Conclusion

L'hébergement citoyen est une pratique d'hospitalité de citoyens belges envers des personnes migrantes demandeuses d'asile, sans-papiers ou en transit, initialement mise en place dans le but de secourir ces personnes laissées à la rue du fait de ne pas être prises en charge par l'Etat belge. Il rejoint ainsi les nombreuses actions citoyennes d'aide et de solidarité envers les personnes migrantes qui fleurissent un peu partout en Europe, en réponse à la violence institutionnelle à l'égard des « indésirables ».

Dans cette recherche, j'ai mis en évidence le fait que l'hébergement citoyen peut être compris d'un point de vue global, en regard de sa place pour les personnes migrantes dans leur parcours migratoires complexes, liés aux politiques d'accueil belges et européennes. L'hébergement apparaît ainsi comme une étape du parcours migratoire qui consiste à mettre la personne migrante à l'abri des conditions de vie pénibles qui rythment son quotidien. De plus, il apparaît comme étant un lieu de réhumanisation des personnes migrantes par le lien social, qui sont, au fur et à mesure de leur parcours, de plus en plus mises au banc de la société et déshumanisées. En m'intéressant aux personnes migrantes hébergées, j'ai investigué l'histoire et le fonctionnement des politiques d'accueil en Europe et en Belgique, j'ai pu avoir accès à leurs récits de vie et à leurs conditions de vie, ce qui m'a permis de comprendre l'utilité et l'importance de l'hébergement citoyen comme alternative aux politiques d'accueil inhospitalières.

J'ai également mis en lumière l'hébergement citoyen d'un point de vue plus local, en observant ce qui s'y passait au niveau interpersonnel, entre les hébergeurs et les hébergés. J'ai ainsi analysé en profondeur la relation établie par le prisme du concept d'hospitalité du point de vue anthropologique, en passant par les champs de l'alimentation et de la parenté pour détailler la relation d'hospitalité. L'analyse des données a rapporté que la relation d'hospitalité entre hébergeurs et

hébergés reposait sur l'accueil de l'Autre en tant qu'intrus, donnant à la relation un caractère asymétrique, pourtant constamment en mouvement de balancelle au moyen des jeux de réciprocité permettant à la relation d'exister et de perdurer. La relation d'hospitalité, avec tout ce qu'elle implique de beau ou de compliqué, participe également à la déconstruction des frontières entre les deux groupes d'acteurs. L'hospitalité telle que je l'ai observée peut être vue en trois étapes : d'abord secourir, puis accueillir et peut aller jusqu'à faire famille, dans le sens de se sentir « appartenir ». A titre de comparaison, nos pays savent secourir (les politiques d'asile se transformant en sauvetage humanitaire et plus politique), mais ne savent plus accueillir et encore moins faire appartenir les personnes migrantes.

Cette double approche articulant les perspectives des hébergés et des hébergeurs m'a permis de comprendre que les hébergés sont victimes d'une hospitalité politique non-fonctionnelle les déshumanisant à coups de politiques sécuritaires, justifiées par l'apparente urgence de la « crise migratoire », alors que les hébergeurs sont acteurs de la réhumanisation des personnes migrantes grâce au fait de les voir en tant qu'individus et sujets de droits. L'hébergement, initié dans un geste humanitaire suite à la prise de conscience de l'absence de dignité accordée aux personnes migrantes en situation irrégulière, devient ainsi un engagement politique grâce à l'abattement des frontières entre le monde de l'Autre et le monde du citoyen hébergeur. Se remarque ainsi le contraste entre l'hospitalité politique et domestique, l'une échouant et l'autre réussissant le pari du vivre-ensemble et de l'accueil. L'analyse de l'hébergement citoyen à travers les regards des personnes migrantes et des citoyens belges ouvrant leur porte vient ainsi interroger la problématique globale de l'asile par le bas, par le discours de ceux à qui personne ne demande rien, alors que ce sont eux qui sont acteurs de tout.

Bibliographie

ABÉLÈS Marc, 2008, *Anthropologie de la globalisation*, Paris, Payot.

AGIER Michel, 1981, « Étrangers, logeurs et patrons. L'improvisation sociale chez les commerçants soudanais de Lomé. », *Cahiers d'Études africaines*, vol. 21, n° 81 : 251-265.

———, 2008, *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Paris, Flammarion.

———, 2013, « Le tournant contemporain de l'anthropologie. Comprendre, encore, le monde qui nous entoure », *Socio. La nouvelle revue des sciences sociales*, n° 1 : 77-93.

———, 2018, *L'étranger qui vient. Repenser l'hospitalité.*, Paris, Seuil.

———, 2019, « La lutte des mobilités. Catégories administratives et anthropologiques de la migration précaire. », in *La crise de l'accueil*, Paris.

AMBROSINI Maurizio, 2008, « Séparées et réunies : familles migrantes et liens transnationaux », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 24, n° vol. 24-n°3 : 79-106.

AMSELLE Jean-Loup, 2001, *Branchements. Anthropologie de l'universalité des cultures*, Flammarion.

APPADURAI Arjun, 1996, *Modernity at large: cultural dimensions of globalization*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

ATERIANUS-OWANGA Alice et MUSSO Sandrine, 2017, « Introduction. Anthropologie et migrations : mises en perspective », *Lectures anthropologiques*, n° 3.

BAUMAN Zygmunt, 1998, *Globalization : the human consequences*, Cambridge, Polity Press.

BEAUD Stéphane et WEBER Florence, 2010, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte.

BERRY Vincent, 2012, « Ethnographie sur Internet : rendre compte du « virtuel » », *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ere nouvelle*, vol. Vol. 45, n° 4 : 35-58.

BERTRAND François, 2019, *Du givre sur les ronces, Evaluation du plan hiver 2017-2018*, Bruxelles, La Strada, Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abris.

BOAS Franz, 1887, *The Central Eskimo*, Washington, Government Printing Office.

BOUDOU Benjamin, 2012, « Éléments pour une anthropologie politique de l'hospitalité », *Revue du MAUSS*, vol. n° 40, n° 2 : 267-284.

BOURDIEU Pierre, 1972, « La parente comme représentation et comme volonté », in *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris-Genève, Droz : 71-128.

BREKKE Jan-Paul et BROCHMANN Grete, 2014, « Stuck in Transit: Secondary Migration of Asylum Seekers in Europe, National Differences, and the Dublin Regulation », *Journal of Refugee Studies*, vol. 28, n° 2 : 145-162.

BXLREFUGEEES, 2019, *Perles d'Accueil. Quand la solidarité s'organise*, Bruxelles, Mardaga.

CADORET Anne, 2007, « L'apport des familles homoparentales dans le débat actuel sur la construction de la parenté », *L'Homme. Revue française d'anthropologie*, n° 183 : 55-76.

- CAILLÉ Alain, CHANIAL Philippe, GAUTHIER François, et ROBERTSON Fabien, 2019, « Le don d'hospitalité. Quand recevoir, c'est donner », *Revue du MAUSS*, vol. n° 53, n° 1 : 5-26.
- CALVO Manuel, 1982, « Migration et alimentation », *Social Science Information*, vol. 3, n° 21 : 383-446.
- CARATINI Sophie, 2017, « Réflexion comparative sur quelques postures anthropologiques vécues de l'ailleurs et du proche », *Emulations - Revue de sciences sociales*, n° 22 : 127-134.
- CARSTEN Janet, 2006, « L'Anthropologie de la parenté : au-delà de l'ethnographie ? », *ethnographiques.org [en ligne]*, n° 11.
- COURANT Stefan Le, 2014, « Être le dernier jeune ». Les temporalités contrariées des migrants irréguliers », *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, n° 63 : 38-53.
- COURDURIÈS Jérôme et HERBRAND Cathy, 2014, « Gender, kinship and assisted reproductive technologies: future directions after 30 years of research », *Enfances Familles Générations. Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine*, n° 21.
- CRENN Chantal, HASSOUN Jean-Pierre, et MEDINA F. Xavier, 2010, « Introduction : Repenser et réimaginer l'acte alimentaire en situations de migration », *Anthropology of food*, n° 7.
- CUCHE Denys, KUCZYNSKI Liliane, RAULIN Anne, et RAZY Élodie, 2009, « Éditorial », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 25, n° vol. 25-n°3 : 7-12.
- DEGEN Monica M., 2008, *Sensing Cities: Regenerating Public Life in Barcelona and Manchester*, Routledge.
- DELEIXHE Martin, 2018, « L'événement de la rencontre », *Esprit*, vol. Juillet-Août, n° 7 : 130-138.
- DERRIDA Jacques, 1997, *Cosmopolites de tous les pays, encore un effort - Jacques Derrida - Librairie Mollat Bordeaux*, Paris, Galilée.
- DERRIDA Jacques et WIEVIORKA Michel, 2001, « Une hospitalité sans condition, échanges entre Jacques Derrida et Michel Wiervorka », in *De l'hospitalité, autour de Jacques Derrida*, La Passe du Vent.
- DOCQUIER Frédéric et MACHADO Joël, 2015, « Crise des réfugiés : quelques clarifications s'imposent ! », *Regards économiques*, n° 119 : 1-6.
- DURKHEIM Emile, 1894, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, CNRS éditions.
- DÜVELL Franck, 2012, « Transit migration: A blurred and politicised concept », *Population, Space and Place. Special Issue : Critical Approaches to Transit Migration*, vol. 18, n° 4 : 415-427.
- FASSIN Didier, 2001, « Quand le corps fait loi. La raison humanitaire dans les procédures de régularisation des étrangers », *Sciences sociales et santé*, vol. 19, n° 4 : 5-0.
- FASSIN Didier, MORICE Alain, et QUIMINAL Catherine, 1997, *Les Lois de l'inhospitalité*, La Découverte.
- FAUX Jean-Marie, 2009, « Les sans-papiers en Belgique. État de la question », *Pensee plurielle*, vol. n° 21, n° 2 : 137-149.
- FAVELL Adrian, 2010, « Immigration, migration et libre circulation dans la construction de l'Europe », *Politique européenne*, vol. n° 31, n° 2 : 33-64.

- FISHLER Claude, 1988, « Food, Self and Identity », *Social Science Information*, n° 27 : 275-293.
- , 2010, « Préface », in *Nourriture, abondance et identité : une socio-anthropologie de l'alimentation à Tahiti*, Tahiti, Au vent des îles : 13-17.
- FONSECA Claudia, 2000, « La circulation des enfants pauvres au Brésil : une pratique locale dans un monde globalisé », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 24, n° 3 : 53-73.
- GEERTZ Clifford, 1973, « Thick description: Toward an interpretive theory of culture. », in *The interpretation of cultures: Selected essays*, New York, Basic Books : 3-30.
- GEMENNE François, 2019, « Des parcours fragmentés, des vies abîmées », in *Perles d'accueil. Quand la solidarité s'organise.*, Bruxelles, Mardaga : 23-25.
- GERBIER-AUBLANC Marjorie, 2018, « Un migrant chez soi », *Esprit*, vol. Juillt-Août, n° 7 : 122-129.
- GHASARIAN Christian, 1996, *Introduction à l'étude de la parenté*, Paris, Seuil.
- GODBOUT Jacques T., 1997, « Recevoir, c'est donner », *Communications*, vol. 65, n° 1 : 35-48.
- GODELIER Maurice, 2004, *Métamorphoses de la parenté*, Paris, Editions Fayard.
- GOODY Esther N., 1982, *Parenthood and social reproduction : fostering and occupational roles in West Africa*, Cambridge, Cambridge University Press.
- GOURCY Constance De, 2013, « Partir, rester, habiter : le projet migratoire dans la littérature exilaire », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 29, n° vol. 29-n°4 : 43-57.
- HÉAS Stéphane et POUTRAIN Véronique, 2019, *Les méthodes d'enquête qualitative sur Internet*, <http://www.ethnographiques.org/2003/Heas-Poutrain> (consulté le 28 mai 2019).
- HILGERS Mathieu et MAZZOCCHETTI Jacinthe, 2006, « L'après-Zongo : entre ouverture politique et fermeture des possibles », *Politique africaine*, vol. N° 101, n° 1 : 5-18.
- HOCART Arthur Maurice, 2019, « Les lois sacrées de l'hospitalité », *Revue du MAUSS*, vol. n° 53, n° 1 : 81-88.
- KANT Emmanuel, 1796, *Projet de paix perpétuelle: essai philosophique*, Königsberg, Nicolovius.
- KOBELINSKY Carolina, 2007, « Le jugement quotidien des demandeurs d'asile », *Recueil Alexandries*.
- , 2014, « Le temps dilaté, l'espace rétréci. Le quotidien des demandeurs d'asile », *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, n° 63 : 22-37.
- KOMTER Aafke et LEER Mirjam van, 2012, « Hospitality as a gift relationship: Political refugees as guests in the private sphere », *Hospitality & Society*, vol. 2, n° 1 : 7-23.
- KOZINETS Robert, 2010, *Netnography: Doing Ethnographic Research Online*, Los Angeles, SAGE Publications Ltd.
- DE LA SOUDIÈRE Martin, 1988, « L'inconfort du terrain », *Terrain*, n° 11 : 94-105.
- LADO Ludovic, 2005, « L'imagination africaine de l'Occident », *Etudes*, vol. Tome 403, n° 7 : 17-27.

LAFAUT Dirk et COENE Gily, 2019, « “Let them in!” Humanitarian Work as Political Activism? The Case of the Maximiliaan Refugee Camp in Brussels. », *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, vol. 17, n° 2 : 185-203.

LE BLANC Guillaume et BRUGÈRE Fabienne, 2017, *La fin de l’hospitalité. Lampedusa, Lesbos, Calais... jusqu’où irons-nous ?*, Paris, Flammarion.

LENDARO Annalisa, RODIER Claire, et VERTONGEN Youri Lou, 2019, *La crise de l’accueil*, Paris, La découverte.

MARCUS George E., 1995, « Ethnography in/of the World System: The Emergence of Multi-Sited Ethnography », *Annual Review of Anthropology*, vol. 24, n° 1 : 95-117.

———, 1999, « What Is At Stake—And Is Not—In The Idea And Practice Of Multi-Sited Ethnography », *Canberra Anthropology*, vol. 22, n° 2 : 6-14.

MARTINIELLO Marco et MESCOLI Elsa, 2018, « L’art pour exister, l’art d’exister », *Voix Solidaires : l’Expertise Universitaire au Service du Développement Durable*, vol. 13.

MARTINIELLO Marco et REA Andrea, 2014, « The concept of migratory careers: Elements for a new theoretical perspective of contemporary human mobility: », *Current Sociology*.

MASSON DIEZ Evangeline, 2018, « Militants, bénévoles, citoyens solidaires... . Comment se nommer lorsque l’on vient en aide aux migrants ? », *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, n° Hors-série : 159-180.

MAUSS Marcel, 1924, *Essai sur le don. Forme et raison de l’échange dans les sociétés archaïques*, Paris, Presses universitaires de France.

MAZZOCCHETTI Jacinthe, 2009, *Etre étudiant à Ouagadougou. Itinérances, imaginaire et précarité*, Paris, Karthala.

———, 2011, « Fermeture des frontières et liens transnationaux : un terrain auprès de primo-migrants africains en Belgique », *Autrepart*, vol. n°57-58, n° 1 : 263-279.

———, 2014a, « « Le diplôme-visa ». Entre mythe et mobilité », *Cahiers d’études africaines*, vol. N° 213-214, n° 1 : 49-80.

———, 2014b, « Le corps comme permis de circuler. Du corps-héros au corps souffrant dans les trajectoires migratoires et les possibilités de régularisation », *Parcours anthropologiques*, n° 9 : 133-154.

———, 2017, « Mises en scène, souffrances et quêtes de dignité. Quelle humanité dans les parcours d’asile ? », in *Entre errance et silences. Ethnographier des souffrances et des violences ordinaires*, Louvain-la-Neuve, Academia : 101-136.

———, 2019, « De la commune humanité ? Les questions de migrations et d’asile comme lignes de faille », in *Migrant ou la vérité devant soi, Un enjeu d’humanité*, Louvain-la-Neuve, Académie : 81-109.

MAZZOCCHETTI Jacinthe et YZERBYT Vincent, 2019, « Crise migratoire : le discours médiatique alimente-t-il la peur des migrants ? », *Sociétés en changement*, n° 7 : 1-8.

MEILLASSOUX Claude, 2000a, « Construire et déconstruire la parenté », *Sociétés Contemporaines*, vol. 38, n° 1 : 37-47.

———, 2000b, « Parler parenté », *L'Homme [en ligne]* : 153.

MESCOLI Elsa, 2014, *Entre recettes du Soi et recettes de l'Autre : ethnographie de pratiques culinaires marocaines à Sesto San Giovanni*, Università degli Studi di Milano-Bicocca et Université de Liège, 503 p.

MESCOLI Elsa, ROBLAIN Antoine, et GRIFFIOEN Pieter, 2020, « Les initiatives citoyennes de soutien aux migrants en Belgique : de l'humanitaire à la contestation politique. », *Anthropologie et Développement*.

MESURE Sylvie et SAVIDAN Patrick, 2006, *Dictionnaire des sciences humaines*, Paris, PUF - Presses Universitaires de France.

MISZTAL Barbara A., 2012, « The idea of dignity: Its modern significance », *European Journal of Social Theory*.

MONSUTTI Alessandro, 2004, « Cooperation, remittances, and kinship among the Hazaras », *Iranian Studies*, vol. 37, n° 2 : 219-240.

PAUGAM Serge, 2007, *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales.*, Paris, Presses Universitaires de France.

PITT-RIVERS Julian, 1977, « La Loi de l'Hospitalité », in *Anthropologie de l'honneur. La mésaventure de Siche*, Paris, Le Sycomore : 149-175.

POULAIN Jean-Pierre, 2017, « Socio-anthropologie du « fait alimentaire » ou food Studies. Les deux chemins d'une thématization scientifique », *L'Année sociologique*, vol. Vol. 67, n° 1 : 23-46.

RAZY Élodie, 2010, « La famille dispersée (France/Pays Soninké, Mali) », *L'Autre*, vol. Volume 11, n° 3 : 333-341.

RAZY Élodie et BABY-COLLIN Virginie, 2011, « La famille transnationale dans tous ses états », *Autrepart*, vol. n°57-58, n° 1 : 7-22.

REA Andrea, MARTINIELLO Marco, MAZZOLA Alessandro, et MEULEMAN Bart, 2019, *The Refugee Reception Crisis : Polarized Opinions and Mobilizations*, Éditions de l'Université de Bruxelles.

RHYS-TAYLOR Alex, 2013, « The essences of multicultural: a sensory exploration of an inner-city street market », *Identities*, n° 20:4 : 393-406.

SARDAN Jean-Pierre Olivier de, 2008, *La rigueur du qualitatif: les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Academia-Bruylant.

SARTHOU LAJUS Nathalie, MONTANDON Alain, VILLEMENOT Vincent, BARY Nicole, et DUFOURMANTELLE Anne, 2008, « L'hospitalité », *Etudes*, vol. Tome 408, n° 4 : 516-527.

SAYAD Abdelmalek, 1999, « Immigration et "pensée d'État" », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 129, n° 1 : 5-14.

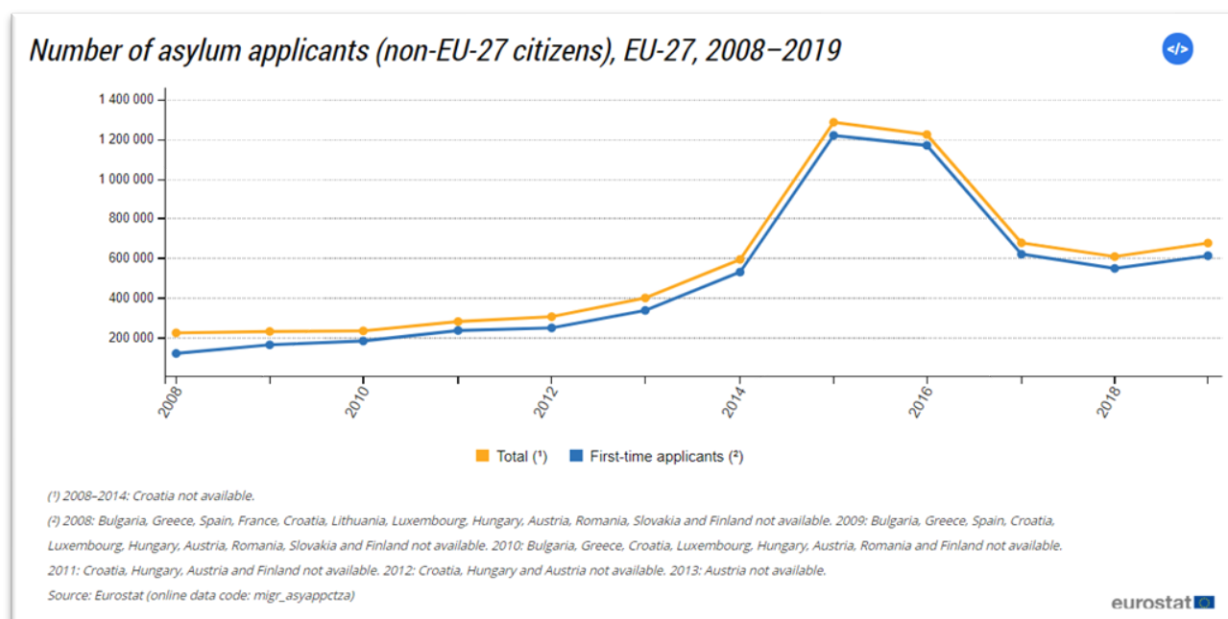
SEMIN Jeanne, 2009, « L'ethnologue dans les réseaux économiques des femmes migrantes : modes de présence simultanée entre la France et l'Afrique », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 25, n° vol. 25-n°3 : 101-113.

SHRYOCK Andrew, 2008, « Thinking about hospitality, with Derrida, Kant, and the Balga Bedouin », *Anthropos. Zaunrith*, n° 103 : 405-421.

- STAVO-DEBAUGE Joan, DELEIXHE Martin, et CARLIER Louise, 2018, « HospitalitéS. L'urgence politique et l'appauvrissement des concepts. Introduction du Dossier », *SociologieS*.
- SUTTON David E., 2010, « Food and the Senses », *Annual Review of Anthropology*, n° 39 : 209-223.
- TAZZIOLI Martina et WALTERS William, 2019, « Migration, solidarity and the limits of Europe », *Global Discourse*, vol. 9, n° 1 : 175-190.
- TERRAGNI Laura, HENJUM Sigrun, BARBALA Ida, HAUGH Helene, HOFSET Ann Helen, NIELSEN Peter Dyrdal, et STENE Trude, 2018, « “Meagre hospitality”. Experiences with food among asylum seekers living in Norwegian reception centres », *Anthropology of food*, n° S12.
- VAN ZANTEN Agnès, 2010, « Ethnographie », in *Les 100 mots de la Sociologie*, Paris : 33-34.
- VANDEVOORDT Robin, 2017, « The Politics of Food and Hospitality: How Syrian Refugees in Belgium Create a Home in Hostile Environments », *Journal of Refugee Studies*, vol. 30, n° 4 : 605-621.
- VERTONGEN Youri Lou, 2018, « Soutien politique et soutien humanitaire. Retour sur les solidarités citoyennes avec les réfugié·e·s en Belgique », *Mouvements*, vol. n° 93, n° 1 : 127-136.
- WENDEN Catherine Wihtol de, 2019a, « Radiographie des flux », *L'Economie politique*, vol. N° 84, n° 4 : 8-17.
- , 2019b, « Europe, mondialisation et migrations », *Hermès, La Revue*, vol. n° 85, n° 3 : 165-167.

Annexes

Annexe 1 : Eurostat, nombre de demandeurs d'asile en Europe, entre 2008 et 2019



Annexe 2 : Demande de poursuivre les échanges avec les enquêtés ou de rencontre avec de nouveaux enquêtés pendant le confinement

Bonjour à tous,

Comme vous le savez, je réalise mon mémoire de maîtrise en anthropologie sur l'hébergement citoyen. Dans les circonstances actuelles, je ne peux évidemment plus me rendre chez vous et/ou vous rencontrer pour que vous me montriez et me parliez de vos merveilleuses vies teintées de solidarité... Mais alors, comment continuer ma recherche ? Comment poursuivre sur ma lancée qui a pour but de vous donner la possibilité de vous exprimer, de partager votre quotidien, afin que vos voix soient entendues ? En effet, mon but n'est pas simplement d'acquiescer mon diplôme, il est également de diffuser vos voix afin de sensibiliser la population à la situation de vos invités et à votre situation qui n'est pas évidente tous les jours en termes de gestion des moyens, de l'organisation, des émotions, etc.

M'est alors venue une idée pour que je puisse continuer ma recherche. En lisant des confrères se demandant comment adapter notre métier en ces temps de confinement, je me suis dit que je pouvais oser vous demander de continuer de me partager des récits de vie et des anecdotes à distance. Les hébergeurs étant déjà très actifs sur les réseaux sociaux tels que Facebook (Messenger) et Whatsapp, je me suis dit que nous pourrions utiliser ces moyens de communication au maximum de leurs capacités.

Voilà ce que je vous propose (vous êtes bien entendu libres de m'aider ou non, je ne vous jetterai pas la pierre si vous avez mieux à faire en ce moment !) :

- Certains d'entre vous pourraient se filmer et me parler de plusieurs sujets (que je reprendrai ci-dessous) et ensuite m'envoyer la vidéo par Messenger ou Whatsapp
- Certains d'entre vous pourraient enregistrer leur voix et me parler de plusieurs sujets (que je reprendrai ci-dessous) et ensuite m'envoyer l'enregistrement par Messenger ou Whatsapp
- Certains d'entre vous pourraient s'organiser avec moi pour prendre un RDV virtuel et parler avec moi par vidéoconférence via Messenger ou Whatsapp et répondre à quelques questions (sur base des sujets que je reprendrai ci-dessous)
- Un maximum d'entre vous pourraient (si vous acceptez de me les partager) m'envoyer par Messenger ou Whatsapp des photos, vidéos, textes de témoignages que vous avez produits lors de moments d'hébergement ou à propos de ceux-ci, ainsi j'aurai l'occasion de les découvrir et d'en parler au sein de mon mémoire

Voici quelques-uns des sujets que je mets en avant pour l'instant dans mon mémoire (toutefois ce n'est pas une liste exhaustive, n'hésitez surtout pas à me parler de tout ce qui vous semble important et qui vous tient à cœur !!) (et bien sûr, si vous ne souhaitez pas répondre à l'une ou l'autre question, aucun problème 😊) :

- Présentez votre famille et vous-même librement (âge – si vous l'acceptez –, composition familiale, activité professionnelle, lieu de résidence, hobby, passion, etc.)
- Comment avez-vous débuté l'hébergement (étiez-vous déjà impliqué dans une autre activité de solidarité ou déjà dans l'aide aux personnes migrantes, comment s'est passé le premier hébergement, etc.) ?
- Comment cela se passe-t-il au niveau des repas (courses, dons, aliments de base, qui cuisine, qu'est-ce que vous mangez lors des hébergements, les manières de table, les discussions à table, etc.) ?
- Comment gérez-vous les dépenses supplémentaires (eau, alimentation, vêtements, etc. + par vous-même, via les dons, etc.) ?
- Qu'est-ce qui a changé à la maison (aménagement de pièce, organisation, rythme de vie, mais aussi dans les mentalités, la manière de vivre, etc.) ?
- Quelle relation avec les invités (au début, confiance/méfiante, les habitués, les éphémères, après le passage en UK ou ailleurs ou retour dublin ou autre, par quels surnoms ils vous appellent, parents/enfants, frères/sœurs, relation amicale, relation d'aide, quelles discussions/débats vous animent, etc.) ?
- Qu'en est-il de la question du genre [à la mode en ce moment, je suis d'accord] (relation avec les femmes hébergeuses, quid des femmes hébergées, relations entre les hommes et femmes hébergés, etc.) ?
- Comment ont réagi vos proches (compagne/compagnon, enfants, parents, amis, etc.) ?
- Utilisez-vous beaucoup les groupes Facebook d'hébergement et de colibri (si oui comment, à quelles fins, témoignages, recherche d'aide/de dons/de conseils, etc.) ?

- Quel est votre avis sur les politiques d' « accueil » actuelles (telles que le règlement Dublin 3, l'aide médicale urgente, etc. mais aussi sur ce qui les comble comme les suivis médicaux/psychologiques/juridiques etc. offerts par des hébergeurs ou des professionnels solidaires) ?

Et finalement,

- Parlez-moi de l'hébergement actuel, en période de confinement. De nombreux hébergeurs accueillent davantage d'invités et surtout exceptionnellement sur une période plus longue. Comment cela se passe-t-il pour vous ? Quelles sont les différences, les particularités, les problèmes, les sources d'amusement, etc. ?

Je vous remercie d'avance pour tout ce que vous m'enverrez. Je le rappelle, je ne vous oblige en rien à m'aider ! Et si vous n'êtes pas à l'aise avec ces différentes façons de faire, nous pourrions plutôt essayer de nous revoir à la fin de cette période particulière.

De plus, je tiens à vous assurer que j'anonymiserai tous vos noms, ceux des invités, etc. et que je flouterai tous les visages (sauf si certains d'entre vous me demandent expressément de laisser ces informations visibles). Je pars de ce principe car nous ne pouvons prévoir comment vont évoluer les lois, et que je m'en voudrai toute ma vie si ce que je produis aujourd'hui servait à incriminer qui que ce soit dans le futur.

Amicalement 😊

Alice Clarebout

Mail : alice.clarebout@student.uliege.be

Whatsapp : 0497/22.32.15

FB : Alice Clarebout

Annexe 3 : Légende amérindienne du colibri

« Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : “Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu !”. Et le colibri lui répondit : “Je le sais, mais je fais ma part.” »